



COMCEC

**RAPPORT
DE LA TRENTE-HUITIÈME
RÉUNION DU COMCEC**



**Bureau de Coordination du COMCEC
novembre 2022**

COMCEC

**Comité Permanent pour la Coopération
Économique et Commerciale de l'Organisation
de la Coopération Islamique**

**RAPPORT
DE LA TRENTE-HUITIÈME
RÉUNION DU COMCEC**

(26-29 novembre 2022, İstanbul)

**Bureau de Coordination du COMCEC
novembre 2022**

Adresse :

Bureau de Coordination du COMCEC

Necatibey Cad. 110/A

Ankara – TURQUIE

Tél : **90-312-294 57 10**
Fax : **90-312-294 57 77 – 57 79**
Website : **<http://www.comcec.org>**
e-mail : **comcec@comcec.org**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

Page No.

	RÉSOLUTIONS DE L'OCI CONSTITUANT LA BASE ET GUIDANT LES ACTIVITÉS DU COMCEC	
I.	Résolution adoptée lors de la troisième conférence du sommet islamique établissant les comités permanents de l'OCI présidés par les Chefs d'État	6
II.	Communiqué final de la cinquième conférence du sommet islamique confiant la présidence du comité permanent de la coopération économique et commerciale au Président de la République de Türkiye	8
III.	Communiqué final de la treizième conférence du sommet islamique "Unité et solidarité pour la justice et la paix" République de Türkiye	9

PARTIE II

	ORDRE DU JOUR, RÉOLUTION ET RAPPORT DE LA TRENTE- HUITIÈME SESSION DU COMCEC	
I.	Ordre du jour de la trente-huitième session du COMCEC	13
II.	Résolution de la trente-huitième session du COMCEC	15
III.	Rapport de la trente-huitième session du COMCEC	47

ANNEXES

1.	Liste des participants à la 38 ^{ème} session du COMCEC	63
2.	Rapport de la 41 ^{ème} réunion du Comité de session	83
3.	Discours inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC, à la session d'ouverture	90
4.	Discours de S.E. Dr. Hussein Ibrahim TAHA, secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), à la session d'ouverture	99
5.	Discours de Dr. Muhammad Sulaiman AL JASSER, Président de la Banque Islamique de Développement (BID), à la session d'ouverture	105
6.	Discours de Clôture de S.E. Fuat OKTAY, Vice-Président de la République de Türkiye	112
7.	Recommandations politiques des réunions des groupes de travail du COMCEC	120
8.	Liste des documents de base considérés et / ou présenté à la trente-huitième session du COMCEC	152

P R E M I È R E P A R T I E

**RÉSOLUTIONS DE L'OCI SERVANT DE BASE
ET DE GUIDE AUX ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI**

I

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LA TROISIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET ETABLISSANT DES COMITÉS PERMANENTS DE L'OCI PRÉSIDÉS PAR LES CHEFS D'ÉTAT

Résolution No. 13/3-P (IS)

La Troisième Conférence Islamique au Sommet "Session de la Palestine et d'Al Qods" réunie à Mekka Al Mokarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, du 19 au 22 Rabie Al Awwal 1401 H (25-28 janvier 1981),

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la proposition faite par sa Majesté le Roi HASSAN II, Président du Comité d'AL QODS, au sujet de la création de trois Comités présidés par les Rois et Chefs d'Etat Islamiques,

CONVAINCUE de la nécessité de consolider l'action Islamique conjointe dans les domaines scientifique, technologique, économique et commercial,

DESIRANT donner à l'information et à la culture un nouvel élan pour faire connaître à l'opinion publique internationale les problèmes fondamentaux de la nation Islamique surtout ceux d'AL QODS et de la Palestine et pour faire face à la campagne tendancieuse visant l'Islam et les musulmans ;

DECIDE :

- 1. De créer des Comités Permanents pour la Coopération scientifique et technologique, la coopération économique et commerciale et de l'information ;**
- 2. Ces Comités sont chargés de suivre la mise à exécution des résolutions adoptées ou à adopter par la Conférence Islamique dans les domaines précités, d'étudier les moyens de consolider la coopération entre les Etats Islamiques dans ces domaines, d'élaborer les programmes et de faire les propositions susceptibles de consolider les capacités des Etats Islamiques à cet effet ;**

- 3. Chaque comité se compose des représentants de dix pays, au niveau Ministériel, sous la présidence d'un Chef d'Etat Islamique ;**

- 4. Les membres de ces comités sont élus par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques pour un mandat de trois ans renouvelable ;**

- 5. Ces comités se réunissent sur convocation de leur Président, ou de la majorité des Etats membres; leurs réunions sont statutaires si la majorité y assiste.**

II

**COMMUNIQUÉ FINAL
DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET
CONFIANT LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ PERMANENT POUR LA
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE À
S.E. KENAN EVREN,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE**

Communiqué Final No. IS/4-84/E/DEC

"... La Conférence a décidé de confier à S.E. M. Kenan EVREN, Président de la République de Turquie, la présidence du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale..." (Page 18, paragraphe 40)

III

COMMUNIQUÉ FINAL DE LA TREIZIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET : « UNITÉ ET SOLIDARITÉ POUR LA JUSTICE ET LA PAIX », RÉPUBLIQUE DE TURQUIE – İSTANBUL

(14-15 avril 2016)

OIC/13EME SOMMET 2016 / FC / FINAL

“... Nous nous félicitons des diverses initiatives tendant à élargir la coopération intra-OCI dans des secteurs tel que l’agriculture, la sécurité alimentaire, le tourisme, les transports et la finance Islamique. À cet égard, nous saluons le rôle crucial du COMCEC et de toutes les institutions de l’OCI dans la mise en œuvre des programmes et projets de l’OCI, notamment les cadres pour le tourisme, les transports et l’agriculture, ainsi que le projet de chemin de fer de l’OCI reliant Dakar à Port Soudan. Et saluons également l’initiative de Son Altesse le Prince de l’état du Koweït consistant à créer un fonds pour la vie décente à 100 millions de dollars américains dont ont bénéficié plusieurs Etats Islamiques pour soutenir leurs programmes de sécurité alimentaire.” (Page, 28 paragraphe 130)

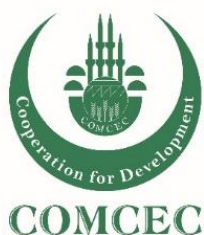
“... Nous saluons également les efforts du COMCEC pour renforcer la coopération économique entre les Etats membres, en particulier l’entrée en fonction de l’institut de normalisation et de métrologie des pays Islamiques (SMIIC) le lancement de l’indexe 50 de la charia pour le S&P OIC/COMCEC, la création du forum des régulateurs des marchés des capitaux, la création du forum du tourisme du secteur privé OIC/COMCEC et du cadre de coopération dans le domaine du transport (document d’Izmir 2011). Nous demandons aux Etats membres de participer activement à ces programmes et projets développés sous les auspices du COMCEC.” (Page 28, paragraphe 131)

“... Nous nous félicitons du rapport d’étape du COMCEC présenté par S.E. le Président Abdallah Gül, président de la République de Turquie et du COMCEC, et apprécions et saluons ses efforts méritoires et sa conduite éclairée du COMCEC pour en améliorer l’efficacité et en parfaire l’organisation institutionnelle. (Page 28, paragraph 132)

DEUXIÈME PARTIE

**ORDRE DU JOUR, RESOLUTION ET RAPPORT
DE LA TRENTE- HUITIÈME RÉUNION DU COMCEC**

ORDRE DU JOUR
DE LA 38^{ème} SESSION DU COMCEC
(26-29 novembre 2022)



**L'ORDRE DU JOUR
DE LA 38ÈME SESSION DU COMCEC
(26-29 novembre 2022)**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre
3. Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action
4. Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux pays membres de l'OCI
5. Commerce intra-OCI
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
7. Approfondissement de la coopération financière
8. Amélioration des transports et des communications
9. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
10. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
11. Soulagement de la pauvreté
12. Coopération sur la transformation numérique
13. Échange de vues sur "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de COVID-19"
14. Date de la 39ème session du COMCEC
15. Questions diverses
16. Adoption des Résolutions

II

RESOLUTION

DE LA TRENTE- HUITIÈME SESSION

DU COMCEC

(İstanbul, Türkiye, 26-29 novembre 2022)

Original: Anglais

RÉSOLUTIONS
DE LA TRENTE HUITIÈME SESSION
DU COMCEC
(İstanbul, Türkiye, 26-29 novembre 2022)

La trente-huitième session ministérielle du COMCEC (Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) s'est tenue les 26 et 29 novembre 2022, à İstanbul ;

Rappelant les résolutions pertinentes de la 14^{ème} session de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 31 mai 2019, qui a salué le rôle du COMCEC sous la présidence du Président de la République de Türkiye, en contribuant à la réalisation des objectifs de l'OCI dans le domaine économique et s'est vivement félicité de la mise en œuvre réussie du Statut révisé du COMCEC et de la stratégie adoptée à la quatrième Conférence Islamique au sommet extraordinaire;

Rappelant les Résolutions pertinentes des Conférences du Sommet Islamique, du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) et du COMCEC, de la 4^{ème} Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique, du Sommet Economique du COMCEC en 2009, de la 48^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et de la 37^{ème} Session du COMCEC ;

Réaffirmant l'engagement de tous les Etats Membres envers l'OCI-2025 : Programme d'Action adopté à la 13^{ème} Session de la Conférence Islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016 à İstanbul, Türkiye et à la Stratégie du COMCEC adoptée par la 4^{ème} Conférence Islamique au Sommet extraordinaire tenue les 14 et 15 août 2012 à Makkah Al-Mukarramah;

Rappelant les objectifs et le mandat du COMCEC conformément aux résolutions pertinentes du Sommet Islamique et au Statut du COMCEC, notamment pour servir de forum central permettant aux Etats Membres de débattre des questions économiques et commerciales internationales.

Prenant note des rapports sur l'état d'avancement, des documents de travail et des études sur les différents points de l'ordre du jour soumis par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le Centre de Recherches Statistiques,

Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI);

Exprimant son appréciation aux Etats Membres pour avoir organisé des Conférences Ministérielles, Réunions, ateliers de travail, foires et autres activités dans les domaines de coopération ;

Saluant les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine de la coopération économique et commerciale, notamment le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, le SID, la SIFC, le SIAICE, la CICIA, l'INMPI et l'OISA.

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre (Ordre du jour : Point 2)

1- **Salue** le Rapport sur l'état d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie ; **félicite** les Etats Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à sa mise en œuvre et **demande** aux états membres et aux Institutions de l'OCI de continuer de soutenir sans réserve la mise en œuvre de la Stratégie.

2- **Demande** au Bureau de Coordination du COMCEC de présenter des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums pertinents de l'OCI.

3- **Se félicite** du succès de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} séries de réunions des groupes de travail du COMCEC (17^{ème} et 18^{ème} séries pour le GT sur la coopération financière) dans les domaines de coopération conformément aux résolutions pertinentes de la 37^{ème} session du COMCEC et **se félicite également** des rapports de recherche réalisés par le Bureau de coordination du COMCEC pour enrichir les discussions dans les réunions des groupes de travail du COMCEC.

4- **Félicite** les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les Etats Membres dans leurs domaines de compétence et **salue** les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions en 2022.

5- **Saluant** les efforts des Etats Membres et des Institutions de l'OCI pour la réalisation des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC, **invite** tous

les Etats Membres à déployer tous les efforts possibles, pour mettre en œuvre les Recommandations Politiques et **demande** aux Institutions de l'OCI de soutenir les Etats Membres à cette fin.

6- **Appelle** les Etats Membres à utiliser le Système de Suivi des Politiques du COMCEC pour soumettre les informations et les données nécessaires sur la mise en œuvre des Recommandations des Politiques Ministérielles du COMCEC dans leurs pays respectifs.

7- **Exprime son remerciement** au SESRIC pour les activités, en particulier les programmes de renforcement des capacités et de formation, contribuant à la mise en œuvre des Recommandations Politique Ministérielles du COMCEC dans les six domaines de la coopération de la Stratégie du COMCEC.

8- **Saluant** les résultats précieux des projets financés par le COMCEC depuis 2014, **se félicite** que seize projets soient mis en œuvre en 2022 et **invite** les Etats Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du financement de projets du COMCEC en particulier en vue de matérialiser les recommandations politiques ministérielles.

9- **Se félicite** du 10^{ème} appel à propositions de projets lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en octobre 2022 dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

10- **Prenant** en considération la nécessité d'augmenter le nombre de projets et d'élargir leur portée dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC et les délibérations tenues au cours de la Session Ministérielle de Travail, demande au Bureau de Coordination du COMCEC d'entreprendre le travail nécessaire pour mobiliser les contributions volontaires des Pays Membres intéressés à cette fin.

11- **A salué** les efforts des Etats Membres pour la mise en œuvre réussie de huit projets en 2021 et le lancement de six projets en 2022 dans le cadre du COMCEC COVID Response (Réponse du COMCEC au COVID).

12- **Invité** les États Membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC, dans la mesure du possible.

13- **Encourage** les Etats Membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.

14- **Notant avec satisfaction** que le nombre de Etats Membres enregistrés à au moins un Groupe de Travail du COMCEC a atteint les 50 participants, **demande** aux Etats Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail.

15- **Prend note avec appréciation** du fait que les Etats Membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie, le Nigeria et la Türkiye, ont déjà mis en place des mécanismes nationaux de coordination pour faciliter la coordination des travaux liés au COMCEC, en particulier la mise en œuvre des résolutions du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle au niveau national et **encourage** les autres Etats Membres à établir des mécanismes similaires à ces fins.

16- **Demande** également aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

17- **Remercie** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, le SID, le SIAICE, la SIIFC, la CICA, l'INMPI et l'OISA pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.

18- **Réitère** les résolutions pertinentes des Sessions du COMCEC, qui soulignent le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres, conformément à son mandat, et qui **soulignent également** le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.

19- **Réitère également** sa demande aux Institutions de l'OCI travaillant dans les domaines économique et commercial de poursuivre la coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, y compris par le biais du Comité de Session, afin de garantir les progrès et la complémentarité dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de l'OCI 2025 : Programme d'action, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement.

20- **Adopte** les recommandations de la 38^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue à Ankara les 24 et 25 mai 2022.

21- **Demande** aux Etats Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la

stratégie COMCEC et **fait appel** à ces institutions à envoyer des invitations aux Etats Membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

1 **Mise en œuvre de l'OCI-2025: Programme d'Action (Ordre du jour: Point 3)**

22- **Prend note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025: Programme d'action (PoA).

23- **Souligne** l'importance du suivi actif de la section économique et commerciale du PA par le COMCEC, et **demande** au Secrétariat général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'activité complets sur la situation de la mise en application du programme aux sessions et aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

24- **Félicite** les efforts du Secrétariat général de l'OCI pour avoir organisé la sixième Réunion Annuelle de Coordination des Institutions de l'OCI (ACMOI) à Djeddah, siège de l'OCI, les 14-15 décembre 2022.

25- Rappelant les résolutions concernées des sessions du COMCEC, **a prié** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI.

Développements Economiques Mondiaux avec une Référence Spéciale aux Etats Membres de l'OCI (Ordre du jour : Point 4)

26- **Prend note des** conclusions soulignées dans le rapport du SESRIC intitulé " Perspectives Economiques de l'OCI 2022 : Réaliser Une Récupération Durable et Résiliente après la Pandémie de COVID-19", et **reconnait** la précieuse contribution de sa section spéciale qui met en évidence un certain nombre de mesures politiques sans engagement visant à renforcer la résilience économique face aux chocs futurs, au-delà de la pandémie de la COVID-19.

27- **Notant** que le rapport met l'accent sur la tendance croissante des risques géopolitiques et des menaces de conflits, ainsi que sur les défis liés au changement climatique, **encourage** les États Membres à prendre en compte des mesures mises en évidence lors de l'élaboration de politiques et de stratégies appropriées pour renforcer la résistance de leur économie aux chocs futurs.

28- **Félicite** les efforts des institutions de l'OCI pour aider les Etats Membres dans leurs efforts visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, entre autres, la publication intitulée "Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI : les voies pour une reprise durable et résiliente", Base de

données sur la pandémie de COVID19 pour les Etats Membres de l'OCI, et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par le SESRIC.

29- **Charge** le SESRIC de continuer à surveiller les développements économiques mondiaux et leurs implications sur les Etats Membres et **charge également** le SESRIC de continuer à en rendre compte aux sessions annuelles du COMCEC.

2 Commerce Intra-OCI (Ordre du jour : Point 5)

30- **Prenant note avec satisfaction de** la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC les 11 mai 2022 et 4 octobre 2022, respectivement dans un format virtuel, avec le thème "Accroître l'internationalisation des PME dans les Etats Membres de l'OCI", **accueille favorablement** les recommandations stratégiques suivantes :

- Promouvoir la formalisation des PME et éliminer l'informalité en réduisant, entre autres, le temps et le coût de l'enregistrement et en réduisant les charges administratives.
- Adopter une définition uniforme des PME et identifier clairement les objectifs des lois et réglementations relatives aux PME.
- Faire de l'internationalisation des PME une partie des documents de politique nationale en développant une stratégie pour les PME, en définissant cette stratégie dans un document pluriannuel et en positionnant les politiques d'internationalisation des PME dans le contexte de cadres politiques plus larges.
- Soutenir le cadre institutionnel par les moyens financiers et les garanties gouvernementales nécessaires pour faciliter l'accès des PME au financement lorsqu'elles se lancent sur les marchés internationaux.
- Catégoriser les PME en fonction de leur capacité et de leur potentiel d'internationalisation et les impliquer dans des programmes d'aide à l'exportation en fonction des résultats du système de tri.
- Soutenir les ressources de gestion et humaines des PME conformément aux exigences d'une internationalisation réussie.
- Fournir des mécanismes d'orientation permettant aux PME d'améliorer leurs produits en fonction des normes et certifications requises spécifiques au marché et aux produits.
- Soutenir l'image de marque des PME en créant une marque nationale et en incluant les produits des PME dans la marque nationale.
- Effectuer régulièrement des analyses d'impact des programmes et les suivre, les évaluer et les partager de manière transparente avec les parties prenantes concernées.

(Réf : Document Code OIC/COMCEC /)

31- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur le commerce du COMCEC à participer aux 20^{ème} et 21^{ème} réunions du groupe de travail sur le commerce du COMCEC qui se tiendront en 2023 sur le thème de "Améliorer les capacités de commerce électronique des Etats Membres de l'OCI".

32- **Salue** les efforts de la Palestine, du Liban, du Maroc, de l'Indonésie et de l'INMPI pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du neuvième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Améliorer l'internationalisation des PME palestiniennes de calcaire" mis en œuvre par la Palestine,
- Le projet intitulé "Développer une feuille de route pour l'établissement d'un organisme national de facilitation du commerce au Liban" mis en œuvre par le Liban,
- Le projet intitulé "Accélération du dédouanement des marchandises entre les Etats Membres de l'OCI par l'échange de certificats d'origine électroniques" sont mis en œuvre par le Maroc,
- Le projet intitulé "Stratégie d'intensification des exportations et aide à l'accès aux marchés pour les PME" mis en œuvre par l'Indonésie,
- Le projet intitulé "Promotion de l'utilisation des normes halal de l'OCI/INMPI dans la région asiatique et arabe" est mis en œuvre par l'INMPI avec 17 Etats Membres bénéficiaires.

33- **Salue également** les efforts du Sénégal pour le projet intitulé "Programme de résilience contre la Covid-19 pour la gestion numérique des marchés agricoles" mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 2^{ème} appel du COMCEC COVID Response.

34- **Prenant en considération** le rôle vital des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) pour nos économies en termes de production, d'investissement, d'emploi et de croissance, **se félicite** de la suggestion de la République de Türkiye sur le développement d'un programme MPME bien conçu et **demande** au Bureau de Coordination du COMCEC, en coopération avec les États Membres intéressés et les institutions pertinentes de l'OCI, d'initier des études techniques avec les parties prenantes concernées et de faire rapport sur les progrès réalisés au 39^{ème} Comité de Suivi et à la 39^{ème} Session du COMCEC.

35- **Rappelant** la résolution pertinente de la 14^{ème} Conférence Islamique au Sommet, **appelle** les Etats Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises Palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'Etat Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.

36- **Prend note des** données récentes du CIDC sur le "Commerce entre les Etats Membres de l'OCI" indiquant que le volume net du commerce intra-OCI a atteint 367,9 milliards de dollars en 2021 par rapport à 350,4 milliards de dollars en 2019, principalement en raison de l'amélioration du commerce intra-régional entre les Etats Membres et de la flambée des prix des produits de base, y compris le pétrole, les

produits miniers et les produits alimentaires, et par conséquent, la part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur global des Etats Membres a légèrement augmenté de 18,95 % en 2019 à 19,04 % en 2021.

37- **Prend note avec satisfaction** que la deuxième réunion des dirigeants du TISC organisée à Marrakech les 8 et 9 mars 2022 afin de stimuler leurs activités intégrées dans le domaine du commerce et de l'investissement au profit des pays de l'OCI sur quatre comités techniques thématiques : Financement du commerce et assurance, facilitation du commerce et promotion des investissements, Industrie Halal, y compris le Tourisme et les produits Stratégiques, y compris les produits liés à la COVID-19.

38- **Exprime sa satisfaction** au CIDC et aux pays partenaires ainsi qu'aux institutions pour l'organisation des ateliers, webinaires, formations et forums suivants dans le domaine du commerce :

- Webinaires organisés par le CIDC sur la participation et l'organisation de foires commerciales, la résilience des MPME à la COVID-19, la tarification et la documentation des exportations, les techniques de négociation commerciale des MPME, les risques du commerce international, les modalités de paiement, les nouvelles règles incoterms entre janvier et décembre 2022,
- Un webinaire de formation sur les stratégies d'exportations de produits alimentaires pour les PME du Cameroun les 2 et 3 février 2022,
- Le Forum des Agences de Promotion des investissements de l'OCI sur le dialogue politique à Dakar le 15 juin 2022 par la République du Sénégal, la CIDC, le CDC de la BID, la BADEA,
- Le Forum d'investissement de l'OCI au Sénégal à Dakar les 16 et 17 juin 2022,
- Un programme de formation sur la Certification Halal pour les Pays Africains à Dakar les 15 et 16 juin 2022,
- Un atelier sur l'Économie du Savoir a été réalisé par la CICIA à Dakar le 14 juin 2022,
- La 1^{ère} Réunion du Groupe Intergouvernemental d'experts sur la création d'un organe et d'un mécanisme permanents de règlement des différends relatifs aux Investissements à Casablanca du 3 au 6 octobre 2022.

39- **Se félicite** que les Etats Membres concernés accueilleront les événements suivants :

- Le Royaume du Maroc accueillera l'atelier sur la numérisation des Services d'API en collaboration avec le CIDC, la BID à Casablanca les 19 et 20 décembre 2022,
- La République d'Ouganda organisera avec le CIDC la réunion-café (Coffee Meet) de l'OCI à Kampala les 7 et 8 mars 2023,
- La République Islamique du Pakistan accueillera le Forum des affaires Pakistan-Afrique en collaboration avec le CIDC et d'autres institutions de l'OCI en marge de la 18^{ème} Foire commerciale de l'OCI,

- La République de Côte d'Ivoire organisera avec le CIDC l'OCI-Cote Invest à Abidjan les 16 et 17 mars 2023,
- 40- **Demande** aux Etats Membres de continuer à fournir au CIDC des données relatives aux statistiques et réglementations sur le commerce et l'investissement et charge la BID et le CIDC de suivre la question de l'expansion du commerce intra-OCI et de faire rapport au COMCEC et à d'autres forums de l'OCI.
- 41- **Exprime ses remerciements** au SESRIC et au SIFC pour la préparation d'une étude conjointe sur "Les impacts de la facilitation des échanges et des performances logistiques sur les flux commerciaux : le cas des pays africains enclavés de l'OCI".
- 42- **Apprécie** le SESRIC pour l'organisation des cours de formation, des webinaires, et des ateliers dans le secteur commercial, particulièrement sur les statistiques du commerce international dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

i) SPC-OCI

- 43- **Se félicite** que le SPC-OCI soit entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022, conformément aux résolutions pertinentes de la 37^{ème} session ministérielle du COMCEC et aux décisions du Comité de négociation commerciale du SPC-OCI.
- 44- **Demande** aux États Participants, qui ne l'ont pas encore fait, d'accélérer l'achèvement de leurs procédures internes et autres préparatifs dans les meilleurs délais et d'en informer le Secrétariat du CNC.
- 45- **Prend note avec appréciation** que le Conseil de Coopération du Golfe fournira ses listes de concessions les plus récentes au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, au nom de ses six Etats Membres : Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar et Oman.
- 46- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} session du COMCEC, **prend note des** observations faites par certains États participants du SPC-OCI selon lesquelles une fois que le système sera opérationnel, des arrangements commerciaux plus avancés devront être initiés immédiatement dans le cadre du SPC-OCI.
- 47- **Fait appel** aux Etats Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les invite à les signer et à les ratifier dans les meilleurs délais et à compléter les autres procédures d'adhésion au Système.

48- **Demande** au CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC, à la BID et à d'autres institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SPC-OCI.

49- **Se félicite** de la convocation du Comité de Négociations Commerciales (CNC) le 27 novembre 2022, en marge de la 38^{ème} session du COMCEC et prend note avec satisfaction des décisions suivantes du CNC : (i) préparation d'une liste de contrôle afin de suivre l'historique de la mise en œuvre, (ii) redistribution des listes de concessions par voie diplomatique, (iii) résolution des problèmes de transposition du code SH avec l'assistance technique du Secrétariat du CNC, (iv) organisation d'une réunion de suivi au niveau des experts, (v) clarification des modalités à appliquer sur la préparation de la liste des concessions du CCG avec toutes ses implications techniques et juridiques par le Secrétariat du CNC et les commentaires des États participants.

50- **Se félicite** également de la convocation des ministres du commerce, des finances et de l'économie le 29 novembre 2022 en marge de la 38^{ème} session du COMCEC, où les honorables ministres ont réitéré l'importance d'accroître le commerce intra-OCI, en particulier grâce à la mise en œuvre complète du SPC-OCI et ont indiqué leur volonté d'étendre la portée du SPC-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

51- **Exprime** sa gratitude à la République du Sénégal pour avoir accueilli la 17^{ème} Foire commerciale de l'OCI des Etats Membres de l'OCI à Dakar du 13 au 19 juin 2022, en coopération avec le CIDC.

52- **Se félicite** que les Etats Membres suivants accueilleront des Expositions et des Salons Commerciaux Islamiques en coopération avec le CIDC et **demande** à tous les Etats Membres d'encourager la participation active de leurs secteurs privés et des institutions concernées à ces événements :

- Le Royaume de Bahreïn accueillera l'"Exposition Halal de Bahreïn" du 4 au 6 mai 2023 en collaboration avec le CIDC et l'INMPI,
- La République du Sénégal accueillera la "5^{ème} expo santé de l'OCI" à Dakar du 18 au 21 mai 2023, en collaboration avec le Centre international du commerce extérieur du Sénégal,
- La République tunisienne accueillera la "10^{ème} exposition halal de l'OCI" à Tunis du 31 mai au 4 juin 2023 en collaboration avec le CIDC et l'INMPI,
- La République Islamique du Pakistan accueillera la "18^{ème} Foire commerciale de l'OCI" sur le thème de « L'autonomisation des Femmes à travers l'Entrepreneuriat » en

coopération avec le CIDC à Lahore du 16 au 18 juin 2023 en collaboration avec Autorité de développement du commerce du Pakistan (TDAP) et les institutions compétentes de l'OCI,

- La République de Côte d'Ivoire accueillera la "2^{ème} Exposition du Coton, du Textile et de l'Habillement de l'OCI" à Abidjan du 19 au 22 juillet 2023.

53- Se référant à la décision pertinente de la 48^e réunion du conseil des ministres des affaires étrangères, **invite** le secrétariat général a constitué un comité de coordination pour la 18^e foire commerciale de l'OCI qui sera accueilli par le Pakistan à Lahore du 16 au 18 juin 2023 comprenant le bureau de coordination du COMCEC, le CIDC, l'ICCIA, le BID, le SIIFC, le SESRIC et tout autre institution pertinente de l'OCI.

54- **Demande** au CIDC de continuer à organiser des foires sectorielles spécifiques en coopération avec les Etats Membres et de soumettre régulièrement des rapports d'activité sur les foires commerciales des pays Islamiques et les autres foires spécialisées ainsi que les expositions aux sessions du COMCEC et d'organiser des activités de promotion de l'investissement telles que des forums de haut niveau et des programmes de renforcement des capacités au niveau national et régional afin de renforcer l'investissement intra-OCI.

iii) Assistance Technique liée à l'OMC

55- **Exprime** ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour l'organisation de cours de formation et de séminaires liés à l'OMC et **appelle** la BID et le CIDC à continuer à fournir une assistance technique aux Etats Membres sur les questions liées à l'OMC et à renforcer leurs efforts pour sensibiliser les Etats Membres à l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies en surveillant les questions relatives aux activités de l'OMC et en faisant rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.

56- **Appelle** les pays de l'OCI membres de l'OMC d'aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.

57- **Appelle également** les Etats Membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Etats Membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

58- **Demande** au CIDC et à la BID d'élaborer un programme d'assistance technique au profit de l'État de Palestine sur les négociations commerciales de l'OMC, la facilitation des échanges, la formation des négociateurs locaux, les stratégies d'accès au

marché des PME nationales par le biais d'un programme de liaison inversée avec d'autres États membres.

59- **Exprime sa gratitude** au SIIFC et à la BID RCI pour avoir organisé un webinaire sur la préparation de la 12^e Réunion Ministérielle de l'OMC le 31 mai 2022 en collaboration avec le secrétariat de l'OMC au profit des Etats Membres de l'OCI.

60- **Exprime sa gratitude** au SIIFC et à la BID CCD pour avoir organisé un atelier sur le TIR/eTIR et la CMR/e-CMR des pays africains de l'OCI à Casablanca, Maroc les 28 et 29 Juin 2022 en collaboration avec la CEE – ONU et l'IRU.

iv) activités de Financement du Commerce

61- **Apprécie** les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Etats Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI.

62- **Prend note avec satisfaction** que les approbations et les décaissements cumulés du SIFC dans le financement du commerce ont atteint, depuis sa création en 2008 jusqu'à la fin de 2021, 61,4 milliards de dollars américains et 50,1 milliards de dollars américains, respectivement.

63- **Prend note avec satisfaction** que les fonds mobilisés des banques partenaires et des institutions financières, depuis sa création, s'élèvent à 38 milliards de dollars américains, reflétant le rôle critique de la SIIFC en tant que catalyseur pour attirer des financements pour des transactions importantes pour la même période, les approbations cumulatives de la SIFC au profit des États membres de l'OCI.

64- **Salue** les efforts de la SIIFC d'assister les Etats Membres pour alléger les conséquences néfastes de la pandémie de la COVID-19 dans les PMMA, où, dans le cadre de son initiative de réponse rapide, le SIIFC a alloué 605 millions de dollars pour l'achat de fournitures médicales, de denrées alimentaires de base et sous son initiative de réponse à la reprise, le SIIFC a alloué 945,0 million de dollars supplémentaires en faveur des banques locales et régionales pour le redressement des PME et des acteurs du secteur privé, face à l'impact négatif de la pandémie.

65- **Salue** les efforts de la SIIFC pour étendre le programme des ponts commerciaux arabo-africains (PCAA)-La SIIFC et les institutions partenaires continuent d'étendre et de mettre en œuvre le programme PCAA, qui est conçu pour promouvoir le commerce et les investissements comme un outil pour élargir les opportunités économiques, et

soutenir une croissance durable dans les Etats Membres arabes et subsahariens de l'OCI.

66- **Prend note** avec satisfaction des efforts de la SIIFC dans la mise en œuvre des programmes de solutions commerciales intégrées, y compris le programme de développement du café en Indonésie, le programme relais du coton et divers programmes pour la Tunisie, le Bangladesh, le Pakistan, les pays de la CEI, les Maldives, le Burkina Faso et les Comores, pour améliorer la productivité, la création d'emplois, la promotion des exportations et la réduction de la pauvreté par le commerce.

67- **Prend note** avec satisfaction des initiatives de développement du commerce mis en œuvre par le SIIFC, dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment initiative d'aide au commerce pour les Etats Arabes (AFTIAS), le programme de pont commercial arabo-africain (PCAA), le fonds de développement du commerce, le programme mondial pour les PME de la SIIFC (un nouveau pays est couvert, à savoir le royaume d'Arabie Saoudite), et le programme de développement du commerce de la région de la CEI.

68- **Prend en note** avec satisfaction des contributions de la SIIFC au développement de l'industrie du financement du commerce islamique dans les états membres, en soutenant des programmes de formation et des ateliers sur la finance islamique et en promouvant les solutions de Financement Du Commerce Islamique pour le commerce transfrontalier.

69- **Salue** les efforts de la SIIFC pour élargir la portée de ses produits de financement du commerce (confirmation LC, SBLC, etc.), qui visent à faciliter les flux commerciaux entre les Etats Membres de l'OCI et au-delà, en renforçant les partenariats avec les institutions financières locales et régionales pour le secteur privé et le soutien aux PME.

70- **Apprécie** les efforts de la SIAICE en tant que l'une des principales institutions multilatérales d'assurance du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements au monde offrant des solutions d'assurance et de réassurance conformes à la Charia.

71- **Prend note avec satisfaction** des opérations de la SIAICE en 2021, qui s'est traduite par un montant de 9,79 milliards USD d'affaires assurées, portant le montant cumulé des affaires assurées depuis la création à 83,31 milliards USD et du rôle de la SIAICE dans le soutien de 4,49 milliards de dollars d'affaires intra-OCI assurées, impliquant 40 pays.

72- **Prend note du** rôle de la SIAICE dans le soutien de 4,49 milliards USD d'affaires

assurées intra-OCI, impliquant 40 pays et les rapports de progrès et de plan de mise en œuvre préparés par la SIAICE sur le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI et **demande** à la SIAICE et au SESRIC de compléter les préparations techniques pour lancer le programme au plus tôt.

73- **Prend également note** de la proposition préparée par la SIAICE, le SESRIC, la CICIA et le CIDC pour organiser des activités de renforcement des capacités pour les bénéficiaires potentiels du programme dans les secteurs couverts par les activités principales du programme et **demande** à la SIAICE, au SESRIC, au CIDC et à la CICIA de mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités au plus tôt.

v) les Activités Commerciales de l'INMPI

74- **Salue** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de développement de capacité des Etats Membres.

75- **Invite** les Etats Membres concernés à devenir membres de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), conseils de métrologie et d'accréditation.

76- **Exprime ses remerciements** à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et **invite** les Etats Membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC-Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

77- **Invite** les Etats Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les Etats Membres, et invite les Etats Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

78- **Prend note avec satisfaction** l'élaboration du Plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI et de l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

79- **Exprime ses remerciements et son appréciation a la République de Türkiye** pour avoir accueilli la 9^{ème} exposition halal de l'OCI et le 8^{ème} sommet mondial du halal en collaboration avec l'INMPI et le CIDC du 24 au 27 novembre 2022, à Istanbul.

3 Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique (Ordre du jour : Point 6)

i. Réunions du Secteur Privé :

80- **Prend note** des efforts de la CICIA pour améliorer la capacité et la qualité de ses chambres membres grâce à la transformation numérique.

81- **Prend note avec satisfaction** du rôle de la CICIA dans les forums internationaux en tant que représentant du secteur privé des Etats Membres, en promouvant des secteurs prioritaires tels que le Halal, la banque Islamique, l'agrobusiness, les transformations numériques et la promotion de l'autonomisation des femmes au sein du secteur privé.

82- **Prend note** du nouveau format appelé "forums sectoriels" organisé par la CICIA et encourage les Etats Membres, les chambres de commerce des Etats Membres et les institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux activités de la CICIA dans les domaines de l'agriculture durable, du tourisme durable, de l'économie Islamique, de l'investissement, de l'économie numérique et de l'entrepreneuriat afin de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI pour une croissance économique résiliente des Etats Membres.

83- **Demande** à la CICIA en consultation avec les Etats Membres et les institutions compétentes de l'OCI de poursuivre ses efforts en faveur de la facilitation des projets de sociétés de portefeuille de la CICIA tels qu'a) La Banque Islamique de Microfinance b) le Waqf vert c) L'Incubation agricole d) Les Marchés des changes de produits agricoles, et **également appelle** le secteur privé des Etats Membres à envisager des partenariats dans les projets mentionnés.

84- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour l'organisation de cours de formation et de webinaires sur le secteur privé, en particulier pour les registres d'affaires pour la démographie des affaires et les statistiques d'entrepreneuriat, et pour renforcer l'implication du secteur privé dans le développement des compétences dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB) et le Programme de l'OCI-EFP.

ii. Centre d'Arbitrage de l'OCI

85- **Demandé** aux Etats Membres d'encourager leurs chambres à participer activement au travail du Centre d'arbitrage de l'OCI en vue d'améliorer l'utilisation des services du Centre par leur secteur privé.

iii) Financement du développement du secteur privé :

86- **Félicite** les activités d'investissement, de financement, de conseil et de développement de la SID pour soutenir le développement du secteur privé dans les Etats

Membres de l'OCI.

87- **Prend note avec appréciation** des efforts de la SID, qui œuvre efficacement au financement de projets du secteur privé, y compris des projets de PME dans les Etats Membres, et dont les approbations cumulées de la SID s'élèvent à 6,2 milliards de dollars et les décaissements cumulés à 4,1 milliards de dollars depuis sa création en 1999.

88- **Félicite** les importantes synergies commerciales capturées par la SID avec d'autres institutions' de développement de finances (y compris la SIFC et la SIAICE) au cours de 2022, y compris les co-investissements dans 9 transactions Sukuk d'une valeur totale de plus de 500 millions de dollars.

89- **Salue** les efforts de la SID pour mener des programmes spéciaux visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, notamment le programme BRAVE Women au Yémen, qui permet aux femmes entrepreneurs d'avoir accès à des financements ainsi qu'à une nouvelle plateforme de commerce électronique.

90- **Demande** à la SID de soumettre régulièrement des rapports complets concernant ses efforts de promotion du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Approfondissement de la coopération financière (Ordre du jour : Point 7)

91- **Prenant note avec satisfaction** de la convocation des 17^{ème} et 18^{ème} réunions du Groupe de travail sur la Coopération Financière du COMCEC, qui se tiendront virtuellement le 9 mai 2022 et le 3 octobre 2022, respectivement, avec pour thème "Efforts de normalisation dans la finance Islamique", et **se félicite** de ses recommandations politiques soumises sous les rubriques suivantes :

- Élaborer un plan directeur stratégique complet qui définit clairement les exigences de normalisation et d'harmonisation (aux niveaux mondial et local).
- Établir un cadre de gouvernance centralisé de la Charia pour garantir la conformité de l'industrie des services financiers Islamiques aux normes relatives aux produits de la Charia, à la résolution des litiges et à l'établissement de rapports.
- Assurer une révision périodique des normes afin qu'elles reflètent la dynamique et les besoins actuels du marché.
- Améliorer les cadres juridiques, réglementaires et de surveillance afin de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs du marché.
- Améliorer la coordination entre les organismes de réglementation et les organismes

internationaux de normalisation.

- Développer un capital humain de qualité en incluant des modules liés à la normalisation dans les programmes d'enseignement supérieur, en organisant des formations et des séminaires et en introduisant l'accréditation des programmes universitaires de finance Islamique.

92- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC à participer activement à ses 19^{ème} et 20^{ème} réunions qui se tiendront sur le thème "Améliorer la coopération entre les banques centrales en termes de monnaies numériques : Défis et perspectives pour les Etats Membres de l'OCI" en 2023.

93- **Félicite** les efforts du SESRIC pour le projet intitulé "Renforcer la littératie financière et promouvoir la finance Islamique dans les Etats Membres de l'OCI" en cours de mise en œuvre par le SESRIC en 2022 en partenariat avec la Banque Centrale de la République de Türkiye, la Banque d'Indonésie et l'Autorité des Services financiers d'Indonésie au profit de 41 Etats Membres de l'OCI.

94- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour l'organisation des cours de formations, des ateliers de formation et des webinaires liés à la coopération financière, en particulier sur les statistiques bancaires, d'assurance et financières ; les finances gouvernementales, les statistiques fiscales et du secteur public ; et les statistiques de prix dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

i) Forum des Bourses de Valeurs OCI

95- **Se félicite** du rapport de la 16^{ème} Réunion du Forum des bourses de l'OCI tenue virtuellement le 11^{ème} octobre, 2022.

96- Le Comité a **salué** les efforts déployés par le Forum des bourses de l'OCI et ses groupes de travail et a **invité** les Etats Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

97- **Se félicite** de l'offre de la Bourse d'Istanbul, qui, en tant que Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI, accueillera la 17^{ème} Réunion du Forum en 2023 et **appelle** les Etats Membres de participer activement à cet événement important.

98- **Félicite** le groupe de travail sur les indices pour avoir mené à bien la création du Fonds indicial S&P/OCI COMCEC 50 Shariah, qui a récemment été mis à la disposition des investisseurs internationaux.

99- **Prenant note avec appréciation de la tenue d'une** table ronde sur "Les marchés des capitaux de l'OCI et le Fonds indiciel S&P/OCI COMCEC 50 Shariah" en marge de la 38^{ème} Session du COMCEC, **invite** les États Membres à s'engager dans des activités de promotion et de marketing pour les investisseurs potentiels dans leurs pays respectifs afin de les sensibiliser au Fonds indiciel S&P/OIC COMCEC 50 Shariah.

100- **Prend note de** l'exposé du Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI sur les efforts visant à établir le change d'or de l'OCI entre les États membres volontaires et **demande** au Secrétariat du Forum de faire avancer les préparatifs techniques sur le nouveau modèle basé sur la blockchain pour le projet de change d'or de l'OCI en coopération avec les banques centrales et rendre compte des progrès à la 39^{ème} session du COMCEC et à la réunion du Comité de Suivi.

101- **Invite** les États Membres intéressés et leurs institutions compétentes à soutenir activement le Groupe de travail du Forum sur les Métaux précieux en trouvant des homologues et en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le Projet de change d'or de l'OCI afin de contribuer à la formulation du modèle d'affaires pour un Marché de change d'or de l'OCI qui fonctionne bien.

102- **Prend note avec appréciation** du cours de formation sur les "Opérations du marché des capitaux" organisé par le Forum des Bourses de l'OCI en collaboration avec le SESRIC les 11 et 12 mai 2022.

103- **Prenant note de la** Conférence Académique intitulée "Durabilité et Finance Islamique dans les pays de l'OCI" tenue dans le cadre du programme du Forum le 12 octobre 2022, **demande** au Forum de continuer à travailler sur des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation sur la durabilité.

104- **Félicite** les efforts du SESRIC dans l'organisation des activités de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des bourses et **demande** au SESRIC, en collaboration avec le Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI, d'organiser de telles activités au profit des bourses et des autorités nationales pertinentes dans les États Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Bourses du SESRIC (SE-CaB).

ii) Coopération entre les Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux

105- **Prend note** du rapport de la commission de la 11^{ème} réunion du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC tenue virtuellement le 1 novembre, 2022.

106- Se **félicite** de l'offre du Conseil des marchés des capitaux (CMB) de la République

de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 12^{ème} réunion du Forum CMR du COMCEC, en 2023, **appelle** les Etats Membres à participer activement à cet important événement.

107- **Salue** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, à savoir le renforcement des capacités, le développement des marchés et la littératie financière, et **appelle** les Etats Membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, contribuant ainsi à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail.

108- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} Session du COMCEC, **prend note avec satisfaction de** l'achèvement de la plate-forme GEFAS (Système d'information sur les instruments financiers basés sur l'immobilier et en développement) désignée comme un centre d'information pour les instruments du marché des capitaux sur le thème de l'immobilier et **invite** les Etats Membres intéressés à encourager leurs autorités compétentes à rejoindre cette plateforme et à fournir les informations nécessaires à publier dans GEFAS.”

iii) Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

109- **Se félicite** du communiqué de la 4^{ème} Réunion du forum des banques centrales OCI-COMCEC tenue virtuellement le 25 et 26 septembre 2022.

110- **Se félicite également** de l'offre de la Banque Centrale de la République de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC, d'accueillir la 5^{ème} Réunion du Forum en 2023, et demande à tous les Etats Membres de participer activement à cette Réunion.

111- **Félicite** les programmes de formation et de renforcement des capacités, en particulier sur la gestion des risques dans les institutions financières Islamiques, les opérations monétaires, et l'intégration des technologies financières (FINTECH) dans la finance Islamique, organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres et **demande** au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales pertinentes des États Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

4 Améliorer le Transport et les Communications (Ordre du jour: Point: 8)

112- **Prenant note avec appréciation de** la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications virtuellement le 17 mai 2022 et le 11 octobre 2022, respectivement sur le thème "Impacts économiques et sociaux des infrastructures de transport : Un aperçu des Etats Membres de l'OCI", **salue**

ses recommandations politiques suivantes :

- Pour de meilleurs influence économiques et sociaux des infrastructures de transport, développer/Améliorer une stratégie globale comprenant les composantes de la capacité de développement, de planification et de programmation.
 - Afin de mieux répondre aux besoins intégrer les projets d'infrastructures de transport aux politiques nationales supérieures.
 - Conformément aux analyses économiques et financières de haute qualité promouvoir la hiérarchisation des projets d'infrastructures de transport.
 - Renforcer les conditions d'une meilleure évaluation des risques des projets d'infrastructures de transport.
 - Améliorer la qualité des statistiques sur les projets d'infrastructures de transport et assurer la transparence dans la divulgation des informations.
 - Mieux utiliser les mécanismes alternatifs de financement et d'approvisionnement, y compris les partenariats public-privé (PPP) et mettre en œuvre une analyse ex post pour améliorer l'impact économique et social des infrastructures de transport.
- (Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

113- **Appelle** les Etats Membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur les transports et les Communications du COMCEC, à participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC se tiendront sur le thème "les impacts environnementaux de l'infrastructure de transport dans les Etats Membres de l'OCI", en 2023.

114- **Salue** les efforts de la Gambie et du SESRIC pour les projets suivants en cours de réalisation en 2022 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Améliorer la capacité humaine et institutionnelle pour le développement des indicateurs clés de performance (KPIs) dans le secteur du transport des pays de l'OCI" mis en œuvre par la Gambie,
- Le projet intitulé "Améliorer le cadre réglementaire pour les PPP dans le secteur du transport dans les Etats Membres de l'OCI" est mis en œuvre par le SESRIC avec 16 Etats Membres bénéficiaires.

115- **Salue également** les efforts de la Gambie pour le projet intitulé "Alléger les impacts négatifs de la pandémie du Coronavirus sur le sous-secteur du transport aérien de la Gambie et des pays de l'OCI" mis en œuvre en partenariat avec la Turquie en 2022 dans le cadre du 2^{ème} appel de la réponse du COMCEC à la COVID.

116- **Salue également** les efforts déployés par l'Algérie en coopération avec la Banque Islamique de Développement pour achever le projet « Route Transsaharienne », qui reliera les pays enclavés et sera un pilier d'intégration et de consolidation entre les pays de la région.

117- **Prenant note** des efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et le Groupe de la BID pour opérationnaliser le corridor ferroviaire de l'OCI entre Dakar et Port-Soudan, **demande** au Secrétariat Général et au Groupe de la BID d'informer régulièrement les Etats Membres concernés sur les progrès réalisés dans la réalisation du projet dans les enceintes concernées de l'OCI.

118- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour l'organisation de cours de formation dans le secteur des transports et de la communication, en particulier sur les statistiques des transports dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (StatCab).

Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif (Ordre du jour : Point 9)

119- **Prenant note avec satisfaction** de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le tourisme les 12 mai 2022 et 5 octobre 2022, respectivement dans un format virtuel, avec le thème "Gestion durable des Ressources Humaines dans le Secteur du Tourisme", **accueille favorablement** les recommandations stratégiques suivantes :

- Améliorer/développer des politiques stratégiques de durabilité d'alerte COVID-19 et d'ajustement à la nouvelle normalité dans les ressources humaines.
- Promouvoir la formation continue, les écoles de tourisme, les programmes de certification, les programmes d'échanges internationaux et les possibilités de stages en vue d'améliorer le service et la qualité dans l'industrie du tourisme.
- Assurer la pérennité du bien-être du personnel/des employés par le biais, entre autres, de récompenses, de primes, d'augmentations de salaire ou de la possibilité pour les employés de devenir actionnaires et de conditions de travail favorables.
- Accroître la synergie entre les entreprises et les partenaires.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

120- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC pour participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} réunions du Groupe de travail sur le tourisme qui auront lieu sur le thème "Promouvoir

l'entrepreneuriat pour la compétitivité de l'industrie du tourisme" en 2023.

121- **Exprime sa gratitude à la** Türkiye pour avoir accueilli la 10^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI/du COMCEC qui s'est tenue virtuellement le 10 novembre 2022 avec le thème "Les Perspectives et les Défis du Tourisme Gastronomique dans les Pays de l'OCI".

122- **Salue** les efforts du Nigeria et de l'Ouganda pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 9^{ème} appel de financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Une formation de deux jours sur la gestion des ressources humaines dans le secteur du tourisme" mis en œuvre par le Nigeria,
- Le projet intitulé "Analyse des risques et planification et gestion des crises pour le tourisme communautaire" mis en œuvre par l'Ouganda.

123- **Félicite également** les efforts de la Sierra Leone pour le projet intitulé "Préparation du protocole d'hygiène COVID-19 et formation des employés du secteur du tourisme, des loisirs et de l'hôtellerie" mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 2^{ème} Appel du COMCEC COVID Response.

124- **Invite** les États Membres à encourager leurs institutions concernées, les entreprises de tourisme et les voyageurs, etc. à poursuivre leurs efforts, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Quds al-Sharif pour soutenir les Palestiniens à Al-Quds et à faire preuve de solidarité avec eux.

125- **Se félicite également** de la mise en œuvre réussie de cinq nouveaux projets touristiques interdépendants par le Ministère de l'Économie Nationale de Palestine dans le cadre du Programme du COMCEC Al-Quds avec les titres de projets suivants :

- "Le Parcours Identitaire des Artistes: Tracer le patrimoine à Al-Quds,
- "Habitants de Jérusalem: Parce que Nous Sommes le Lieu et le Temps",
- "Profitez des Joyaux Cachés d'Al-Quds",
- "Boulangeries de la Vieille Ville: Tourisme alimentaire et patrimoine,
- "Al-Quds: Secrets et récits à dévoiler".

126- **Accueille favorablement** l'appel à propositions de projets lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en octobre 2022 dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC couvrant les domaines suivants : tourisme, entrepreneuriat, création d'opportunités d'emploi et autonomisation des femmes et des jeunes, commerce électronique et apprentissage électronique, microfinance et participation des PME à l'économie d'Al-Quds.

127- **Se félicite** de la tenue de la 11^{ème} session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) du 27 au 29 juin 2022 à Bakou/Azerbaïdjan et **salue** la sélection de Şanlıurfa/Türkiye et de Khiva/Uzbékistan comme villes de tourisme de l'OCI, respectivement pour 2023 et 2024.

128- **Exprime sa satisfaction** que l'Ouzbékistan et le Qatar accueillent "les 12^{ème} et 13^{ème} CIMT" en 2024 et 2026, respectivement, et **demande** aux Etats Membres de participer activement à ces événements.

129- **Prend note avec appréciation** des efforts du SESRIC pour la préparation régulière des rapports et l'organisation de cours de formation, d'ateliers et de webinaires sur le secteur du tourisme, en particulier sur l'industrie du Tourisme Halal, les services d'hospitalité, le tourisme de santé, la gestion et marketing des secteurs protégés, les statistiques de tourisme, les statistiques de culture et les indicateurs de tourisme dans le cadre de son Programme de Renforcement de Capacité de Tourisme (Tourism-CaB) et le Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB) aussi bien que le Programme de l'OCI-EFP.

5 Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire (Ordre du jour : Point 10)

130- **Prendre note avec appréciation** de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de travail sur l'agriculture les 26 mai 2022 et 10 octobre 2022, respectivement dans un format virtuel uniquement, sur le thème "Transformer des systèmes alimentaires après la COVID-19 : Les connaissances agricoles et les systèmes d'information dans les Etats Membres de l'OCI", **salue** ses recommandations politiques suivantes ;

- Développer un mécanisme solide pour coordonner et consulter les acteurs afin de fournir un cadre commun dans lequel tous les acteurs peuvent opérer de manière alignée et harmonisée.
- Utiliser les partenariats public-privé pour une gouvernance et un financement efficace de l'AKIS.
- Afin de préparer la main-d'œuvre de demain, investir dans de nouvelles compétences pour l'agriculture en développant des liens et des réseaux entre les jeunes et les institutions AKIS.
- Afin de mieux exploiter leur potentiel en termes d'investissement, de création d'emplois et de productivité agricole, inclure les travailleurs agricoles saisonniers dans l'AKIS.
- Développer un système solide pour un suivi et une évaluation efficace dès le début afin de mieux comprendre l'impact de l'AKIS.
- Afin de répondre au besoin d'informations localisées et personnalisées, renforcer les systèmes de technologies de l'information et de la communication (TIC) pour AKIS.
- Développer un écosystème AgriTech et FoodTech pour la création et la croissance de nouvelles entreprises et soutenir celles existantes.

- Développer un réseau virtuel des institutions AKIS de l'OCI pour accroître la collaboration entre les Etats Membres de l'OCI.

(Ref: Document Code OIC/COMCEC/.....)

131- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC à participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} réunions du groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC qui se tiendront en 2023 sur le thème "Atténuer et se conformer à l'impact des questions économiques et sociales dans la lutte contre l'insécurité alimentaire pour une production agricole durable dans les Etats Membres de l'OCI".

132- **Salue** les efforts du Bénin, de la Türkiye, de la CICIA et de l'OISA pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du neuvième appel du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Promouvoir une agriculture sensible à la nutrition pour assurer la sécurité alimentaire et la bonne nutrition en Afrique de l'Ouest" est mis en œuvre par le Bénin,
- Le projet intitulé "Renforcement des capacités sur les nouvelles technologies pour réduire les pertes après récolte" mis en œuvre par la Türkiye,
- Le projet intitulé "Sensibilisation à l'importance des marchés d'échange de produits agricoles" mis en œuvre par la CICIA avec 7 Etats Membres bénéficiaires,
- Le projet intitulé "Renforcement des capacités des Etats Membres de l'OCI en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire" qui sera mis en œuvre par l'OISA avec 11 Etats Membres bénéficiaires.

133- **Salue également** les efforts de l'Azerbaïdjan, du Bénin et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 2^{ème} appel à la réponse du COMCEC au COVID-19 :

- Le projet intitulé "Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires (FLOW) pendant la pandémie COVID-19 par la promotion d'une agriculture intelligente sur le plan climatique et de pratiques socialement responsables" mis en œuvre par l'Azerbaïdjan,
- Le projet intitulé "Augmenter la productivité du riz pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire au Bénin" mis en œuvre par le Bénin,
- Le projet intitulé "Résilience dans le secteur des semences avec l'augmentation des risques après la COVID-19" mis en œuvre par la Türkiye.

134- **Accueille favorablement** la proposition du projet du Soudan intitulée « Atteindre la sécurité alimentaire des pays arabes à travers le projet du Soudan », visant à renforcer la sécurité alimentaire dans la région arabe.

135- Prenant note des différents outils importants de l'OISA dont disposent les États membres pour accroître la production agroalimentaire de l'OCI et pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement alimentaire intra-OCI, encourage les États membres, le Groupe de la Banque Islamique de Développement et les autres institutions pertinentes de l'OCI à identifier les domaines clés de coopération et à fournir l'assistance technique et le soutien financier nécessaires à l'OISA à cet égard.

136- Prenant note des programmes en cours dans le cadre de l'écosystème de l'élevage tel que développé par l'OISA, encourage les États Membres à aider l'Organisation à fournir les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre réussie de tels programmes au profit des États Membres de l'OCI.

137- Prenant note de la restructuration de l'Association Islamique de Transformation Alimentaire (AITA), une filiale de l'OISA, encourage les États Membres à participer activement en fournissant des informations précieuses pour établir un mécanisme de coopération mutuelle avec l'AITA, et invite leurs chambres de commerce nationales ou leurs unions alimentaires à envisager de rejoindre l'AITA en tant que membres honoraires afin de faciliter l'adhésion des principales entreprises privées du secteur alimentaire.

138- **Prend note des** cours de formation virtuellement tenus par le SESRIC dans le secteur agricole, particulièrement sur le coton, la sécurité alimentaire par des systèmes d'irrigation efficaces, les indicateurs ODD 2 (zéro faim), et ODD 13 (action climatique), dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (Agri-CaB) et du Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

139- **Prend note des** cours de formation du SESRIC organisés sur "Outils et techniques biotechnologiques pour le coton" les 17 et 28 janvier 2022 à Dhaka, au Bangladesh, et "Renforcer la sécurité alimentaire par des systèmes d'irrigation efficaces" dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire les 23 et 25 août 2022 dans un format virtuel uniquement.

140- **Prend note avec satisfaction** de l'allocation de ressources de 270 millions de dollars par la SID pour la période de 2023 à 2025 afin de relever les défis de sécurité alimentaire auxquels sont confrontés ses États Membres dans le cadre du Programme d'intervention en matière de sécurité alimentaire du Groupe de la BID.

Allègement de la Pauvreté (Ordre du jour : Point 11)

141- **Prenant note avec appréciation** de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté qui se sont tenues virtuellement

le 10 mai 2022 et les 6 et 7 octobre 2022, respectivement, avec le thème de "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de la COVID-19", et **se félicite** de ses recommandations politiques catégorisées selon les niveaux d'interopérabilité et d'intégrité des systèmes d'assistance sociale dans les Etats Membres de l'OCI

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

142- **Appelle** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté du COMCEC à participer activement aux 20^{ème} et 21^{ème} Réunions du Groupe de Travail qui se tiendront avec le thème de "Stratégies efficaces d'éducation et de formation professionnelles pour réduire le chômage des jeunes dans les Etats Membres de l'OCI" en 2023.

143- **Salue** les efforts de la Türkiye et du SESRIC pour les projets suivants mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 9^{ème} appel de financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Impacts de la numérisation dans le programme d'assistance sociale pour la migration forcée" mis en œuvre par Türkiye,
- Le projet intitulé "Encourager les solutions de technologie de l'information (IT) pour améliorer l'efficacité des services publics d'emploi (SPE) dans les Etats Membres de l'OCI" est mis en œuvre par le SESRIC avec 15 Etats Membres bénéficiaires.

144- **Apprécie** le SESRIC de la préparation régulière des rapports de recherche sur les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes avec des besoins spéciaux et le marché du travail ainsi que de l'organisation des cours de formation, des ateliers et des webinaires liés à la réduction de la pauvreté, en particulier sur les politiques et les stratégies de réduction de la pauvreté, les statistiques sur la pauvreté et les conditions de vie dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités de Réduction de la Pauvreté (PA-CaB) et le Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

145- **Réitère** sa demande aux Etats Membres qui se sont engagés envers le FSID de respecter leurs engagements et de faire de nouvelles contributions pour financer davantage de projets de réduction de la pauvreté dans les Etats Membres

146- **Se félicite** des efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la mobilisation des ressources de différentes institutions de financement pour une mise en œuvre plus efficace du SPDA (Programme spécial pour le développement de l'Afrique),

demande au FSID de renforcer ses efforts pour la mobilisation des ressources et le plaidoyer de différentes ressources, y compris les ressources gouvernementales, non gouvernementales et le secteur privé dans les Etats Membres et de faire rapport sur les progrès à la 39^{ème} session du COMCEC.

147- **Prend note avec satisfaction** des efforts du Fonds de solidarité Islamique pour le développement pour la mobilisation de son capital cible à partir de différentes ressources, y compris les ressources gouvernementales, et le secteur privé dans les États membres, à travers ces nouveaux outils de fonds d'investissement Ihsan Waqf et les fonds nationaux. Islamique

148- **Réitère** sa demande au FSID de préparer et de publier une publication contenant l'essentiel des activités et des meilleures mises en œuvre de projets au cours de ses 15 années d'existence.

ii) Programme de l'EPF-OCI

149- **Prenant note avec appréciation** du rapport d'avancement du SESRIC sur la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFP 2020-2025 et demande au SESRIC de continuer à soumettre des rapports d'avancement sur le statut de la mise en œuvre de la Feuille de Route aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de Suivi.

150- **Demande** au SESRIC de mener davantage d'activités de formation au renforcement des capacités dans le domaine de l'EFTP en se concentrant sur les domaines de coopération de la Feuille de route stratégique OCI-EFTP 2020-2025, à savoir "cadre législatif, gouvernance et promotion", "Formation des enseignants en EFTP", "normes professionnelles, système de qualification et d'assurance de la qualité" et "programmes de certification et de formation modulaires".

151- **Appelle** les Etats Membres à participer et à soutenir les diverses activités de développement des capacités du SESRIC organisées dans le cadre du programme OCI-EFP.

iii) Mise en Œuvre des ODD

152- **Prend note avec appréciation** du rapport présenté par le SESRIC intitulé "Vers la réalisation des objectifs de développement durable prioritaires dans les pays de l'OCI 2022".

153- **Exprime son appréciation** au SESRIC pour les activités de formation statistique et les webinaires menés en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des bureaux statistiques nationaux des Etats Membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

154- **Demande** au SESRIC de continuer à préparer des rapports annuels sur les progrès réalisés vers la réalisation des ODD prioritaires dans les Etats Membres de l'OCI, les soumettre aux Sessions ministérielles du COMCEC et continuer à mener des activités de formation statistique en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des bureaux statistiques nationaux des Etats Membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

155- **Prend note de la** liste des activités liées aux ODD des Institutions pertinentes de l'OCI en vue de l'application des ODD dans les Etats Membres et regroupées par le Bureau de Coordination du COMCEC **et appelle** les Etats Membres et les Institutions compétentes de l'OCI à participer activement à ces activités.

156- **Demande** au Bureau de coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI en accord avec les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 39^{ème} session du COMCEC.

Coopération sur la transformation numérique (Ordre du jour : Point 12)

157- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} session ministérielle du COMCEC sur l'Initiative/Programme numérique de haut niveau du COMCEC, **prend note avec satisfaction** de la convocation des 1^{ère} et 2^{ème} réunions techniques le 28^{ème} septembre 2022 et le 1^{er} novembre 2022, respectivement, pour l'Initiative/Programme de haut niveau et se félicite de la réalisation du "Rapport conceptuel sur l'état actuel des Etats Membres concernant la numérisation" préparé par le Bureau de la transformation numérique (BTN) de la Présidence de la Türkiye et le Bureau de coordination du COMCEC.

158- **Prend note avec satisfaction** de la déclaration de la réunion de haut niveau au sujet de la « Initiative/Programme De Coopération Numérique De Haut Niveau du COMCEC » organisée par le bureau de la transformation numérique (BTN) de Türkiye le 27 novembre 2022, en marge de la 38^e session du COMCEC, en particulier l'engagement des Etats Membres à poursuivre leur coopération dans ce domaine, dans le cadre du « Forum De Transformation Numérique De Haut Niveau du COMCEC ».

159- **Prend également acte avec satisfaction** de la proposition du bureau de la transformation numérique de la présidence de la république de Türkiye, en tant que secrétariat du forum de haut niveau sur la transformation numérique du COMCEC, d'accueillir la première réunion du forum de haut niveau en 2023, et demande à tous les états membres intéressés et les institutions compétentes de l'OCI de participer activement aux activités du forum.

L'Echange d'Opinions sur "La Fourniture d'une Assistance Sociale Efficace et l'Autonomisation Socio-économique à la lumière de la Pandémie de COVID-19" (Ordre du jour : Point 13)

160- **Se félicite** des recommandations politiques de la 19^{ème} réunion du Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté, qui a servi de réunion préparatoire à la session ministérielle d'échange de vues, sur le thème "*Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de la COVID-19*", qui s'est tenue virtuellement les 6 et 7 octobre 2022.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

Thème de la prochaine Session d'Échange de Vues

161- **Décide** sur “ L’amélioration Des Capacités De Commerce Virtuel ” comme thème pour la Session des Echanges de Vue à la 39^{ème} Session du COMCEC et **demande** au Groupe de Travail de Commerce du COMCEC lors de sa 21^{ème} Réunion, en coopération avec les Institutions de l’OCI concernées, de venir avec des recommandations concrètes de politique sur ce sujet et de les rapporter à la 39^{ème} Session du COMCEC.

Date de la 39^{ème} Session du COMCEC (Ordre du jour : Point 14)

162- **Décide** que la 39^{ème} réunion du Comité de Suivi aura lieu le 23 et 24 mai 2023 et la 39^{ème} session du COMCEC se tiendra le 2 au 5 décembre 2023, en Türkiye.

Questions Diverses (Ordre du jour : Point 15)

163- **Prend note de** la proposition de la Palestine recommandant que les États Membres de l'OCI à assister et à renforcer la résilience d'Al-Quds et à mobiliser les fonds nécessaires en ajoutant la plus petite unité de monnaie nationale des États membres à la facture mensuelle des abonnés au service de téléphonie fixe et mobile, et explorant les moyens d'établir un fonds qui sera géré par la Banque islamique de développement conformément au mécanisme du Fonds d'Al-Aqsa et du Fonds de Jérusalem, sous réserve de l'approbation de la BID.

164- **Rappelant** la résolution pertinente de la 37^{ème} Session du COMCEC et la recommandation de la 38^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC, **prend note avec appréciation** du travail effectué en vue d'identifier une méthodologie et des critères pour la formulation des projets de résolution dans un format plus concis avec

des points exploitables par le Bureau de Coordination du COMCEC en coopération avec les institutions compétentes de l'OCI **se félicite** des critères suivants pour la formulation des Résolutions ministérielles du COMCEC et **demande** au BCC de tenir dûment compte de ces critères dans la préparation des projets de résolution pour les prochaines sessions du COMCEC et les réunions du Comité de suivi :

- Une initiative/stratégie/programme/projet/, qui nécessite une décision et qui a fait l'objet d'une résolution précédente du COMCEC ainsi que et sur laquelle des études techniques ont déjà été achevées.
- Fixer des objectifs/visions dans les domaines de la coopération et confier des missions aux Etats Membres/Institutions de l'OCI à cette fin.
- Lancement/adoption/approbation/accueil des programmes/projets à moyen et long terme lancés par le COMCEC ou inscrits à l'ordre du jour du COMCEC.
- Programmes/projets concrets développés par les Etats Membres en vue de la mise en œuvre de la stratégie et des recommandations politiques du COMCEC et du programme d'action OCI 2025.
- Programmes/projets/initiatives complets, multilatéraux et à grande échelle des institutions de l'OCI, qui sont conçus au profit des Etats Membres et alignés sur la stratégie et les recommandations politiques du COMCEC ainsi que sur l'OCI 2025.
- Nécessité de la soumission des propositions de résolution par les Etats Membres

Renouvellement des membres du Bureau

165- **Elit** le Qatar, le Brunei Darussalam et le Sénégal en tant que Vice-Présidents du Bureau du COMCEC représentant respectivement les régions Arabe, Asiatique Et Africaine et la République Islamique du Pakistan en sa qualité de Rapporteur, à compter du 39^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ; à la suite de cette élection, la composition du Comité de Suivi est la suivante ;

Pays	Statut
République de Türkiye:	Président (permanent)
État de Palestine:	Vice-Président (Permanent)
Royaume d'Arabie Saoudite :	Vice-Président (Permanent)
Etat du Qatar :	Vice-Président (représentant la région Arabie)
Brunei Darussalam:	Vice-Président (représentant la région Asie)

Sénégal :	Vice-Président (représentant la région Afrique)
État de Koweït:	Membre du Bureau précédent
République d'Indonésie:	Membre du Bureau précédent
République Fédérale du Nigéria :	Membre du Bureau précédent
République Islamique du Pakistan :	Rédacteur

III

**RAPPORT
DE LA TRENTE- HUITIÈME SESSION
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI
(26-29 novembre 2022, İstanbul)**

Original : Anglais

RAPPORT
DE LA TRENTE HUITIÈME SESSION
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI
(26-29 novembre 2022, İstanbul)

1. La Trente-huitième session ministérielle du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 26-29 novembre 2022 à Istanbul.
2. Les représentants des États Membres suivants de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont participé à la Session:

- 1- République d'Azerbaïdjan
- 2- République Démocratique Populaire d'Algérie
- 3- Royaume du Bahreïn
- 4- République Populaire du Bangladesh
- 5- Bénin
- 6- Brunei Darussalam
- 7- Burkina Faso
- 8- République du Cameroun
- 9- République du Tchad
- 10- République de Côte d'Ivoire
- 11- République de Djibouti
- 12- République Arabe d'Égypte
- 13- République du Gabon
- 14- République de Gambie
- 15- Guinée
- 16- République Islamique d'Iran
- 17- République d'Indonésie
- 18- Royaume Hachémite de Jordanie
- 19- État du Koweït
- 20- République du Kazakhstan
- 21- République du Liban
- 22- État de la Libye
- 23- Malaisie
- 24- République Islamique de Mauritanie
- 25- Royaume du Maroc
- 26- Mozambique
- 27- République du Niger
- 28- République Fédérale du Nigéria
- 29- Sultanat d'Oman
- 30- République islamique du Pakistan

- 31- État de Palestine
- 32- État du Qatar
- 33- Royaume de l'Arabie Saoudite
- 34- République du Sénégal
- 35- République Fédérale du Somalie
- 36- Sierra Leone
- 37- Soudan
- 38- République du Tadjikistan
- 39- République Togolaise
- 40- République de Tunisie
- 41- République de Türkiye
- 42- République du Turkménistan
- 43- République d'Ouganda
- 44- État des Émirats Arabes Unis
- 45- République du Yémen

3. La Fédération de Russie, le Royaume de Thaïlande et la République turque de Chypre du Nord ont participé à la Session en tant qu'observateurs.

4. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC, les Institutions/Organes suivants de l'OCI étaient présents à la Session:

- 1- Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
- 2- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- 3- Le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)
- 4- La Société Islamique Internationale de Financement du Commerce(SIFC)
- 5- La Société Islamique pour l'Assurance des Investissements et du Crédit à l'Exportation (SIAICE)
- 6- La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID)
- 7- Organisation Islamique de la Sécurité Alimentaire (OISA)
- 8- L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)
- 9- La Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)
- 10-Forum des jeunes de la Conférence islamique pour le dialogue et la coopération (FJCI-DC)
- 11-L'Université Islamique de la Technologie (UIT)
- 12-Centre d'Arbitrage de l'OCI
- 13-Conseil consultatif des femmes de l'OCI (COE)
- 14-Organisation de développement de la femme (WDO)
- 15-Association des Institutions Nationales de Financement du Développement (IFD) dans les Pays Membres

16-de la Banque Islamique de Développement (ADFIMI)

5. Les représentants des organisations internationales et des universités suivantes ont assisté à la Session:
 - 1- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
 - 2- Le Groupe des Huit Pays en Développement (D-8)
 - 3- L'Organisation pour la Coopération Économique et Commerciale et la Banque de Développement (ECOBANK)
 - 4- Organisation de l'économie de la mer Noire (BSEC)
 - 5- Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM/UNWFP)
 - 6- Le Conseil de Coopération du Golfe (CCG)
 - 7- Organisation des États turqu coastiques

(Une copie de la liste des Participants à la Trente-Huitième Session du COMCEC figure dans l'Annexe I.)

6. La Réunion des Hauts Fonctionnaires de la 38ème Session du COMCEC ayant précédé la Session Ministérielle à eu lieu 26 et 27 novembre 2022 à Istanbul sous la présidence de S.E. d'Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Turquie. Les Hauts Fonctionnaires ont délibéré des points de l'ordre du jour et ont préparé les Projets de Résolution pour examen par la Session Ministérielle.
7. La 41ème réunion du Comité de session du COMCEC s'est tenue quasiment le 16 novembre 2022 en tant qu'événement parallèle avec la participation des institutions compétentes de l'OIC.

(Une copie du rapport de la 41ème Réunion du Comité de Session figure en Annexe II.)

Session d'Ouverture

8. La Séance d'ouverture de la Trente-huitième Session du COMCEC, qui a eu lieu le 28 novembre 2022, a commencé par le discours inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.
9. Dans son discours d'ouverture Son Excellence ERDOĞAN, a souligné l'importance d'être musulman et a déclaré qu'en tant que membres de la Oummah islamique, "Aucun de nous ne pouvait s'isoler du monde extérieur, des événements qui se produisent autour de nous et au-delà".
10. Son Excellence ERDOĞAN a également souligné que : "Nous sommes l'Oummah d'un prophète qui traite les orphelins avec compassion, prend soin des opprimés sans aucune discrimination et prend soin des pauvres."

11. Son Excellence ERDOĞAN en soulignant l'importance des mécanismes consultatifs, de la coordination et des événements culturels qui rapprochent les musulmans, a déclaré qu'avec cette compréhension, la Turquie a accueilli en août 2022 à Konya les 5èmes Jeux de la Solidarité Islamique et en octobre 2022 à Istanbul la 12ème Conférence des Ministres de l'Information. S.E. ERDOĞAN a également souligné que les programmes organisés tout au long de l'année contribuent à mieux se connaître et à développer des projets communs. S.E. ERDOĞAN a aussi exprimé sa conviction dans la poursuite de cette action qui a été atteint.
12. S.E. ERDOĞAN a affirmé que la période rude de la pandémie avait montré à quel point l'assistance sociale est essentielle dans la vie des peuples. A cet égard, S.E. ERDOĞAN a exprimé l'importance de la session d'échange de vues de cette année, qui est consacrée aux systèmes d'assistance sociale.
13. S.E. ERDOĞAN a également souligné que les programmes/projets tels que le SPC-OCI, le Centre d'Arbitrage de l'OCI et le Fonds d'Index Islamique mis en pratique dans le cadre du COMCEC apporterait aux pays Islamiques des contributions significatives à la coopération économique et commerciale.
14. De plus, S.E. ERDOĞAN a affirmé que chaque personne devrait se sentir responsable de toutes les personnes qui souffrent de difficultés et de détresse, particulièrement les femmes et les enfants qui sont persécutés partout dans le monde, qui sont victimes de conflits politiques, et que tous les efforts doivent être faits pour résoudre ces problèmes. S.E. ERDOĞAN a également souligné que la Turquie soutient toujours la cause palestinienne et se tient toujours aux côtés du peuple palestinien.
15. Tout en terminant son discours, S.E. ERDOĞAN a exprimé ses souhaits que la session produise des résultats bénéfiques pour les pays membres et le monde islamique.

(Une copie du texte du Discours Inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN figure en Annexe III.)

16. A la suite du discours d'ouverture de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Son Excellence Dr. Hussein Ibrahim TAHA, Secrétaire Général de l'OCI, a fait sa déclaration. D'abord, S.E. TAHA a affirmé ses remerciements particuliers à S.E. ERDOĞAN, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC et du Gouvernement de la République de Türkiye pour la préparation excellente de cette réunion.
17. S.E. TAHA a déclaré qu'en raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures strictes de confinement les États membres de l'OCI ont subi des effets défavorables entraînant des pertes d'emplois massives, une contraction économique, une chute des investissements et des exportations et la baisse des

activités touristiques. Les effets négatifs de la pandémie ont été aggravé par le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui a perturbé les efforts de redressement de l'économie et conduit à l'insécurité alimentaire de nombreux pays membres de l'OIC.

18. S.E. TAHA a souligné que la 11^{ème} session de la Conférence islamique des ministres du tourisme qui s'est tenue du 27 au 29 juin 2022, avec succès à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, a fourni une occasion unique de partager les expériences pour réduire l'impact de la pandémie et de formuler des recommandations pour accélérer le processus de redressement du secteur du tourisme pendant la période postpandémique. S.E. TAHA a également ajouté que la présente réunion a choisi comme villes du tourisme de l'OIC pour 2023 et 2024 Şanlıurfa (Türkiye) et Khiva (Ouzbékistan).
19. Considérant les difficultés et problèmes communs rencontrés dans les pays de l'OIC, S.E. TAHA a cité les recommandations suivantes sur lesquelles il faut se concentrer ; investir davantage dans les secteurs critiques, notamment l'agriculture et les industries ; mise en œuvre de l'OIC-2025 : Programme d'action et intégrer ses stratégies dans les stratégies nationales de développement des États membres ; créer des synergies entre les pays de l'OIC riches en ressources financières et technologiques et ceux qui disposent de ressources naturelles telles que les terres arables mais qui manquent de finances et de technologie pour les exploiter ; la création d'un fonds par les États membres pour le financement des projets de démarrage afin de soutenir et de promouvoir les projets innovants des jeunes dans divers domaines économiques ; et la mise en œuvre de toutes les initiatives de l'OIC visant à promouvoir le commerce intra-OIC et la coopération en matière d'investissement.
20. Enfin, S.E. TAHA a souligné le grand besoin de soutenir les populations rurales dans les pays les moins avancés (PMA) de l'OIC, en particulier en Afrique. A cet égard, S.E. TAHA a appelé toutes les institutions/organes de l'OIC, y compris le COMCEC, à réaliser des programmes visant à répondre aux besoins socio-économiques des populations rurales dans les PMA de l'OIC.

(Une copie du texte de la Déclaration du Secrétaire Général de l'OIC figure en Annexe IV.)

21. S.E. TAHA a appelé toutes les institutions/organes de l'OIC, y compris le COMCEC, à réaliser des programmes visant à répondre aux besoins socio-économiques des populations rurales dans les PMA de l'OIC.
22. S.E. Dr. Majid Abdullah Al-QASABI, Ministre du Commerce, en tant que Chef de la Délégation du Royaume d'Arabie Saoudite, a affirmé d'abord ses remerciements particuliers et sa gratitude à S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie, pour la convocation réussie de cette

importante Session. S.E. Al-QASABI a déclaré que face aux grands défis que traverse le monde, la convocation de la session est l'occasion de redoubler les efforts et d'élargir les horizons de coopération dans tous les domaines économiques entre les États membres. S.E. Al-QASABI a également ajouté qu'en tant que pays islamiques unis par le lien de la religion, de la fraternité et d'un destin commun, pour faire face aux défis que le monde connaît la réalisation de l'intégration économique et du développement entre les pays islamiques nécessite de maximiser l'utilisation optimale des capacités.

23. S.E. Al-QASABI a également affirmé que le Royaume a joué un rôle important dans l'assistance aux pays affectés par la pandémie dans diverses parties du monde et dans le monde islamique. Soulignant également l'importance de la mise en œuvre du Programme d'action de l'OCI jusqu'en 2025 (PoA-2025), S.E. Al-QASABI a souligné que la participation active de tous les pays membres est décisif pour inclure les programmes de l'OCI parmi leurs priorités.
24. A la fin de son discours, S.E. Al-QASABI a surtout félicité l'État du Qatar, la République du Brunei et la République du Sénégal pour leur élection pour les trois prochaines années en tant que représentants des groupes régionaux à savoir respectivement l'Arabe, l'Asie et l'Afrique au bureau du COMCEC.
25. Le Chef de la Délégation de la République Fédérale du Nigéria S.E. ZUBAIRU DADA, Ministre d'État aux Affaires étrangères, exprimé d'abord ses condoléances aux familles des victimes d'un récent attentat terroriste à Istanbul, et a ajouté que le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations est un acte odieux et condamnable. S.E. DADA a exprimé que l'Afrique est solidaire du gouvernement et du peuple turcs contre cet acte de violence lâche et injustifié. S.E. DADA a également exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République de Turquie pour son soutien constant aux activités du COMCEC au fil des ans dans la promotion de la coopération économique et commerciale intra-OCI.
26. Ensuite, S.E. DADA a indiqué les défis actuels auxquels les États membres sont confrontés en raison du COVID-19 et les efforts pour parvenir à une reprise postpandémique résiliente. Soulignant également la pertinence du thème de la session d'échange de vues en termes de résolution des défis indiqués, S.E. DADA a déclaré que la fourniture d'une assistance sociale aux plus pauvres de la société et leur autonomisation devraient être encouragées par les systèmes de protection sociale, les programmes de soutien aux jeunes et l'entrepreneuriat féminin, et la création de fonds de survie.
27. S.E. DADA a également souligné l'importance du programme de transformation numérique de haut niveau du COMCEC récemment entrepris. S.E. DADA a

souligné que l'Afrique reste attachée à la mise en œuvre des objectifs de la stratégie du COMCEC et pour la prospérité des peuples attache une grande importance au partenariat stratégique entre les États membres.

28. Enfin, S.E. DADA a appelé la BID à poursuivre avec une vigueur renouvelée, la mise en œuvre du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique et en raison des énormes effets économiques défavorables sur le continent africain à revitaliser le projet de chemin de fer Dakar-Port Soudan.
29. Le chef de la délégation du Brunéi Darussalam, S.E. Dr MOHD AMIN LIEW ABDULLAH, ministre des Finances et de l'Économie, a souligné que le thème de la 38^{ème} Session ministérielle, "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de COVID-19" est très pertinente et en pleine adéquation avec les problèmes actuels auxquels l'humanité est confrontée. S.E. ABDULLAH a affirmé que l'affaiblissement de la pauvreté est un élément essentiel des programmes de redressement dans la période postpandémique. S.E. ABDULLAH a également souligné que la numérisation de tous les processus est d'une importance déterminante pour le succès des programmes d'assistance sociale mis en œuvre. À cet égard, le suivi et l'évaluation réguliers des résultats et l'amélioration de la qualité des données et des informations, le renforcement des capacités et des programmes de formation de haute qualité sont tous des sujets importants à prendre en considération pour l'amélioration des programmes d'assistance sociale.
30. Par la suite, S.E. Le Dr Muhammad Sulaiman AL JASSER, Président du Groupe de la BID, a fait un discours. S.E. AL JASSER a exprimé sa gratitude à la République de Türkiye et au Président du COMCEC, pour les efforts déployés pour convoquer cette réunion. S.E. AL JASSER, dans son discours a indiqué que les effets défavorables du COVID-19 sont allés au-delà de la santé, en entraînant en 2020 une forte contraction économique et poussant ainsi plus de 100 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté dans le monde. S.E. JASSER a affirmé que le Programme de préparation et de réponse stratégiques (SPRP) du Groupe de la BID a été lancé pour aider les pays membres à contenir, atténuer et se remettre des effets défavorables du COVID-19. En outre, S.E. AL JASSER a également souligné qu'en avril 2022, le total des engagements du Groupe de la BID dans le cadre du SPRP s'élevait à 4,67 milliards de dollars. S.E. AL JASSER a également indiqué que le Groupe de la BID et le Groupe de coordination arabe (ACG) ont engagé conjointement 10 milliards de dollars américains pour le redressement postpandémique.
31. S.E. AL JASSER a également souligné que la Banque a approuvé un ensemble complet de programmes d'intervention en matière de sécurité alimentaire (FSRP) de 10,54 milliards de dollars visant à aider les pays membres à assurer la sécurité

alimentaire à court terme et à garantir des systèmes alimentaires durables à long terme.

32. Enfin, S.E. AL JASSER a souligné que pour atténuer les effets néfastes du changement climatique, le Groupe de coordination arabe a annoncé un programme de financement de l'action climatique de 24 milliards de dollars pour les huit prochaines années.

(Une copie du texte de la Déclaration du Président du Groupe de la BID figure à l'Annexe V.)

33. Ensuite, l'ouverture de la cérémonie du programme/initiative de transformation numérique de haut niveau du COMCEC a eu lieu. In this respect, a short-video demonstration on the COMCEC High Level Digital Transformation Program was demonstrated. Ensuite, S.E. Dr. Ali Taha KOÇ, le chef du bureau de la transformation numérique de la présidence de la République de Turquie a prononcé un discours sur l'initiative/le programme de coopération numérique de haut niveau du COMCEC.

34. S.E. KOÇ a déclaré que le monde est dans une transformation structurelle, appelée numérisation, à travers laquelle les modes de vie traditionnels et le commerce évoluent. Il a également souligné que les domaines de coopération prioritaires ont été identifiés en tenant compte des besoins des pays membres, à savoir l'État numérique, la cybersécurité, la connectivité numérique, les compétences numériques, les technologies en développement, les données et l'économie numérique. Il a ajouté que les efforts de coopération dans ce domaine important seront entrepris dans le cadre du Forum de haut niveau du COMCEC sur la transformation numérique, où des projets et activités concrets seront réalisés.

Session de Travail Ministérielle

35. La Session de Travail Ministérielle de la Trente-Huitième Session du COMCEC s'est tenue le 28 novembre 2022 sous la présidence de S.E. Fuat OKTAY, Vice-président de la République de Türkiye.

36. La Session a adopté l'Ordre du Jour de la 38ème Session du COMCEC.
(L'ordre du jour de la réunion est joint en annexe VI)

37. A la suite de l'adoption de l'ordre du jour, S.E. Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, vice-président de la stratégie et du budget de la République de Turquie, en tant que président de la réunion des hauts fonctionnaires (SOM), a informé la session des résultats de la réunion des hauts fonctionnaires ainsi que de la recommandations politiques sur « La fourniture efficace d'une assistance sociale

- et l'autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de COVID-19 » délibérées par le SOM et soumises à l'examen de la session ministérielle.
38. À la suite de la présentation de S.E. AĞAOĞLU, le Prof. Dr. Habib AHMED, professeur à l'Université de Durham, a prononcé un discours principal sur le rôle des institutions religieuses islamiques en tant qu'instruments de soutien des systèmes d'assistance sociale. Au début, M. AHMED a donné un aperçu des problèmes et des défis auxquels sont confrontés les programmes d'aide sociale. Il a indiqué que les problèmes communs surviennent principalement aux stades de l'identification des bénéficiaires et de la mise à jour dynamique des données des bénéficiaires existants, de la réception de la conformité et des réclamations. Il a ajouté que le manque d'infrastructure technique et d'expertise ainsi que les erreurs d'inclusion et de ciblage sont les obstacles les plus récents au passage à des systèmes intégrés.
39. Par la suite, Dr. AHMED a renseigné la session des institutions islamiques au service du bien-être de la société telles que la zakat, la sadaqat et le waqf, qui ont historiquement joué un rôle important dans la satisfaction des besoins fondamentaux et l'amélioration du bien-être social. En outre de l'aspect financier, Dr. Ahmed a évoqué les mécanismes opérationnels des systèmes d'assistance sociale. Considérant que la collecte et la mise à jour centralisée des informations sur les bénéficiaires sont coûteuses et prennent du temps, il a suggéré que les responsables officiels des institutions communautaires telles que les mosquées puissent jouer un rôle important dans l'identification des nécessiteux et les phases de suivi.
40. Après le discours du Prof. Dr. Habib AHMED, la Session d'échange de vues de la 38ème Session du COMCEC s'est tenue sur le thème "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de COVID-19".
41. Dans ce cadre, les Ministres et Chefs de Délégations des Pays Membres ont fait des déclarations et des interventions sur les expériences de leurs pays par rapport au thème de la Session Ministérielle d'Echange de Vues. Dans ce cadre, ils ont souligné les actions entreprises pour répondre aux besoins urgents des pauvres et les appuis sectoriels apportés aux services de santé et l'emploi ainsi que leurs efforts pour renforcer particulièrement les femmes, les jeunes et les pauvres. Ils ont également souligné que la coopération dans le domaine des technologies de l'information contribuerait considérablement à réduire la pauvreté et le chômage.

Événements parallèles/Sessions Spéciales

42. La réunion du Comité des négociations commerciales (CNC) s'est tenue le 27 novembre 2022 en marge de la 38e Session ministérielle. Les États participants

au SPC-OCI, à savoir le Bahreïn, le Bangladesh, l'Iran, la Jordanie, la Malaisie, l'Oman, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Turquie et le Maroc, ainsi que des représentants du Secrétariat du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont assisté à la réunion. Lors de la réunion, l'état de la mise en œuvre du SPC-OCI dans les États participants, les expériences/difficultés rencontrées par les parties dans la mise en œuvre de l'Accord, les solutions possibles aux problèmes de mise en œuvre complète du SPC-OCI et la feuille de route pour l'avenir ont été discutés.

43. En outre, l'initiative/réunion de programme de haut niveau du COMCEC sur la transformation numérique s'est tenue le 27 novembre 2022 en tant qu'événement parallèle en marge de la 38ème session ministérielle du COMCEC. Les États membres de l'OCI intéressés par la coopération numérique et des représentants de haut niveau de l'OCI et des institutions concernées de l'OCI ont assisté à la réunion. Lors de la réunion, le rapport conceptuel sur "l'état actuel des pays membres sur la transformation numérique ainsi que les résultats des 1ère et 2ème réunions techniques" ont été présentés. En outre, le cadre de coopération, y compris les domaines thématiques de coopération, a été identifié. Finalement une Déclaration a été adoptée par les Ministres et Chefs de Délégations des Pays Membres en charge de la transformation numérique.

44. Un panel spécial sur le "Fonds d'investissement international de l'OCI/COMCEC" a été organisé le 29 novembre 2022 en marge de la 38ème Session ministérielle du COMCEC, avec la participation des délégations des pays membres, des institutions financières de l'OCI des investisseurs, des experts et des membres académiques concernés. Lors du panel, l'importance des marchés de capitaux de l'OCI, la numérisation et les actifs numériques ont été discutées. L'importance du Fonds, en tant qu'instrument d'investissement financier halal qui a été développé sous la direction du COMCEC, a été soulignée particulièrement.

45. Un panel spécial dont le sujet est "Faciliter l'entrepreneuriat des jeunes sur la technologie dans l'OCI" a été organisé le 29 novembre 2022 en marge de la 38ème Session ministérielle du COMCEC, par le Forum des jeunes de l'OCI (ICYF) en coopération avec le Bureau d'Investissement de la Présidence de la République de Turquie. Les délégations des pays membres de l'OCI, les startups, les investisseurs et les membres académiques ont assisté au panel. Dans le panel, les facteurs critiques de succès de l'entrepreneuriat des jeunes ont été discutés en profondeur avec un accent particulier sur les opportunités potentielles de numérisation pour les jeunes dans les pays membres de l'OCI. En outre, cinq

startups à succès, initiées par de jeunes entrepreneurs de divers pays membres de l'OCI, ont présenté leurs histoires inspirantes et les leçons retenues.

46. En marge de la 38ème Session du COMCEC, un petit-déjeuner de travail ministériel sur le SPC-OCI s'est tenu le 29 novembre 2022. Les ministres se sont félicités de l'opérationnalisation du SPC-OCI et ont indiqué leurs engagements en faveur de la mise en œuvre complète du système. La volonté d'étendre la portée du SPC-OCI a également été soulignée lors de l'événement.
47. En outre, un autre événement spécial a été organisé par le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) sur le "Rapport annuel 2022 sur l'économie halal de l'OCI" le 29 novembre 2022 en marge de la 38ème session du COMCEC.

Séance de Clôture

48. La session de Clôture de la 38ème Session du COMCEC s'est tenue le 29 novembre 2022 sous la présidence de S.E. Fuat OKTAY, Vice-président de la République de Türkiye.
49. M. Husham AHMED, conseiller à l'ambassade du Pakistan à Ankara, en tant que rapporteur, a résumé les points essentiels des résolutions.
50. La Session a également été informée des résultats des délibérations de la réunion des Ministres du Commerce du SPC-OCI.
51. Par la suite, la Session a adopté la Résolution OCI/COMCEC/38-22/RES.
52. S.E. Dr. Ahmad Kawesa SENGENDO, Sous-secrétaire général de l'OCI pour les affaires économiques, dans son discours de clôture, a exprimé sa gratitude et son appréciation particulières à S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC.

53. S.E. SENGENDO a souligné que le Secrétariat général de l'OCI espère que les pays membres de l'OCI mettront rapidement en place les mécanismes efficaces pour assurer une mise en œuvre rapide de la décision prise lors de la session, en particulier en ce qui concerne les domaines de coopération, à savoir le commerce, l'agriculture, la finance, les transports, la lutte contre la pauvreté et le tourisme.
54. A la fin de son allocution, S.E. SENGENDO a exprimé ses remerciements particuliers et ses félicitations à S.E. Fuat OKTAY, le Vice-président de la République de Türkiye, pour ses précieux efforts pour le bon déroulement de la Session et a également exprimé ses remerciements particuliers et ses félicitations

à tous les chefs de délégations, à tous ceux qui ont contribué à la Réunion, aux Institutions participantes de l'OCI et Bureau de Coordination du COMCEC.

55. Le chef de la délégation de l'État de Palestine, Son Excellence KHALID AL-ESSEILY, ministre de l'Économie nationale, a fait une déclaration au nom de tous les États participants et a remercié tous les participants pour leurs contributions au bon déroulement de la réunion et a également remercié la République de Türkiye pour la généreuse hospitalité offerte au cours de cette réunion. Exprimant ses condoléances pour ceux qui ont perdu la vie dans l'attentat terroriste survenu à Istanbul, S.E. AL-ESSEILY a exprimé ses meilleurs vœux pour le rétablissement de ces temps difficiles.
56. S.E. AL-ESSEILY a souligné l'importance de l'inclusion de la coopération numérique dans l'agenda du COMCEC, ce qui est très opportun et pertinent compte tenu des tendances mondiales et des exigences en matière de numérisation.
57. Après avoir brièvement mentionné les récents développements économiques en Palestine, il a exprimé ses remerciements particuliers à tous les pays islamiques pour leur soutien au peuple palestinien en soulignant la date du 29 novembre (aujourd'hui) qui marque également la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.
58. Finalement, S.E. Fuat OKTAY, vice-président de la République de Turquie, a prononcé un discours de clôture. S.E. OKTAY a souligné les effets de la pandémie à travers le monde et a mentionné que l'économie mondiale est toujours vulnérable à des crises supplémentaires en raison des préoccupations croissantes concernant le changement climatique, l'insécurité alimentaire et les crises des ressources naturelles comme les pénuries d'eau et d'énergie. S.E. OKTAY a également ajouté qu'avec l'augmentation des coûts des intrants dans de nombreux secteurs, notamment l'énergie et les produits agricoles, dont la production a diminué pendant la pandémie, une forte inflation est constatée dans le monde entier. S.E. OKTAY a également affirmé que les développements importants qui ont eu un effet sur la politique mondiale au cours des derniers mois entraîneront de lourdes charges économiques à de nombreux niveaux.
59. S.E. OKTAY a souligné que le rôle actif que joue la Turquie dans le corridor céréalier de la région de la mer Noire a permis le maintien du commerce international des produits agricoles et facilité l'accès à ces produits essentiels pour de nombreux pays.
60. S.E. OKTAY a souligné que le commerce, qui joue un rôle crucial dans la promotion de la coopération ainsi que dans l'augmentation du bien-être des pays, a été l'élément central du développement de la coopération intra-OCI.

61. Dans ce contexte, S. E. OKTAY a exprimé ses plus profonds remerciements et sa gratitude à tous les pays membres du Comité de Négociations Commerciales pour leur coopération et leurs efforts pour rendre le SPC-OCI opérationnel. S.E. OKTAY a également souligné que l'effectuation du SPC-OCI sera une étape importante pour le début d'une nouvelle ère pour les relations économiques et pour l'élargissement de la coopération existante dans tous les domaines entre les pays islamiques, qui partagent des valeurs historiques et culturelles communes.
62. S.E. OKTAY a en outre indiqué que cette importante initiative ne se limitera pas aux pays participants existants et au domaine de la collaboration commerciale, et qu'elle attirera d'autres pays et réunira de nouvelles opportunités pour d'autres domaines de collaboration. À cet égard, S.E. OKTAY a souligné sa conviction que le système de préférences commerciales doit être amélioré et ouvrir la voie à des accords commerciaux plus étendus dans lesquels tous les pays participants bénéficieront.
63. S.E. OKTAY a également déclaré que le Centre d'arbitrage de l'OCI fournirait un règlement fiable, rapide et efficace des différends commerciaux et d'investissement. Il a également souligné que l'opérationnalisation du Centre d'arbitrage de l'OCI est un cas encourageant pour les autres initiatives dans divers domaines de coopération. S.E. OKTAY a remercié toutes les parties prenantes qui ont contribué à ce processus.
64. S.E. OKTAY a également souligné l'importance de l'indice islamique OIC-COMCEC 50 pour approfondir la coopération entre les bourses des États membres de l'OCI, en particulier l'émission du fonds d'actions de l'indice islamique OIC/COMCEC 50 sous l'indice en tant qu'instrument d'investissement concret. Dans ce contexte, indiquant l'achèvement de l'infrastructure technique du Fonds dans 7 pays, S.E. OKTAY a invité toutes les parties prenantes à travailler ensemble afin d'utiliser le Fonds comme un outil d'investissement sur les marchés boursiers des autres États membres dans la période à venir.
65. S.E. OKTAY a indiqué qu'en tant que projets importants pour les produits d'investissement numériques basés sur les métaux précieux et l'immobilier telles que la bourse de l'or et la bourse de l'immobilier l'accélération des efforts est d'une importance significative en termes de mise en œuvre d'initiatives, et a invité tous les autres pays à contribuer à ces projets.
66. S.E. OKTAY a continué son discours en soulignant la pertinence du sujet de la "Fourniture efficace de l'assistance sociale à la suite de la pandémie de Covid-19" comme thème de la session ministérielle d'échange de vues. Il a souligné l'importance de l'aide sociale pour établir une justice de revenus et en particulier pour réduire la pauvreté.
67. S.E. OKTAY a également déclaré qu'aujourd'hui les plateformes numériques sont devenues un outil important pour une prestation de services publics plus

rapide, plus efficace et plus transparente. À cet égard, S.E. OKTAY a déclaré qu'étant conscient de cette nécessité, le COMCEC a ajouté un nouveau point à son ordre du jour l'année dernière et a créé le Forum de la transformation numérique de haut niveau du COMCEC pour approfondir la coopération dans le domaine de la transformation numérique.

68. Dernièrement, S.E. OKTAY a souligné l'importance du sujet de la session ministérielle d'échange de vues de l'année prochaine qui sera : "Augmentation de la capacité de commerce électronique des États membres de l'OCI".

69. S.E. Fuat OKTAY a conclu sa déclaration en exprimant ses remerciements à toutes les délégations des pays membres, au Bureau de coordination du COMCEC, au Secrétariat général de l'OCI, aux Institutions de l'Organisation de coopération islamique et aux autres organisations internationales pour leurs contributions actives et précieuses.

(Le texte de la déclaration de clôture de S.E. Fuat OKTAY est joint à l'annexe VII.)

70. Tous les documents soumis à la 38ème session du COMCEC seront disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

A N N E X E S

ANNEXE

1

Original: English

LIST OF PARTICIPANTS

COMCEC 38TH MINISTERIAL SESSION
(November 26th-29th, 2022)

A. MEMBER COUNTRIES OF THE OIC

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

- Mr. M. SOFIANE MIMOUNI
Ambassador, Embassy of Algeria in Ankara
- Mr. TAREK ALLOUNE
Sub-Director, Ministry of Trade and Export Promotion
- Ms. GUEMAZ NACERA
Director of Coordination and Monitoring of Digitization, Ministry of Digitization and Statistics
- Mr. EL MOHRI HICHEM
First Secretary for Economic Affairs, Embassy of Algeria to Ankara
- Mr. MOUDACHE RAFIK
Director of Cooperation and legal affairs, Ministry of Digitalization and Statistics
- Mr. HAMITI AMEZIANE
Protocol of Ambassador of Algeria to Ankara, Embassy of Algeria to Ankara

REPUBLIC OF AZERBAIJAN

- H.E. SAHİB MAMMADOV
Deputy Minister, Ministry of Economy of the Republic of Azerbaijan
- Mr. TABRIK BABAYEV
Leading Adviser, Ministry of Economy of the Republic of Azerbaijan

KINGDOM OF BAHRAIN

- H.E. OSAMA ALASFOOR
Minister of Social Development, Ministry of Social Development
- Ms. SAHAR ALMANNAI
Undersecretary, Ministry of Social Development
- Mr. HASHEM SAYED MANSOOR ALAWI KADHEM
Counsellor, Embassy of the Kingdom of Bahrain in the Republic of Türkiye
- Mr. MISHAL KHALID
Director of Minister's Office, Ministry of Social Development
- Mr. MOHAMED YAQOUB YUSUF ABDULLA ALABDULLA
Diplomat, Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Bahrain

PEOPLE'S REPUBLIC OF BANGLADESH

- H.E. TIPU MUNSHI
Commerce Minister, Ministry of Commerce
- Mr. MD ABDUS SAMAD AL AZAD
Joint Secretary, Ministry of Commerce
- Mr. MOHAMMED NORE ALAM

Consul General, the Consulate General of Bangladesh
-Mr. ALP ARSLAN MCKINLEY
Protocol Coordinator, Bangladesh Consulate Istanbul

REPUBLIC OF BENIN

-Mr. HYACINTHE MONTCHO
Director of Studies and Aid Development, Coordination

BRUNEI DARUSSALAM

-H.E. Dr. MOHD AMIN LIEW ABDULLAH
Minister of Finance and Economy, Ministry of Finance and Economy
-H.E. MOHAMMAD SHAFIEE HAJIKASSIM
Ambassador Extraordinary & Plenipotentiary, Embassy of Brunei Darussalam
-Ms. MAY FAEZAH AHMAD ARIFFIN
Permanent Secretary, Ministry of Finance and Economy
-Ms. SHARIFAH AMALINA MALAI AHMAD MURAD
Officer, Ministry of Home Affairs
-Ms. NOR AZEMAH ABD SAHAMD
Officer, Ministry of Finance and Economy
-Mr. MUHAMMAD ADIB BIN HAJIBUSRAH
Communication Attaché, Embassy of Brunei Darussalam

BURKINA FASO

-Mr. WENDBE FERDINAND YOUNGBARE
General Manager of Digital Transformation, Ministry of the Digital Transition of Posts and Electronic Communications
-Mr. SIDI MOHAMED GALIAM OUEDRAOGO
General Manager of Electronic Communications Infrastructures, Ministry of the Digital Transition of Posts and Electronic Communications
-Dr. YAYA TRAORE
Technical secretary for analysis and strategic studies, Ministry of the Digital Transition of Posts and Electronic Communications

REPUBLIC OF CAMEROON

-H.E. ALAMINE OUSMANE MEY
Minister, Ministry of Economy, Planning and Regional Development
-H.E. TCHATCHOUWO VICTOR
Ambassador, Cameroon Embassy in Ankara
-Mr. BOUBA AOUSSINE
Technical Advisor, Ministry Trade
-Mr. ETOH SANGON GEORGES
Diplomat, Cameroon Embassy in Ankara
-Mr. OKONO JEAN GILLES
Director of Asia Affairs
-Mr. MOHAMADOU AWAL
Ingenieur, Anor

REPUBLIC OF CHAD

-H.E. WALENDOM ROBERTINE
Minister of Industry and Trade, Ministry of Industry and Trade

-H.E. Amb. ADOUM DANGAI NOKUR GUET
Ambassador, Embassy of Chad in Ankara
-Mr. IBRAHIM SOUGOUMA ALI
Cabinet of Minister de Industry and Commerce
-Ms. BRAHIM DJABAYE HAOUA
National Focal Point of COMCEC, Minister of Industry and Trade

REPUBLIC OF COTE D'IVOIRE

-H.E. LOGBO MYSS BELMONDE DOGO
Minister, Ministry of Solidarity and Fight against Poverty
-H.E. COULIBALY DRISSA
Ambassador of Côte d'Ivoire to Saudi Arabia and Permanent Representative to OIC, Embassy
of Côte d'Ivoire to Saudi Arabia
-H.E. TOURE KHADIDJATA
Ambassador, Embassy of Cote D'ivoire in Ankara
-Ms. MINTEHANKA KOULEON
Technical Advisor, Ministry of Solidarity and Fight against Poverty
-Mr. MAMADOU DOSSO
Counsellor, Embassy of Côte d'Ivoire to Saudi Arabia
-Ms. OSSEPE VIRGINIE YAPO
Director of Humanitarian Action, Ministry of Solidarity and Fight against Poverty
-Mr. KOUE PIERRE FRANCIS BOLOU
First Secretary, Embassy of Cote D'ivoire
-Mr. KONE ZANA
First Secretary, Embassy of Cote D'ivoire a Ankara

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

-Ms. IBTISSAM HASSAN
Deputy Assistant Foreign Minister for Regional Economic Communities and Organizations,
Egyptian Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF GABON

-H.E. YVES FERNAND MANFOUMBI
Minister, Ministry of Trade
-H.E. Dr. GUY PATRICK OBIANG
Minister, Ministry of Health and Social Affairs
-Ms. HUGUETTE BLANCHE ABODO YOMBIENI
Deputy Minister, Ministry of Digital Economy
-H.E. JEAN BERNARD AVOUMA
Ambassador, Embassy of Gabon in Ankara
-Mr. BARTHELEMY NGOULAKIA
General Secretary, Ministry of Trade, SMEs
-Mr. RODRIGUE NDOUMADIAMBA
Secretary General of the Ministry of Digital Economy, Ministry of Digital Economy
-Mr. YVON FABRICE MOMBO
Chief of Staff to the Minister of Trade, SMEs, Ministry of Trade, SMEs
-Mr. THIBAUT IFOUNGA
Protocol, Embassy of Gabon in Ankara
-Mr. ZEPHIRINE ETOTOWA
Director General of trade, Ministry of Trade, SMEs

-Mr. GAEL NDJINDJI
Aide-de-camp , Ministry of Digital Economy
-Mr. PIERRE MOUSSAVOU
Advisor, Ministry of Health and Social Affairs
-Ms. NGOUNÍ VIVIANE
Director Ambassador, Ministry Of Foreign Affairs
-Ms. SEBA KOHO EP EVA HERTA AUDREY
Consul of President Republic, President Republic
-Mr. RODRIGUES MOUGNANGA
Aide-de-camp of the Minister of Trade, SMEs, Ministry of Trade, SMEs
-Ms. NDONG NIZE AMINATOU
Ambassador Debuted Director General, Embassy Debuted Director General
-Ms. ABEGUE OWONO BERNICE
Consul of Foreign Affairs, Consul of Foreign Affairs

REPUBLIC OF GAMBIA

-H.E. BABUCARR OUSMAILA JOOF
Minister of Trade, Industry, Regional Integration and Employment, Minister of Trade,
Industry, Regional Integration and Employment
-H.E. CHERNO MARENAH
Deputy Ambassador, Gambia embassy, Ankara
-H.E. FATOU S KINTEH
Minister of Gender, Children and Social Welfare, Ministry Of Gender, Children And Social
Welfare
-H.E. OUSMAN A BAH
Minister of Communications and Digital Economy, Ministry of Communications and Digital
Economy
-Mr. PETER MENDY
Principal Energy Officer, Industry and Energy
-Mr. ASSAN LS JAMMEH
Senior Development Planning Officer, Ministry of Communications and Digital Economy
-Mr. DAWDA L CEESAY
Permanent Secretary, Office of the Vice President
-Mr. KAJALI SONKO
Deputy Permanent Secretary, Ministry Of Gender, Children and Social Welfare
-Mr. LAMIN DAMPHA
Permanent Secretary, Ministry of Trade, Industry, Regional Integration and Employment
-Mr. SERING FALU NJIE
Development Adviser, Office of the Vice President
-Mr. OUSMAN BOJANG
Director of Trade, Ministry of Trade
-Mr. LANG LOUM
Deputy Director ICT, Ministry of Communications and Digital Economy
-Ms. RAMATOULIE SARR
Deputy Permanent Secretary, Office of the Vice President
-H.E. Amb. LANG YABOU
Permanent Secretary, Foreign Ministry Banjul

REPUBLIC OF GUINEA

-Ms. BINTA TELIVEL DIALLO
Charge D'affaires, Embassy of Republic Of Guinea

REPUBLIC OF INDONESIA

-H.E. Dr. LALU MUHAMAD IQBAL

Ambassador, Embassy in Türkiye

-Mr. İİD MİSBAHUDDİN NAFİS

Vice Consul, Permanent Representative of the Republic of Indonesia to OIC in Jeddah, Saudi Arabia

-Mr. JONERİ ALİMİN JONERİ

Counselor, Permanent Representative of the Republic of Indonesia to OIC in Jeddah, Saudi Arabia

-Mr. IMAM ASARI

Consul General, Consulate General of the Republic of Indonesia

-Ms. SHANTİ DAMAYANTI

Consul, Consulate General of Indonesia in Istanbul

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

-Mr. MOJTABA GHAFOURI

Expert for International Trade and Financial Institutions, Ministry of Foreign Affairs

-Mr. JAFARI KOROUSH

Economic Counselor, Iran

HASHEMITE KINGDOM OF JORDAN

-H.E. Amb. ISMAIL ISSA ISMAIL RIFAIE

Ambassador of the Hashemite Kingdom of Jordan, Hashemite Kingdom of Jordan Embassy in

Ankara

-Mr. ABDALRAHEEM MAHMOUD ALHYARI

Gulf Countries and Neighboring Countries Section Head Foreign Trade Policy Directorate, Ministry of Industry, Trade & supply

-Mr. LAITH ALMRASHID

Industrial Engineer, Ministry of Industry, Trade & Supply

-Ms. HEBA QARARAA

International Representation Officer, Ministry Of Digital Economy and Entrepreneurship

-Mr. YUSUF SUN

Translator of H.E. Mr. Ismail Issa Ismail Rifaie, Hashemite Kingdom of Jordan

REPUBLIC OF KAZAKHSTAN

-H.E. Amb. YERKEBULAN SAPIYEV

Ambassador of the Republic of Kazakhstan to the Republic of Türkiye, Embassy of the Republic of Kazakhstan to the Republic of Türkiye

-Mr. BEKAIDAR SARY

First Counselor, Kazakhstan Embassy in Ankara

THE STATE OF KUWAIT

-Ms. ASEEL ALMUNİFİ

Undersecretary of the Ministry of Finance, Ministry of Finance

-Dr. AMMAR ALHUSAINI

Acting Director General, Central Agency for Information Technology
-H.E. MOHAMMAD ALSHARJI
Consul General, the General Consulate of the State of Kuwait In Istanbul
-H.E. Amb. WAEL ALENZI
Ambassador of the State of Kuwait to Turkey, Embassy of the State of Kuwait
-Mr. HAMAD ALMUTAIRI
First Secretary Vice Consul General, the General Consulate Of The State Of Kuwait In Istanbul
-Mr. MUHANNA ALMUHANNA
Diplomatic Attaché, The General Consulate Of The State Of Kuwait In Istanbul
-Mr. TALAL ALNAMASH
Acting Assistant UnderSecretary for Economic Affairs, Ministry of Finance
-Mr. SAAD ALRASHIDI
Director of International Economic CO-operation Department, Ministry of finance
-Ms. FATMA ALKANDARI
Economic first analyst, Ministry of finance
-Mr. MOHAMMAD ALSHEETAN
First Secretary, Ministry of Foreign Affairs Kuwait
-Mr. JASEM ABOMARZOUQ
First Secretary, Embassy Of The State Of Kuwait To Turkey
-Mr. ABDÜLMECİT SARIKAYA
Officer, Embassy Of The State Kuwait

REPUBLIC OF LEBANON

-H.E. Amb. GHASSAN MOALLEM
Ambassador, Embassy of Lebanon to Türkiye
-Ms. NASRALLAH ROULA
COMCEC Trade Focal Point and Digital Focal Point, Ministry of Economy and Trade

LIBYA

-H.E. MOHAMMED A M HAWEG
Minister of Economy and Trade, Ministry of Economy and Trade
-Mr. ESAM S ALMALHOUF
Head of Organizations Department, Ministry of Economy
-Mr. EMAD ASHOUR
Officer, Information Office
-Mr. EZZEDIN MABROUK MOSSADEG
Head of Foreign Trade and International Cooperation Department, Foreign Trade and International Cooperation Department
-Mr. TARIQ EMHAMED AL- NAJJAR
Head of Administrative and Financial Affairs, Administrative and Financial Affairs
-Mr. SALAHEDDEN ALKASAH
Consul General in İstanbul

MALAYSIA

-Mr. MOHAMAD HADI BINHAMZAH
Head of Strategies & Policies, Halal Development Corporation/MITI Malaysia
-Ms. NOR HASNAH BADRODDIN
Senior Director, Ministry of International Trade and Industry (MITI)
-Ms. MARDIANA YUSOF

Principal Assistant Director, Ministry of International Trade and Industry (MITI)

-Mr. FARHAN SHABRI

Assistant Director, Ministry of International Trade and Industry (MITI)

-Mr. ZAHĪRUDDĪN BASĪRAN

Trade Commissioner, Malaysia External Trade Development Corporation

-Ms. FAĪZA NOOR MOHDNANDARI

Principal Assistant Director, Ministry of Women, Family and Community Development

-Ms. SYARIFAH NOR AMIRAH BINTI SYED SHAMSUDIN AMIRAH

Consul, Consulate General of Malaysia, Istanbul

-Mr. ALI SAMAT

Assistant Secretary, Ministry of Women, Family and Community Development

-Prof. Dr. MARCO TIEMAN

Consultant to IsDB, Halal Development Corporation

-Ms. MASĪTA ISA

Director, Ministry of International Trade and Industry (MITI)

ISLAMIC REPUBLIC OF MAURITANIA

-Mr. IMAM SAFF MOHAMED SALEM

Director, Ministry of Digital Transformation, Innovation and Modernization of Administration

-Mr. ISSELMOU NEBACHE AMAR

Project Manager, Ministry of Digital Transformation, Innovation and Modernization of Administration

KINGDOM OF MOROCCO

-Mr. RAHAL ABDELOUAHED

Director General of Trade, Ministry Of Industry and Trade

-Mr. BENABDOUH YOUSSEF

Head of Department Trade Relations with Arab and Islamic Countries, Ministry Of Industry and Trade

-Mr. WASSIM EDDAHIL

Diplomat (Counsellor), Embassy of the Kingdom Of Morocco

REPUBLIC OF MOZAMBIQUE

- Ms. CUSTODĪA PAUNDE

Deputy Director General, Mozambique Investment and Exports Promotion Agency

REPUBLIC OF NIGER

-Mr. IBRAHĪM ABDOU

Secretary General, Ministry of Commerce

-Mr. YACOUBA MOUNKAĪLA

The Chargé D'affaires, Embassy of Niger in Ankara

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

-H.E. Amb. ZUBAIRU DADA

Minister of State for Foreign Affairs of the Federal Republic of Nigeria, Ministry of Foreign Affairs of the Federal Republic of Nigeria

- Amb. YAHYA LAWAL

Ambassador of the Federal Republic of Nigeria to the Kingdom of Saudi Arabia, Embassy of the Federal Republic of Nigeria, Riyadh, Saudi Arabia

-H.E. Amb. ISMAİL ABBA YUSUF

Nigerian Ambassador to the Republic of Türkiye, Embassy of the Federal Republic of Nigeria

-H.E. Amb. BAKORİ ALİYU USMAN

Director, Ministry of Foreign Affairs of the Federal Republic of Nigeria

-Dr. ABDULLAHİ BALA ISA

Senior Adviser to the Honorable Minister of State for Foreign Affairs of the Federal Republic of Nigeria, Ministry of Foreign Affairs of the Federal Republic of Nigeria

-Mr. MURTALA JIMOH

Deputy Director, Ministry of Foreign Affairs of the Federal Republic of Nigeria

-Mr. ZAYYAD HABU ABDUSSALAM

First Counselor (Political & Economic), Embassy of the Federal Republic of Nigeria

-Mr. MUHAMMAD SANİ CHİROMA

Trade and Investment Attaché, Embassy of the Federal Republic of Nigeria

-Mr. KHALİL MOHAMMED

Second Secretary, Embassy of Nigeria, Ankara, Turkey

SULTANATE OF OMAN

-H.E. DR SAID ALSAQRI

Minister of Economy, Ministry of Economy

-Mr. EMAD ALAJMI

Director General of Foreign Economic Relations, Ministry of Economy

-H.E. Dr. QASIM ALSALHI

Ambassador of the Sultanate of Oman to Türkiye, Embassy of the Sultanate of Oman / Ankara

-Mr. YOUSUF ALRAWAHI

Director of coordination and follow up department, Ministry of Economy

-Mr. FAISAL ALNABHANI

Director of International Cooperation, Ministry of Commerce, Industry & Investment Promotion

-Mr. YARAB ALRASHDI

Economic Relations Specialist, Ministry of Economy

-Ms. INCI TAHA

Private Assistant To The Ambassador Of The Sultanate Of Oman, Embassy Of The Sultanate Of Oman / Ankara

-Mr. MUHAMMED SİPAHİOĞLU

Responsible For Public Relations At The Sultanate Of Oman, Embassy Of The Sultanate Of Oman / Ankara

-Mr. JUMA ALSHIYADI

The Customs Manager of Muscat International Airport, Royal Oman Police

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

-H.E. FAISAL KARIM KUNDI

Special Assistant to the Prime Minister, Poverty Alleviation & Social Safety

-H.E. YOUSAF JUNAİD

Ambassador of Pakistan, Embassy of Pakistan in Turkey

-H.E. NAUMAN ASLAM

Consul General, Consulate General of Pakistan

-Mr. HUSHAM AHMED

Counsellor of Embassy of Pakistan in Turkey, Embassy of Pakistan

-Ms. TUNA EVMEZ
Trade Development Officer, Consulate General of Pakistan

THE STATE OF PALESTINE

-H.E. KHALED OSAILY
Minister of National Economy, Ministry Of National Economy
-Mr. LAITH DRAGHMEH
Director General of Minister Office, Ministry of telecommunications and technology
-Ms. SUHA AWADALLAH
CHIEF OF STAFF-General Director of international Relations, Ministry Of National Economy
-H.E. FAED MUSTAFA
Palestinian ambassador to Turkey, Embassy of the state of Palestine to the Republic of Turkey
-Ms. ISRAA MILHEM
Director of international org, Ministry of National Economy
-Ms. RANA ABUSEBA
Commercial attaché, Embassy of the state of Palestine to the Republic of Turkey
-Mr. MUATH JABARI
Director of the Office of the Minister of Economy, Ministry Of National Economy
-Ms. AMAL KHAIRALDEEN
Communication Officer, Ministry of telecommunications and technology

STATE OF QATAR

-H.E. MOHAMED BIN HAMAD ALTHANI
Minister of Commerce and Industry, Minister of Commerce and Industry
-Mr. JASSIM MOHAMMED ALANSARI
Director of Minister Office, Minister of Commerce and Industry
-Mr. SALEH ABDULLA ALMANA
International Cooperation Director, Minister of Commerce and Industry
-Mr. SAEED MOHAMMED ALBRAIDI
Head of Regional and International Organizations, Minister of Commerce and Industry
-Ms. SALMA ABDULLA ALDOSARI
International Cooperation Researcher, Minister of Commerce and Industry

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

-H.E. Dr. MAJED ALKASABI
Minister of Commerce, Chairman of the Board of Directors of the General Authority of Foreign Trade, Ministry of Commerce
-H.E. Dr. SAAD ALKASABI
Governor of the Saudi Standards, Metrology and Quality Organization (SASO), The Saudi Standards, Metrology and Quality Organization (SASO)
-Mr. MOHAMMED ALABDULJABBAR
Governor of the General Authority for Foreign Trade, General Authority for Foreign Trade
-Mr. JIHAD ALHUTHAIL
General Manager of International Organizations, General Authority of Foreign Trade
-Mr. ALTUWAIJRI AHMED
General Director of International Cooperation, Ministry of Communications and Information Technology

REPUBLIC OF SENEGAL

-H.E. ABDOU KARIM FOFANA
Minister of Commerce, Trade Consummation and Smes
-H.E. CHEÏKH GUEYE
Ambassador, Senegal Embassy
-Mr. BADJI ANSOU
Director of Foreign Trade, Ministry of Trade, Consumption and SMEs
-Mr. NDAO SAMBA
General Secretary, Ministry of Trade, Consumption and SMEs

REPUBLIC OF SIERRA LEONE

-H.E. Amb. Dr. IBRAHİM JALLOH
Ambassador, Embassy of the Republic of Sierra Leone, Riyadh
-Mr. TAMBA EDWARD JUANA
Permanent Secretary, Ministry of Information and Communications
-Mr. AHMED TEJAN KABBA
Counsellor/Head of Chancery, Embassy of the Republic of Sierra Leone, Riyadh
-Mr. MOHAMED SULAÏMAN SANKOH
First Secretary, Embassy of the Republic of Sierra Leone, Riyadh

REPUBLIC OF SOMALIA

-H.E. Dr. JIBRIL ABDIRASHID HAJI
Minister, Ministry of Commerce and Industry
-Mr. MOHAMED ISSAK IBRAHIM
Advisor for International Cooperation, Ministry of Foreign Affairs & International
Cooperation, Somalia
-Ms. IDIL MOHAMED
Assistant of the Minister, Ministry of Commerce and Industry
-Mr. IBRAHİM HASSAN MOHAMUD
First Secretary, Embassy of the Federal Republic of Somalia in Türkiye

REPUBLIC OF SUDAN

-H.E. GIBRIL IBRAHIM MOHAMED
Minister of Finance and Economy, Ministry of Finance and Economy
-H.E. Amb. NADİR YOUSIF ELTAYEB BABIKER
Ambassador of Sudan to Türkiye, Sudan Embassy Ankara
-Ms. MAI MOHAMMED MUSTAFA EJAMI
First Secretary, Sudan Embassy Ankara
-Mr. ABDELAZİZ IDRİS KEYOU ADAM
Delegation of Minister of Finance, Minister of Finance of Sudan
-Mr. ELTAHİR ABDELRAHMAN FADUL OSHAR
Official (Minister of Finance delegation), Minister of Finance of Sudan
-Mr. IBRAHİM ABDELRAHMAN LUGMA MOHAMED
Delegation of Minister of Finance, Minister of Finance of Sudan

REPUBLIC OF TAJIKISTAN

-Mr. ASHRAFJON GULOV
Ambassador of the Republic of Tajikistan to the Republic of Türkiye, Republic of Tajikistan
-Mr. HAKİM ISMOÏLZOD

Economic and Trade Counselor, Embassy of the Republic of Tajikistan to the Republic of Türkiye

-Mr. ALİDOD SAFARZODA

Attaché of the Embassy of the Republic of Tajikistan to the Republic of Türkiye, Embassy of the Republic of Tajikistan to the Republic of Türkiye

REPUBLIC OF TOGO

-H.E. KAMALA BIDIALOU

Ambassador, Embassy of Togo in Ankara charge de affairs

REPUBLIC OF TUNISIA

-H.E. REBHI EP HAMZA FADHILA

Minister, Ministry Of Trade And Exports Development

-Mr. EL IFA MOHAMEDJAMEL

Deputy General Director, Ministry of Trade and Exports Development

-Mr. BEN DRİSS BRAHİM

Chef de comity de promotion social, minister des affaires social

TÜRKİYE CUMHURİYETİ

-H.E. FUAT OKTAY

Vice President of the Turkish Republic, Presidency of the Republic of Türkiye

-H.E. DERYA YANIK

Minister, Ministry of Family and Social Services

-H.E. Dr. MEHMET MUŞ

Minister of Trade, Ministry of Trade

-H.E. İBRAHİM ŞENEL

President, Presidency of Strategy and Budget of the Presidency of the Republic of Türkiye

-H.E. Dr. ALİ TAHA KOÇ

President, Digital Transformation Office (DTO) of the Presidency of the Republic of Türkiye

-H.E. MUSTAFA TUZCU

Deputy Minister, Republic of Türkiye - Ministry of Trade

-Mr. İSMAİL ERGÜNEŞ

Deputy Minister, Ministry of Family and Social Services

-H.E. Prof. Dr. ŞAHAP KAVCIOĞLU

Governor of Central Bank of the Republic of Türkiye, OIC-COMCEC Central Banks Forum

-Ms. ERİŞAH ARICAN

Chairperson, Borsa Istanbul

-Mr. RIDVAN AĞAOĞLU

Vice President, Presidency of Strategy and Budget of the Presidency of the Republic of Türkiye

-Dr. FATİH GÖKYURT

Vice President, KOSGEB

-Mr. MUSTAFA RIFAT HİSARCIKLIOĞLU

President, TOBB

-H.E. Amb. MEHMET METİN EKER

Ambassador Turkish Permanent Representative to the OIC, Turkish Permanent Mission to the OIC

-Mr. MEHMET DEMİRCİOĞLU

General Director, Ministry of Family and Social Services, General Directorate of Social Assistance

-Mr. CENK URAZ

Deputy Director General, MFA

-Mr. AHMET VOLKAN GUNGOREN

Deputy General Director, Ministry of Agriculture and Forestry

-Mr. MURAT MUŞTU

Head of Department, Ministry of Trade of Türkiye/Directorate General for Agreements and the EU Affairs

-Mr. KURSAD ATILLA OZDEMIR

Head of the Department, Ministry of Family and Social Services, General Directorate of Social Assistance

-Mr. VOLKAN IŞIKLI

Advisor, Ministry of Family and Social Services

-Mr. GÜRÇAY ŞEKER

Advisor to the Minister, Republic of Türkiye Ministry of Treasury and Finance

-Ms. ZEYNEP BİÇER

Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

-Mr. CEVDET AKYILDIZ

Director, OIC-COMCEC Central Banks Forum

-Mr. MAHMUT AYDOGMUS

Director - International Relations, Borsa İstanbul

-Mr. MAHMUT VARLI

Manager, Borsa İstanbul

-Mr. MUSTAFA BAYBURTLI

Head of EU and International Department, TOBB

TURKMENISTAN

-H.E. BEGMYRAT ALLAKBAYEV

Deputy Minister of Finance and Economy, Ministry of Finance and Economy

-Mr. KERİMBERDİ GELDİYEY

Main Specialist of Investment policy department, Ministry of Finance and Economy

-Ms. BAGUL KERİMOVA

Attaché of the International Organizations Department, Ministry of Foreign Affairs of Turkmenistan

REPUBLIC OF UGANDA

-H.E. Amb. NUSURA OMAR TİPERU

Ambassador of the Republic of Uganda, Embassy of the Republic of Uganda

-Mr. JOSEPH BARİGYE

First Secretary, Embassy of the Republic of Uganda

STATE OF THE UNITED ARAB EMIRATES

- H.E. ABDULLA ALMARRI

Minister of Economy

-H.E. Amb. SAEED THANİ HAREB ALDHAHERI

Ambassador of UAE to the Republic of Türkiye, Embassy of United Arab Emirates

-Mr. AHMED SALAMA

Economy Advisor, Embassy of United Arab Emirates

-Mr. JUMA MOHAMMED ALKAIT

Assistant of Undersecretary, Ministry of Economy

-Mr. SAEED SAQER

Consul general, Consulate general of United Arab Emirates

-Mr. AHMAD ABDULLA BINSULAIMAN
Head of International Organizations, Ministry of Economy
-Dr. SAIF SALEM ALHUMRANI
Minister coordinator, Ministry of Economy
-Mr. FAHRETTIN GOKAY
Public relation, Consulate General of U.A.E

REPUBLIC OF YEMEN

-H.E. OMAR ABDULAZİZ ABDULGHANİ ALAGHBARİ
Deputy Minister for International Cooperation, Ministry of planning and International
Cooperation
-H.E. MOHAMED TURIQ
Ambassador, Yemen Embassy in Ankara
-Mr. RAYDAN KHULOB
First Secretary, Yemen Embassy in Ankara

B.OBSERVER COUNTRIES

RUSSIAN FEDERATION

-Mr. ANDREY BURAVOV
Consul General, Consulate General of the Russian Federation in Istanbul
-Mr. ARTEM TIMOSHCHENKO
Attaché, Consulate General of the Russian Federation in Istanbul

KINGDOM OF THAILAND

-H.E. APİRAT SUGONDHABİROM
Ambassador, Ankara, Royal Thai Embassy
-Mr. POONSAK KHUNUDOM
Minister Counsellor Commercial, Office of Commercial Affairs, Royal Thai Embassy
-Ms. PİYA KESKİN
Commercial Officer, Office of Commercial Affairs, Royal Thai Embassy
-Ms. ANİSSA NAKSEWEE
First Secretary, Royal Thai Embassy, Ankara

TRNC

-H.E. OLGUN AMCAOĞLU
Minister of Economy and Energy, Ministry of Economy and Energy
-Mr. ŞAHAP AŞIKOĞLU
Undersecretary, Ministry of Economy and Energy, Ministry of Economy and Energy
-H.E. SENİHA BİRAND ÇINAR
Consul General, Consulate General of TRNC in Istanbul, Consulate General of TRNC in
Istanbul
-Mr. MEHMET TUNCAN
Vice Consul, Consulate General of TRNC in Istanbul, Consulate General of TRNC in
Istanbul
-Ms. GAMZE KARA
Vice Consul, Consulate General of TRNC in Istanbul, Consulate General of TRNC in
Istanbul
-Mr. MEHMET DİNCER FARUK
Education Attaché, Consulate General of TRNC in Istanbul

C.THE OIC GENERAL SECRETARIAT

OIC

- H.E. HÏSSEÏN BRAHÏM TAHA
Secretary General of the OIC, OIC
- H.E. Dr. AHMED KAWESA SENGENDO
Assistant Secretary General (Economic Affairs),
- Mr. NAGHÏ JABBAROV
Director General of the Department of Economic Affairs, Organization of Islamic Cooperation
- H.E. Amb. YOUSEF ALDOBEAY
Assistant Secretary General, OIC
- Mr. HÏMA HAMANÏ ALÏOU
Protocol, OIC
- Dr. HASAN BASRÏ ARSLAN
Member of the Cabinet, Organization of Islamic Cooperation
- H.E. Amb. HASSAN ALÏ
Director, OIC
- Mr. JAKHONGÏR KHASANOV
Professional Officer, OIC General Secretariat

D.THE OIC SUBSIDIARY ORGANS

ISLAMIC CENTER FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)

- H.E. LATIFA EL BOUABDELLAOUI LATIFA
Director General, Islamic Centre for Development of Trade
- Mr. MOHAMED ALI
Expert, Islamic Centre for Development of Trade
- Mr. MAMOUDOU BOCAR SALL MAHMOUD
Director General Assistant, Islamic Centre for Development of Trade
- Mr. MERRI TARIK
In charge of Trade Information, Islamic Centre for Development of Trade (ICDT)

ISLAMIC UNIVERSITY OF TECHNOLOGY (IUT)

- H.E. Prof. Dr. MOHAMMAD RAFÏQUL ISLAM
Vice Chancellor, Islamic University of Technology (IUT)
- Prof. Dr. MD HAMÏDUR RAHMAN
Professor, Islamic University of Technology (IUT)

STATISTICAL, ECONOMIC, SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTER FOR

ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)

- H.E. NEBÏL DABUR
Director General, The Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries (SESRIC)
- Mr. ONUR CAGLAR
Director of Training and Technical Cooperation, SESRIC
- Mr. FADI ABDULLAH FARASIN
Assistant Director General, SESRIC

ISLAMIC CORPORATION FOR DEVELOPMENT OF THE PRIVATE SECTOR

-Mr. ALİ CAMLIOĞLU
Senior Investment Associate, ICD
-Mr. OSMAN BUYUKMUTLU
Director, Strategy & Policy Department, ICD/

ISLAMIC ORGANIZATION FOR FOOD SECURITY

-H.E. YERLAN BAİDAULET
Director General, Islamic Organization for Food Security
-Dr. ISMAIL ABDELHAMID
Director of Programs and Project Office, Islamic Organization for Food Security
-Mr. ABDULA MANAFİ MUTUALO
Senior Liaison Officer, Islamic Organization for Food Security (IOFS)

E. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK(IsDB)

-H.E. Dr. MUHAMMAD ALJASSER
President, Islamic Development Bank (IsDB)
-Mr. AMER BUKVIC
Acting Director General Global Practice & Partnerships, Islamic Development Bank
-Ms. DİLAN KALİC
Executive Assistant, Islamic Development Bank Regional Hub in Türkiye
-Mr. HAMMAD ZAFAR HUNDAL
Officer in Charge, Islamic Development Bank Regional Hub in Türkiye
-Dr. MOHAMMED ALWOSABİ
Principal Executive Assistant, Executive Office of the President IsDB, Islamic Development Bank (IsDB)
-Mr. MURAD YANDİEV
Senior Executive Coordinator (Partnerships), Islamic Development Bank
-Mr. ÖMER ASLAN
Head of Admin, Islamic Development Bank
-Dr. ZAMİR IQBAL
Vice President & CFO, Islamic Development Bank
-Mr. FARUK ÖZCAN
Protocol Officer, Islamic Development Bank
-Ms. NORA MOZZIN
President's Liaison Officer, Islamic Development Bank
-Ms. ŞEVVAL ERGÜN
Administrative Assistant, Islamic Development Bank

INTERNATIONAL ISLAMIC TRADE FINANCE CORPORATION (ITFC)

-H.E. Dr. SONBOL HANI
Chief Executive Officer, International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC)
-Mr. ANVAR NIGMATOV
Manager, Relationship Management for CIS and Turkey, ITFC, IsDB Group
-Mr. HOJAMUROD HOJAEV
Relationship Manager, International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC)

WOMEN DEVELOPMENT ORGANIZATION

-H.E. Dr. AFNAN ALSHUAIBY

Executive Director, Women Development Organization

OIC ARBITRATION CENTER

-H.E. ABDULLAH KAMEL

Chairperson of the OIC Arbitration Center, OIC Arbitration Center

-Mr. ADİL SANİ KONUKOĞLU

Board member of OIC Arbitration Centre, OIC Arbitration Center

-Mr. ALİ AL ZAROUNİ

Board member of OIC Arbitration Centre, OIC Arbitration Center

-Mr. MOHAMED RİDZA ABDULLA

Board member of OIC Arbitration Centre, OIC Arbitration Centre

-Mr. ABDULRAHMAN ASHMAWİ

Personal Assistant of Sheikh Abdullah Kamel, Islamic Chamber of Commerce, Industry & Agriculture

F.AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE, INDUSTRY AND AGRICULTURE (ICCIA)

-H.E. YOUSEF KHALAWİ

Secretary General, Islamic Chamber of Commerce, Industry and Agriculture

-Ms. AALİA JAFAR

Director - International Relations, Islamic Chamber of Commerce, Industry and Agriculture

-Ms. SAMRAH QURESHİ

IR Associate, Islamic Chamber of Commerce, Industry and Agriculture

-Mr. FAYYAD ALQUDAH

Prof., OIC Arbitration Centre Board Member

-Mr. MUHAMMET ALPER ATİLLA

Head of Department, Ministry of Trade, Republic of Türkiye

ASSOCIATION OF NATIONAL DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTIONS IN MEMBER COUNTRIES OF THE ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (ADFIMI)

-Mr. İLHAMİ ÖZTÜRK

Secretary General, ADFIMI

-Mr. OSMAN ARSLAN

Chairman, ADFIMI

STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE FOR ISLAMIC COUNTRIES (SMIIC)

-Ms. İHSAN ÖVÜT

Secretary General, SMIIC

-Mr. YASİN ZULFİKAROĞLU

Specialist, SMIIC

ISLAMIC CONFERENCE YOUTH FORUM FOR DIALOGUE AND COOPERATION (ICYF-DC)

-Mr. TAHA AYHAN
President

OIC WOMEN CONSULTATIVE COUNCIL
-H.E. Amb. MAHINUR OZDEMİR GOKTAS
Ambassador of Turkey in Algeria, Embassy of Algeria

G.OIC STANDING COMMITTEES

**ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT
(OECD)**

-Mr. ACHRAF BOUALI
Head of Mission, OECD Istanbul Centre
-Ms. DAMLA DABAK
Policy Analyst, OECD Istanbul Centre

**THE ISLAMIC CORPORATION FOR THE INSURANCE OF INVESTMENT AND
EXPORT CREDIT (ICIEC)**

-Mr. ALTAYEB ABBAS FADLALLAH
Specialist, Strategic Planning & Communications, ICIEC/IsDB
-Ms. FATMA GAMZE SARIOGLU
Senior Country Manager, ISDB GROUP
-Ms. AYSE SELDA KURT
Country Specialist, ISDB GROUP

ISLAMIC SOLIDARITY FUND FOR DEVELOPMENT

-Mr. OULD EMEH MOHAMEDEN
Senior Program Management Specialist, ISDB/ISFD

**I.OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS
DEVELOPING EIGHT (D-8)**

-H.E. Amb. ISIAKA ABDULQADIR IMAM
Secretary General, D-8 ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION
-Mr. PUNJUL SETYA NUGRAHA
Director, D-8 ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION

**ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION TRADE AND DEVELOPMENT
BANK (ECOBANK)**

-Mr. YALÇIN YÜKSEL
President, Eco Trade and Development Bank
-Dr. ABID HAMEED
Deputy Director, Eco Trade and Development Bank
-Mr. SHERYAR TAJ
Vice President, Eco Trade and Development Bank
-Mr. MAHDİ KASRAİEPOOR
Vice President, Eco Trade and Development Bank

GULF COOPERATION COUNCIL (GCC)

-Mr. ABDULMALIK SALEH ALASHAIKH
Head of the Economic Affairs Sector, Gulf Cooperation Council (GCC)

THE BLACK SEA ECONOMIC COOPERATION

-Mr. KANAN MURTUZOV
Executive Manager, BSEC

K. KEYNOTE SPEAKER

-Dr. HABIB AHMED
Prof. Dr. Sharjah Chair in Islamic Law and Finance

O. COMCEC COORDINATION OFFICE

-Mr. SELÇUK KOÇ
Acting Director General,
-Mr. CAN AYGÜL
Head of Department
-Mr. MEHMET ASLAN
Head of Department
-Mr. MEHMET CELALETTİN AKTAŞ
Head of Department
-Mr. GOKTEN DAMAR
Expert
-Ms. AYTEN AKMAN KACAR
Expert
-Ms. EDA AKÇA
Expert
-Mr. ALİ ORUÇ
Expert
-Mr. MEHMET AKİF ALANBAY
Expert
-Mr. MUSTAFA ADİL SAYAR
Expert
-Mr. NİHAT AKBALIK
Expert
-Mr. YUNUS KAYIŞ
Expert
-Mr. KADİR ALTINTOP
Assistant Expert
-Mr. MUHAMMED ZİYA SARI
Assistant Expert
-Ms. SEYYİDE RAVZA ÇOKSÖYLER
Assistant Expert
-Ms. DİLEK DEMİRHAN
Assistant Expert
-Ms. HİLAL BAŞKARAHAN
Assistant Expert
-Ms. ÖZGÜL YÜKSEL
Coordinator
-Mr. OZAN LİF
Logistic Coordinator
-Ms. HANDE ÖZDEMİR
Translator

-Mr. HAKAN USLU

Translator

-Mr. SELİM UYAR

Translator

-Mr. MUHARREM TEMLİSU

Executive Assistant

-Mr. OĞUZHAN HALİM SAY

Executive Assistant

ANNEXE

2

RAPPORT DE
LA 41^e RÉUNION DU COMITÉ DE SESSION
(16 Novembre 2022, Réunion Virtuelle)

- La 41^{ème} Réunion du Comité de Session du COMCEC a eu lieu virtuellement le 16 novembre 2022.
- Cette réunion a été présidée par Mr. Selçuk KOÇ, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Secrétariat général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (CCO), les institutions suivantes de l'OCI ont assisté à la Réunion :
- Le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- Banque Islamique de Développement (BID)
- L'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA)
- La Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC)-Groupe de la BID
- La Société Islamique pour l'Assurance des Investissements et du Crédit à l'Exportation (SIAICE)-Groupe de la BID
- L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)
- Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)
- La Réunion a convenu des points de l'ordre du jour suivants pour discussion :
- Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC
- La Liste des Activités des Institutions de l'OCI Alignées sur la Stratégie du COMCEC et les Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC
Utilisation du Financement de Projet du COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC
- Contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) dans les Etats membres de l'OCI
- Préparation du rapport annuel sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD prioritaires au niveau de l'OCI
- Activités des institutions de l'OCI servant à la mise en œuvre des ODD
- La Proposition sur le "Centre de Renseignement sur l'Entreprise de l'OCI"
- Contributions possibles des institutions de l'OCI au profit du peuple palestinien / Al Quds Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des pays observateurs géographiquement éloignés
- Questions diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

- **La Liste des Activités des Institutions de l'OCI Alignées sur la Stratégie du COMCEC et les Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC**

- Soulignant les grands efforts et des contributions des institutions de l'OCI à la réalisation de la stratégie du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle du COMCEC, le Comité a examiné les activités achevées et prévues des institutions de l'OCI concernées servant directement à la mise en œuvre des recommandations de politique ministérielle du COMCEC (Groupe A activités rapportées par le biais du Système de Suivi des Politiques du COMCEC) et des activités servant les objectifs de la stratégie du COMCEC (activités du Groupe B rapportées par le biais du Système de Suivi des Activités du COMCEC) pour la période écoulée depuis la 37ème Réunion Ministérielle du COMCEC sur la base des domaines de coopération, à savoir le commerce, coopération financière, les transports et les transports, communications, tourisme, agriculture et lutte contre la pauvreté.
- Le Comité a été informé par le BCC des activités des « groupes A » et « groupes B » qui ont été communiquées par les institutions de l'OCI.
- Concernant les activités du "Groupe A", le représentant du BCC a informé le Comité que le SESRIC a déclaré avec succès ses activités signalées par le biais du système de suivi des politiques du COMCEC. Le SESRIC a déclaré 73 activités, dont 40 ont été accompli et 34 devaient être organisées au cours de la prochaine période. Le CIDC a également signalé que 35 activités ont été mises à l'œuvre et 50 activités ont été planifiées. La grande majorité des activités achevées et prévues dans le cadre du groupe A ont été signalées dans le domaine du commerce, suivi de la lutte contre la pauvreté.
- Concernant les activités du "Groupe B", 364 activités ont été déclarées, dont 164 activités ont été accompli, et 200 activités sont prévues pour être organisées au cours de la prochaine période. En termes de domaines de coopération, plus de la

moitié de ces activités ont été déclarées dans le domaine du commerce (52 %), puis dans le domaine de la lutte contre la pauvreté (20 %) et enfin la coopération financière (10 %). Le Comité a en outre été informé qu'en ce qui concerne les types d'activités, les institutions se sont particulièrement concentrées sur la formation avec près de 50 % dans le groupe B, suivi des réunions, de l'assistance technique, du forum et de l'exposition.

- Ensuite, les institutions de l'OCI ont informé de leurs activités conformément aux résolutions ministérielles du COMCEC. Le Comité a souligné l'importance des contributions des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC ainsi qu'à la réalisation des objectifs de la stratégie du COMCEC.
- Le Comité a pris note avec appréciation des efforts du SESRIC dans la contribution à la mise en application des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC par des activités spécifiquement conçues telles que le renforcement des capacités et les programmes de formation.
- Le Comité a également apprécié les efforts des institutions de l'OCI pour la mise en œuvre des recommandations de politique et leur a demandé d'intensifier leurs efforts et d'envisager la possibilité d'organiser des activités conjointes à cette fin. En ce sens, le Comité a exprimé son appréciation au CIDC, à la CICIA, au Groupe de la BID et à l'INMPI pour l'organisation de diverses activités conjointes telles que les foires commerciales, les formations, les webinaires, les rapports spéciaux, etc.
- **Utilisation du Financement de Projet du COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC**
- Le BCC a informé le Comité sur les projets mis en œuvre dans le cadre des Programmes d'Appui aux Projets du COMCEC. Il a été souligné que dans le cadre du financement de projets du COMCEC, 6 projets ont été mis en œuvre en 2022 par les institutions de l'OCI. SESRIC a mis en œuvre trois projets dans le domaine des finances, de la réduction de la pauvreté et du transport et de la communication. L'INMPI a mis en œuvre un projet dans le domaine du

commerce et la CICIA et l'OISA ont mis en œuvre des projets dans le domaine de l'agriculture.

- À partir du 10ème appel à propositions de projets le comité a également été informé des nouveautés dans le cadre du financement de projets du COMCEC. Il a été souligné que les pays membres en mettant en œuvre des projets dans le cadre du FPC ont désormais la possibilité de se concentrer sur la résolution de leurs propres problèmes. Il a également été souligné que de nouveaux types d'activités, comme le partage d'expériences pair-à-pair et l'évaluation des besoins, ont été ajoutés au FPC au profit des pays membres.
- Soulignant l'importance des systèmes de suivi en ligne du COMCEC, tels que le système de suivi des activités et système de suivi des politiques pour simplifier et faciliter le processus de rapport, le Comité a félicité les institutions de l'OCI d'avoir utilisé le système pour rendre compte de leurs activités pertinentes.
- Enfin, le Comité a félicité le BCC d'avoir organisé une formation en ligne le 27 septembre 2022 pour les institutions intéressées de l'OCI sur les systèmes de déclaration en ligne. En rappelant la décision pertinente de la précédente réunion du Comité de session, le Comité a également remercié le BCC d'avoir préparé un guide sur l'utilisation du système et d'avoir partagé le présent guide avec les institutions compétentes de l'OCI.

Contributions Possibles des Institutions de l'OCI à la Mise en Œuvre des ODD dans les Etats Membres de l'OCI

- Le Comité a été informé par le SESRIC à du rapport annuel à soumettre à la 38ème Session ministérielle du COMCEC sur "Vers la réalisation des objectifs de développement durable prioritaires dans les pays de l'OCI 2022". Les efforts du SESRIC dans la réalisation d'un rapport annuel indiquant l'état de mise en œuvre des ODD dans les pays membres a été félicité par le Comité.
- Le Comité a été informé par le Bureau de coordination du COMCEC des activités liées aux ODD des institutions concernées de l'OCI et a noté que la liste

compilée des activités sera soumise à la 38ème Session Ministérielle du COMCEC.

La Proposition sur le "Centre de Renseignement sur l'Entreprise de l'OCI"

- Le Comité a également été informé par la SIAICE (Groupe de la BID) sur le travail entrepris pour lancer le Programme du Centre d'informatique décisionnelle (Business Intelligence) de l'OCI. Dans ce cadre, le Comité a pris note des progrès réalisés et a demandé à la SIAICE, en coopération avec le SESRIC, le CIDC et la CICIA, de mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités pour les utilisateurs potentiels du Centre pour le 1^{er} trimestre 2023, et de finaliser les préparations techniques pour l'opérationnalisation du programme dans les meilleurs délais.

Contributions possibles des institutions de l'OCI au profit du peuple palestinien/ Al Quds Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des pays observateurs géographiquement éloignés

- Le Comité a été informé par les institutions de l'OCI sur leurs activités, sur leurs projets et les programmes existants et nouvellement lancés au profit du peuple palestinien et d'Al-Quds Sharif et des pays membres de l'OCI géographiquement éloignés tels que le Guyana et le Suriname et les pays observateurs.
- Le Comité a apprécié les efforts des institutions de l'OCI et leur a demandé de continuer leurs efforts y compris les activités, les projets, et les programmes communs possibles.
- Puis conformément aux consultations avec le Ministère de l'Economie Nationale de Palestine, le BCC a informé le Comité que la portée du Programme Al-Quds du COMCEC a été élargie. En conséquence, il a été noté qu'en plus du tourisme, de nouveaux domaines thématiques tels que l'entrepreneuriat, la création d'opportunités d'emploi et l'autonomisation des femmes et des jeunes, le

commerce électronique et l'apprentissage en ligne, la microfinance et l'implication des PME dans l'économie d'Al-Quds ont été inclus dans le programme.

Questions Diverses

- La Réunion du Comité s'est terminée par un vote de remerciement.

ANNEXE

3

**DISCOURS DE LA 38^E SESSION MINISTERIELLE DU COMCEC
(28 NOVEMBRE 2022)**

BISMILLAHİRRAHMANİRRAHİM.

Chers Ministres,

Cher Secrétaire Général,

Chers Frères,

ESSELÂMÜ ALEYKÜM VE RAHMETULLÂHİ VE BEREKÂTÜH.

Je vous salue avec mes sentiments les plus sincères, mon amour et mon respect.

J'en vois d'ici mes salutations et mon amour à mes frères et sœurs partout dans notre région du cœur par votre intermédiaire.

Je suis très heureux de vous accueillir dans notre belle Istanbul, le summum de notre civilisation, la ville de l'histoire, de la culture et de la fraternité, le point de rencontre de deux continents.

Je prie notre Seigneur pour que les résultats de notre rencontre soient bénéfiques pour le monde Islamique et toute l'humanité.

Je voudrais commencer mon discours en souhaitant la miséricorde de Dieu à nos frères et sœurs qui ont perdu la vie dans le terrorisme, les catastrophes naturelles, les conflits, les tensions sectaires et les attaques racistes motivées par l'islamophobie.

En tant que Président de la République et Président du COMCEC, je voudrais remercier chacun d'entre vous proposer force à faire pour construire un monde nouveau où règnent la justice, la paix et la prospérité.

Je voudrais d'abord souligner un point ici.

Dans notre Saint Livre, le Coran, il est dit : « vous êtes la meilleure nation qui s'est dressée pour l'humanité ».

Le Messager d'Allah a déclaré pour sa part : « les meilleurs individus sont ceux qui sont bénéfiques pour leur prochain ».

Le fait d'être Musulman, c'est se sentir responsable de la société dans laquelle on vit, à commencer par sa famille et toute l'humanité.

En tant que membres de la Oummah de l'islam, aucun de nous ne peut s'isoler du monde extérieur, des événements qui se produisent autour de nous et au-delà.

Chaque question qui concerne directement les personnes, la paix et le bien-être de l'individu, nous concernent également.

De l'Afrique à l'Asie, partout où il y a de l'oppression, des conflits, un innocent qui meurt de faim et de soif, la responsabilité de cela incombe sur nous tous.

Tout comme les enfants émaciés du Yémen, de la Somalie, d'Afghanistan et d'Arakan, les enfants victimes des combats en Ukraine sont également nos enfants.

Tout comme les femmes qui luttent pour survivre dans le nord de la Syrie sont nos propres sœurs, les travailleuses Asiatiques qui sont forcées de travailler pendant 15h00 dans des conditions inhumaines pour le bien-être des occidentaux le sont aussi.

Nous autres,

Nous sommes la Oummah d'un Prophète qui traite les orphelins avec compassion, prend soin des opprimés sans aucune discrimination, et prend soin des pauvres et des vulnérables.

Nous sommes les membres d'une civilisation qui croit aux bienfaits du partage et au pouvoir de la solidarité, et qui considère que la main qui donne est supérieure à la main qui reçoit.

Nous sommes membres de la même grande famille, bien que nos langues, nos cultures et nos terres sont différentes.

Avec ses qualifications, nous sommes responsables de tous nos frères et sœurs, où qu'ils soient dans le monde, ainsi que de notre propre société.

Bien sûr, comme dans toutes les familles, il peut parfois y avoir des disputes et des tensions indésirables entre nous.

Il peut y avoir des questions sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord et nous pouvons avoir des opinions différentes.

Il n'y aura pas de problème tant que nous considérons cela comme des problèmes ordinaires que nous rencontrons dans le cours naturel de la vie et que nous les résolvons.

À titre d'Oummah de l'islam, notre fraternité possède la force et la verticale citée nécessaire pour surmonter toutes sortes de désaccords et de divergences d'opinion.

Je souhaite que notre Seigneur perpétue cet amour entre nous, et cette unité qui va d'éternité en éternité.

Mes Chers Amis...

Nous attachons une grande importance au sein de notre organisation au mécanisme de concertation, de coordination et des événements culturels qui rapprochent nos peuples.

Nous avons accueilli dans cette optique les 5^e Jeux De La Solidarité Islamique à Konya en août, et la 2^e Conférence Des Ministres De L'information à Istanbul en octobre.

Nous constatons que les programmes que nous organisons tout au long de l'année nous permettent de mieux nous comprendre et de développer des projets communs.

Nous pensons qu'il est nécessaire de continuer sur la voie avec l'élan que nous avons acquis.

Nous avons déterminé le thème de la Session Ministérielle du COMCEC de cette année, que nous présidons, comme étant : « Fournir une assistance sociale efficace et une autonomisation socio-économique à la lumière de l'épidémie de la Covid-19 ».

Nous avons expérimenté ensemble, pendant la difficile période de la pandémie, à quel point l'aide sociale est essentielle dans nos vies.

Il a été mieux compris, à l'occasion de cette période, que le système actuel, qui place le bien-être et le confort des riches avant les droits des pauvres, ne peut pas résoudre les problèmes des gens.

Nous avons vécu de tels jours, que des centaines de milliers de personnes qui ne pouvaient pas accéder aux services de santé minimums sont mortes dans le désespoir.

Nous n'avons jamais oublié les images déchirantes provenant des maisons de retraite et des portes des hôpitaux.

Les entreprises de vaccin et de pharmaceutiques n'ont pas renoncé à des profits exorbitants, même lorsqu'il s'agit d'une question qui concerne directement l'avenir de l'humanité.

Ce qui s'est passé à cette époque l'humanité avait le plus besoin de solidarité, est devenu un exemple révélant l'aspect hideux du système mondial actuel.

En ces jours difficiles, où les valeurs humaines sont mises à l'épreuve, la Türkiye a partagé ses ressources avec tous ceux qui en ont eu besoin.

En effet, pendant la période de la pandémie, nous avons envoyé des secours médicaux à 161 pays et 12 organisations internationales qui nous en fait la demande.

Comme nous l'avions promis, nous avons mis notre vaccin local et national, le TÜRKOVAK, au service de toute l'humanité ainsi que de notre nation.

Avec nos 44 ambassades et 22 bureaux du TİKA, nous sommes aux côtés des peuples Africains dans leur lutte pour le développement et la prospérité.

Nous tendons la main aux personnes touchées par les catastrophes naturelles et les guerres avec nos institutions officielles et les organisations non gouvernementales.

Outre cela, nous déployons également des efforts sincères pour établir la paix et la stabilité dans notre région.

Dès le premier jour, nous avons travaillé dur pour mettre fin à la guerre entre la Russie et l'Ukraine et pour arrêter l'effusion de sang.

Forts de notre étroite amitié avec les deux dirigeants, nous avons réuni les autorités Russes et Ukrainiennes dans notre pays à différentes occasions.

Nous avons démontré qu'une solution diplomatique est possible, en réalisant un corridor céréalier et l'accord d'échange de prisonniers sur la mer Noire.

À une époque où la crise énergétique et alimentaire touchait le monde entier, en particulier les pays pauvres, nous avons assuré l'expédition de plus de 11 millions de tonnes de céréales par la mer Noire et les détroits.

Nous pensons que la prolongation de l'accord sur le corridor céréalier de la mer Noire pour 120 jours à compter du 19 novembre atténuera, dans une certaine mesure, les souffrances de nos frères Africains.

Espérons que nous soutiendrons ce processus en effectuant l'expédition de céréales en priorité vers le continent Africain.

Chers invités...

La crise mondiale, qui a commencé par une pandémie, s'est aggravée avec la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, et aggravée par des conflits brûlants, continue de prendre de nouvelles dimensions.

Les chiffres de l'inflation et du chômage ont atteint le sommet des 50-60 dernières années.

Les efforts visant à contrôler l'inflation en augmentant les taux d'intérêt n'ont pas donné les résultats escomptés jusqu'à présent.

Les coupures d'électricité sont devenues une source d'inquiétude importante dans de nombreux pays européens.

Aucune solution permanente n'a été trouvée aux problèmes causés par les ruptures des chaînes d'approvisionnement.

Nous sommes tous touchés, plus ou moins, par les difficultés économiques causées par le coût de la vie.

Bien que nous, en tant que Turquie, nous gérons ce processus avec succès grâce aux mesures que nous prenons et aux politiques que nous mettons en œuvre, nous ressentons également certaines retombées négatives.

L'augmentation des attentes de récession partout dans le monde, indique que la lumière au bout du tunnel n'est pas encore en vue.

En tant que Pays Islamiques, l'approfondissement de notre coopération commerciale et économique contribuera à notre lutte pour transformer la crise en opportunité.

Je salue le fait que le Système Commercial Préférentiel des Pays Islamiques soit entré en vigueur en juillet dernier.

Il est également important de commencer le commerce dans le cadre du système, en délivrant des documents de preuve d'origine mutuellement reconnus par nos pays.

De même, je pense que les décisions prises lors de la Réunion Des Négociations Commerciales faciliteront la mise en œuvre du Système.

À partir de là, je voudrais remercier les pays inclus dans le Système pour leurs efforts, et j'invite nos pays qui ne sont pas encore devenus parties au Système à y adhérer.

Avec la participation d'autres membres du COMCEC dans la période à venir, nous pouvons augmenter le commerce entre nos pays à 25 pour cent.

En plus du Système Commercial Préférentiel, nous sommes satisfaits de la mise en place du Centre d'arbitrage et du Fonds international d'investissement.

Nous pensons qu'il est avantageux d'encourager le transfert de l'épargne des Pays Islamiques vers ce Fonds, qui est un produit d'investissement Halal.

Nous devons accélérer nos efforts ensemble pour réaliser des initiatives telles que la Bourse De L'or et la Bourse Immobilière.

Je suis convaincu que le Centre d'arbitrage de l'Organisation de la Coopération Islamique établi à Istanbul sera reconnu comme une institution respectée dans les différends internationaux en matière de commerce et d'investissement, avec votre soutien.

La question de la coopération numérique, dont l'inscription à l'ordre du jour du COMCEC a été décidée l'année dernière, est une autre question sur laquelle nous devons nous concentrer.

Je trouve également l'Initiative de Transformation Numérique De Haut Niveau du COMCEC, qui a été lancée cette année, extrêmement précieuse.

Dans ce contexte, nous pouvons mettre en œuvre des projets concrets tels que le codage, la cyber-sécurité, le développement des compétences numériques et la création d'une infrastructure de données commune.

Notre Bureau De Transformation Numérique De La Présidence est prêt à partager avec vous les vastes connaissances et expériences que la Turquie a acquises dans ce domaine.

Chers Invités...

La détérioration des conditions économiques ces dernières années a sérieusement alimenté l'islamophobie et la xénophobie, en particulier dans les pays occidentaux.

A tel point qu'aujourd'hui, l'anti-islamisme est l'un des outils les plus fréquemment utilisés par les politiciens occidentaux pour gagner des voix ou dissimuler leurs échecs.

Ceux qui ne font aucun compromis lorsqu'il s'agit de démocratie et de libertés, n'hésitent pas à mettre en œuvre les pratiques les plus fascistes lorsqu'il s'agit des droits des Musulmans, en particulier des Musulmanes.

Les restrictions illégales du port du foulard dans les écoles, les entreprises et les espaces publics dans certains pays européens en sont les exemples les plus frappants.

L'imposition LGBT, qui est devenue une dictature mondiale, est une autre menace qui vise à affaiblir à la fois l'institution de la famille et les valeurs Islamiques.

La pression intense et la campagne de lynchage que notre frère, le Qatar, qui accueille la Coupe du monde, a subie à cet égard, a montré une fois de plus le danger qui nous guette en tant que Musulmans.

Peu importe l'emballage criard dans lequel il est mis, cela constitue un obstacle pour les individus de vivre leur religion, en interférant avec leurs croyances par la violence, en dictant leur propre mode de vie, et en ressuscitant l'esprit de l'inquisition médiévale.

Il ne fait aucun doute que cette vague fasciste affecte, outre les Musulmans, également les autres non-musulmans de langue, de culture, de couleur de peau et d'origine différentes.

Dans la lutte contre cette nouvelle forme de racisme, le renforcement de la solidarité au sein de notre Organisation est d'une grande importance.

La reconnaissance du 15 mars comme « Journée Internationale Contre L'islamophobie » par l'Assemblée générale des Nations unies est un message adressé à la communauté internationale dans ce sens.

D'autre part, les pratiques déloyales et illégales qui perdurent depuis des années contre la Minorité Musulmane Turque en Grèce se poursuivent en s'intensifiant.

Les chefs religieux de nos frères en Grèce ne sont pas reconnus, leurs fondations et leurs biens sont saisis, ils ne sont pas autorisés à enseigner leur langue maternelle et leur identité est niée.

Le Monde Islamique ne devrait plus être spectateur du sort de nos frères et sœurs qui ont été persécutés en Grèce.

Vous êtes au courant des violations des droits dont sont victimes nos frères et sœurs Chypriotes Turcs, qui font partie intégrante de la Oummah Islamique.

Je crois que vous apporterez le soutien nécessaire à la République turque de Chypre du Nord, qui est membre observateur de l'Organisation des États Turcs.

Nous soutenons le règlement de la Question Palestinienne, qui est à l'origine de la création de notre Organisation, avec la création d'un État Palestinien indépendant, souverain et géographiquement intégré aux frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale.

Nous faisons de notre mieux pour que le Peuple Palestinien ait son propre État et ses droits légitimes, et pour préserver le statu quo à Jérusalem et Masjid al-Aqsa.

L'une des questions importantes qui occupe le Monde Islamique depuis plus de dix ans est le conflit en Syrie.

Avec la pandémie, la situation socio-économique et humanitaire de ce pays est devenue plus dramatique.

En tant que Turquie, nous remplissons dûment notre devoir fraternel en accueillant plus de 3,5 millions de réfugiés syriens sur nos terres et en soutenant des millions d'entre eux à l'intérieur des frontières de la Syrie.

Pour que la Syrie sorte de la spirale du conflit, de la crise humanitaire et du terrorisme, les Pays Islamiques doivent faire preuve d'une volonté plus forte et soutenir activement les efforts pour une solution politique.

Nous n'hésiterons pas à prendre les mesures nécessaires à cet égard.

Mes Frères...

Beaucoup d'entre nous avons été témoins du visage brutal du terrorisme.

Nous avons sacrifié nos concitoyens dans les attaques perfides des organisations terroristes.

Ces essais de meurtriers apparaissaient parfois sous le nom de DAESH, parfois sous le nom de Boko Haram et Al-Shabab, parfois sous le nom de FETO, parfois sous le nom de PKK-PYD-YPG.

Bien que leurs noms, revendications et zones géographiques soient différents, toutes ces organisations ciblaient principalement les Musulmans, versaient le sang des Musulmans et infligeaient le plus de dégâts à l'islam et aux Musulmans.

Nous avons perdu près de 40 000 de nos concitoyens, uniquement dans les attentats de l'organisation terroriste PKK.

Les traîtres du FETO ont assassiné 252 de nos frères en une nuit.

Des centaines de nos hommes nous ont été enlevés dans les actions sanglantes du DAESH.

La semaine précédente, 8 de nos citoyens, dont 3 enfants, ont été tués par le PKK dans la rue Istiklal puis dans notre arrondissement de Karkamış.

Bien sûr, dans ce bain de sang, au même titre que l'organisation terroriste séparatiste, ceux qui noient ces terroristes avec leurs armes et leur soutien sous prétexte de lutter contre le DAESH ont leur part de responsabilité.

Malgré tous les avertissements de notre pays, le sang de tous les innocents qui sont morts a été maculé sur les mains et les visages de ceux qui tentent de légitimer les organisations terroristes avec des jeux de mots.

Le jeu du soutien au PKK et à ses affiliés, sous couvert de lutte contre le DAESH, dont on sait qu'il est le produit d'un projet depuis le premier jour, doit prendre fin.

La Turquie, qui s'est battue au corps à corps avec le DAESH sur le terrain et a vaincu cette organisation, est lasse de tels arguments.

Nous sommes déterminés à extirper cette organisation terroriste, qui constitue une menace pour l'intégrité territoriale de la Syrie et de l'Irak, ainsi que pour notre pays.

Je voudrais exprimer que nous attendons le ferme soutien de nos frères et sœurs dans cette lutte que nous menons contre les ennemis de l'Islam et de l'humanité.

Je souhaite que Dieu nous vienne en aide.

Fort de ces réflexions, le COMCEC souhaite que la 38^{ème} Session Ministérielle soit propice ; je vous salue respectueusement encore une fois.

Prenez bien soin de vous...

ANNEXE

4

Original: Arabic

**ALLOCUTION DE
SON EXCELLENCE M. HISSEIN BRAHIM TAHA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI)**

À

**LA 38^{ème} SESSION DU
COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ISLAMIQUE (COMCEC)**

Istanbul, République de Turquie

26-29 novembre 2022

Votre Excellence Monsieur Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC,

Honorables Ministres et Distingués Chefs de Délégations,

Mesdames et Messieurs,

Assalamu Alaikum wa Rahmatullahi wa Barakatihu

C'est un grand honneur et un privilège pour moi de m'adresser à la 38^{ème} session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'OCI (COMCEC), qui se tient traditionnellement dans cette belle ville historique d'Istanbul.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence M. Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, pour son soutien aux activités et programmes de l'OCI, en particulier dans le domaine économique. Je tiens également à remercier le Gouvernement et le peuple de la République de Turquie pour les excellentes dispositions prises pour le succès de notre réunion d'aujourd'hui.

Cette session importante se déroule à un moment où nous continuons à ressentir les effets de la pandémie de COVID-19. Il est un fait qu'en raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement strictes, nos États membres ont connu des pertes d'emplois massives, une contraction économique, une baisse des investissements et des exportations et une baisse des activités touristiques. De nombreuses personnes dans nos États membres ont été replongées dans la pauvreté et placées dans une situation vulnérable. En outre, avant que les États membres de l'OIC, et en fait le monde entier, ne puissent trouver des voies claires pour sortir des perturbations causées par la pandémie de COVID-19, le conflit russo-ukrainien a éclaté, compliquant davantage les efforts de reprise et de redressement économiques du monde. Les perturbations des systèmes d'approvisionnement alimentaire causées par le conflit russo-ukrainien ont affecté négativement la sécurité alimentaire de nombreux États membres de l'OIC et poussé de nombreux pays au bord des troubles civils internes. Ce conflit a une fois de plus mis en évidence la nécessité pour les États membres de l'OIC d'avoir une autosuffisance en matière de production alimentaire ainsi que d'accumuler des réserves alimentaires suffisantes.

Face aux défis susmentionnés, les États membres de l'OIC ont besoin d'une stratégie de relance économique coordonnée et inclusive visant à promouvoir une croissance économique soutenue et inclusive, à créer des emplois décents pour tous et à améliorer le niveau de vie.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Depuis la dernière 37^{ème} réunion du COMCEC, le Secrétariat général et les institutions compétentes de l'OIC ont continué à donner effet aux diverses décisions et résolutions de l'OIC visant à consolider la coopération socio-économique entre nos États membres. La majeure partie des réalisations enregistrées à cet égard sont soulignées dans mon rapport à cette auguste réunion. Cependant, dans le but de mettre l'emphase, je souhaite mentionner brièvement quelques-unes des activités qui ont contribué à nos efforts collectifs visant à intensifier la promotion du commerce et des

investissements intra-OCI, le développement du tourisme, ainsi que la lutte contre l'insécurité alimentaire dans un certain nombre d'États membres de l'OCI.

Premièrement, la 11^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres du tourisme s'est tenue avec succès à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 27 au 29 juin 2022. Cette réunion ministérielle a été importante pour partager les expériences des pays de l'OCI afin d'atténuer l'impact de la pandémie et proposer des recommandations pour accélérer le processus de reprise du secteur du tourisme pendant l'ère post-pandémique. La réunion a également sélectionné la ville de Shanliurfa (Urfa) en Turquie et la ville de Khiva en Ouzbékistan, comme villes touristiques de l'OCI pour 2023 et 2024, respectivement.

Deuxièmement, le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) en coordination avec le gouvernement du Sénégal et le Secrétariat général de l'OCI, a organisé la 17^{ème} Foire commerciale de l'OCI à Dakar, Sénégal, du 13 au 18 juin 2022. La prochaine 18^{ème} Foire commerciale de l'OCI se tiendra à Lahore, République islamique du Pakistan, du 16 au 18 juin 2023. Je saisis cette occasion pour appeler tous les États membres de l'OCI à participer activement à cette importante 18^{ème} Foire commerciale de l'OCI. Je suis persuadé que l'organisation de foires commerciales de l'OCI stimulerait la coopération intra-OCI dans ce secteur crucial.

La troisième action louable est le lancement par le groupe de la Banque islamique de développement (BID) d'un programme global de réponse à la sécurité alimentaire (FSRP) de 10,54 milliards de dollars américains visant à soutenir les efforts des États membres de l'OCI pour relever le défi de l'insécurité alimentaire dans leurs pays.

De même, la 5^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Travail (CIMT) prévue aux Emirats Arabes Unis, le Forum d'Investissement de l'OCI en Afrique ainsi que le Forum du Secteur Privé de l'OCI, qui doit avoir lieu au Royaume Hachémite de Jordanie, vont stimuler les efforts conjoints de nos pays pour construire une reprise économique résiliente et favoriser la coopération économique entre les États membres de l'OCI.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nos États membres, et en réalité le monde entier, traversent des moments difficiles. Pour beaucoup, les économies ont été perturbées, les approvisionnements alimentaires se sont tendus, le chômage est à un niveau record, le nombre d'enfants vivant dans la rue augmente, les systèmes de santé ont dépassé leurs capacités, les abandons scolaires sont en augmentation et la majorité des populations rurales continuent de manquer des commodités de base de la vie. En outre, les conflits et les catastrophes naturelles occasionnés par le changement climatique ont donné lieu à des millions de réfugiés et de personnes déplacées dans de nombreux États membres de l'OCI, aggravant une situation déjà fragile. Les États membres de l'OCI comptent plus de 60 % des réfugiés dans le monde, certains pays servant à la fois de sources et de destinataires de réfugiés. En outre, 88 millions de personnes dans les États membres de l'OCI ont besoin d'une aide alimentaire urgente. Alors que les réalités du changement climatique deviennent plus claires, les inondations au Pakistan, au Soudan, au Nigéria, dans les pays de la région du Sahel et dans d'autres États membres touchés ont détruit les moyens de subsistance de dizaines de millions de personnes dans nos États membres. Inversement, la sécheresse a laissé des millions de personnes supplémentaires dans le besoin d'une aide urgente.

Compte tenu des défis énumérés ci-dessus et de nombreux autres non mentionnés, pour que les États membres de l'OCI puissent se remettre rapidement de ces défis et se garantir un avenir meilleur, nous devons nous concentrer sur les points suivants :

1. Investir davantage dans des secteurs importants comme l'agriculture et les industries ;
2. Mettre en œuvre le Programme d'action OCI-2025 et intégrer ses stratégies dans les stratégies nationales de développement des États membres ;
3. Créer des synergies entre les pays de l'OCI riches en ressources financières et technologiques et ceux qui disposent de ressources naturelles telles que les terres arables mais qui manquent de finances et de technologie pour les exploiter ;

4. Créer un fonds par les États membres pour le financement des projets de startup afin de soutenir et de promouvoir les projets innovants des jeunes dans divers domaines économiques ;

5. Mettre en œuvre toutes les initiatives de l'OCI visant à promouvoir le commerce intra-OCI et la coopération en matière d'investissement.

6. Accroître la coopération, les plans et activités stratégiques conjoints visant à renforcer la cohésion et la coordination entre les États membres et les institutions de l'OCI.

Dans ce contexte, la coopération intra-OCI devient de plus en plus nécessaire non seulement pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19, mais également pour établir des politiques et des mesures efficaces pour accélérer le processus de relance et atteindre un développement socio-économique durable et inclusif.

En conséquence, le Secrétariat général de l'OCI et ses institutions compétentes continueront de travailler en étroite collaboration avec les États membres pour favoriser une réponse collaborative afin de faciliter la reprise économique dans nos pays. Je souhaite donc exprimer ma sincère gratitude aux institutions compétentes de l'OCI, qui ont continué à collaborer avec le Secrétariat général pour l'exécution des différents projets dans le cadre de l'agenda socio-économique de l'OCI. Nous remercions le COMCEC pour sa coopération continue et le félicitons pour les succès obtenus jusqu'à présent, et nous leur souhaitons un plus grand succès dans les années à venir.

Avant de conclure mes remarques, je tiens à souligner le grand besoin de soutenir les populations rurales dans nos pays les moins avancés (PMA), en particulier en Afrique. Plus de 70% des habitants de nos PMA vivent dans des zones rurales et manquent d'installations de base, mais avec un peu plus de soins et un petit financement, ils pourraient sortir de la pauvreté en peu de temps. J'appelle le COMCEC et toutes les institutions de l'OCI à concevoir des programmes visant à répondre aux besoins socio-économiques des populations rurales dans nos PMA.

Je vous souhaite une réunion très fructueuse et attends avec impatience le résultat de vos délibérations.

Wassalamu Alaykum wa-Rahmatullahi wa-Barakatihu.

ANNEXE

5

Original: English

**Discours de S.E. Dr Muhammad AL JASSER
Président du Groupe de la BID**

Cérémonie d'ouverture

38e Session ministérielle du COMCEC

Lundi, 28 novembre 2022

11 h. – 12 h. 30

Votre Excellence Fuat Oktay Vice-Président de la République de Turquie

Vos Excellences, les ministres,

Votre Excellence, l'Ambassadeur Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI)

Distingués Délégués

Mesdames et Messieurs

Je voudrais tout d'abord exprimer ma sincère gratitude à S.E. le Président Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie et Président du Comité du COMCEC, pour les efforts qu'il a déployés pour convoquer cette réunion et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé à notre arrivée dans ce grand pays en ces temps difficiles.

C'est avec un immense plaisir que je participe pour la première fois au COMCEC en tant que Président du Groupe de la Banque islamique de développement. À cette occasion, je tiens à remercier le gouvernement de mon pays, le Royaume d'Arabie saoudite, de m'avoir nommé à ce poste. Je remercie également tous les pays membres d'avoir approuvé la nomination et de m'avoir élu président de cette prestigieuse institution.

M. le Vice-Président,
Excellences,
Distingués Invités,

2020 et 2021 ont été des années exceptionnelles. Elles ont posé des défis sans précédent à l'économie mondiale. La pandémie de la COVID-19 a considérablement modifié le paysage mondial du développement. Les confinements ont exacerbé les incertitudes socio-économiques et plongé l'économie mondiale dans la récession.

En 2020, l'économie mondiale s'est contractée de 3,3 %, la baisse moyenne dans nos 57 États membres atteignant 1,7 %. En outre, l'Organisation internationale du travail estime que 8,8 % des heures de travail mondiales ont été perdues, ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein dans le monde.

En conséquence, les gouvernements se sont empressés d'allouer des milliers de milliards de dollars dans le cadre de plans de relance substantiels pour aider les personnes dans le besoin et soutenir les entreprises, en particulier les PME. Mais, malheureusement, beaucoup de nos pays membres ne disposaient pas de ressources suffisantes, faisant ainsi face à un parcours de redressement plus ardu.

Le déploiement rapide des programmes de vaccination promet une reprise optimiste, à condition que les variantes du virus soient maîtrisées. Néanmoins, l'accès et la distribution inéquitables des vaccins pourraient compromettre une reprise robuste et inclusive dans de nombreux pays en développement, y compris nos membres.

M. le Vice-Président,
Excellences,
Distingués Invités,

Conscient de ces défis, le Groupe de la BID a mis en œuvre son Programme de préparation et de réponse stratégique (SPRP). Avec un engagement de 4,6 milliards de dollars américains, le programme a été conçu pour aider les pays membres à contenir, atténuer et se remettre de l'impact de la COVID-19 grâce à une approche tripolaire (Répondre, Restaurer, Redémarrer) à court, moyen et long terme. De plus, il tient compte des priorités allant au-delà de la réponse immédiate et d'urgence aux secteurs de la santé et de l'alimentation.

Sans aucun doute, la pandémie de COVID-19 a révélé de profondes fissures dans le système mondial et a déclenché une refonte des priorités de développement. Nous pouvons tirer cinq leçons de cette pandémie:

- Première, la pandémie a montré que les économies dotées d'une infrastructure sociale fragile et d'une faible base de capital humain ont moins de chances de contenir les crises sanitaires.
- Deuxième, les économies fortement dépendantes des ressources extérieures et disposant d'amortisseurs budgétaires limités étaient plus exposées aux crises macroéconomiques. En conséquence, leur résilience et leur trajectoire de reprise restent fragiles et liées aux performances des économies avancées.
- Troisième, il est crucial d'adopter des réformes appropriées pour stimuler les investissements nationaux et attirer les investissements étrangers à forte valeur ajoutée.
- Quatrième, la pandémie a mis en évidence l'importance de la transformation numérique dans la construction de systèmes adaptatifs, réactifs et résilients.
- Enfin, la coopération et l'intégration régionales sont devenues un élément inévitable du nouveau programme de développement.

Par conséquent, nos priorités au cours des prochaines années doivent se concentrer sur les infrastructures et le développement humain durable pour assurer le bien-être et la résilience.

Dans ce contexte et sur la base des discussions de la Table ronde des gouverneurs de la BID, je définis un réalignement stratégique de la Banque en vue de (i) la relance après la pandémie; (ii) la lutte contre la pauvreté et le renforcement de leur résilience, et (iii) la contribution à un programme de croissance économique verte.

En outre, nous devons combler les deux lacunes importantes: la fracture numérique et la fracture vaccinale tout en renforçant l'accès à la santé et à l'éducation et en rétablissant la dignité et les opportunités.

Le développement du capital humain devrait être privilégié. Le renforcement de la résilience et la lutte contre l'extrême pauvreté ne peuvent être abordés sans un capital humain adéquat. Des investissements substantiels dans une éducation de qualité et des services de santé universels permettront de débloquer les contraintes critiques qui entravent la croissance et compromettent la réalisation des ODD.

Malgré les années difficiles, je suis heureux d'annoncer que les trois principales agences de notation internationales, Standard and Poor's, Moody's et Fitch, ont réaffirmé la note « AAA » de la BID avec une perspective stable.

Je suis également heureux d'annoncer que la Banque a réussi à obtenir des émissions publiques et privées de Sukuk. Le maintien de la cote de crédit la plus élevée possible depuis plus d'une décennie témoigne clairement du soutien des actionnaires et de la gestion financière prudente de la Banque. De cette tribune, j'appelle les États membres qui n'ont pas annoncé leur souscription à la sixième augmentation du capital de la BID à le faire pour soutenir la mission de la Banque et maintenir sa notation significative.

M. le Vice-Président,
Distingués Invités,

La plupart des PME sont maintenant confrontées à des défis importants en raison de la pandémie. Un autre sujet de préoccupation concerne les contraintes de liquidité, de nombreuses PME rencontrant des difficultés pour obtenir un soutien financier. La pandémie a eu des répercussions considérables sur l'ensemble du système bancaire. Les banques islamiques n'ont pas fait exception.

Dans le cadre de ses efforts de redressement, le Groupe de la BID continue de soutenir les PME à travers ses différents programmes, par exemple:

Dans le cadre de l'Initiative d'intervention d'urgence COVID-19 de la SIACE-FSID (ICERI), des transactions commerciales d'une valeur d'environ 300 millions de dollars ont été fournies dans le secteur alimentaire et d'autres produits de base essentiels, sur la base d'un million de dollars de subventions utilisées seulement, reflétant un effet de levier plus de 200 fois supérieur.

En ce qui concerne les progrès de l'initiative du centre d'informatique décisionnelle de l'OCI et la mise en œuvre des résolutions n° 69 et 70 adoptées lors de la 36ème session du COMCEC tenue en novembre 2020, un rapport complet sur le plan de mise en œuvre a été préparé et soumis à l'examen de cette session. De plus, un rapport d'étape sur l'état actuel de l'initiative est également prêt.

Ceci s'ajoute à une proposition sur le Programme de Renforcement de Capacité pour les utilisateurs potentiels de l'OBIC, préparé par SIACE, SESRIC, et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (ICDT) en réponse à une demande formulée par la 37ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue en juin 2021.

Environ 93 % des 561 millions de dollars de projets approuvés par ICD au cours de l'année ont directement bénéficié aux PME des pays membres.

La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce a apporté un soutien d'une valeur de 604,7 millions de dollars américains aux pays membres dans le cadre du Programme de préparation et de réponse stratégiques au COVID-19 du Groupe de la BID. 266,4 millions de dollars de ce soutien ont été alloués aux petites et moyennes entreprises. En outre, la SIFC a également engagé un financement supplémentaire de 750 millions de dollars au profit des États membres dans le cadre de la phase de relance.

En plus de ses efforts dans le financement du commerce, la SIFC souhaite fournir des solutions intégrées qui combinent le financement du commerce et le développement pour améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises de nos pays membres en concevant et en mettant en œuvre des programmes aux dimensions régionales et internationales.

Parmi ces programmes figure le Programme des Ponts du Commerce Arabo-Africains, lancé en 2017 pour contribuer à intensifier les échanges commerciaux entre les États africains et arabes.

En outre, le 27 octobre, la SIFC a lancé la deuxième phase de l'Initiative d'aide au commerce des États arabes (AfTIAS) dans le sens de la décision du Quatrième Sommet économique arabe (Beyrouth 2019).

A cette occasion, nous invitons nos pays membres à rejoindre et bénéficier de ces deux programmes.

M. le Vice-Président,
Excellences,
Distingués Invités,

Nous continuerons de collaborer avec le COMCEC et d'autres institutions de l'OCI pour renforcer ces efforts afin de soutenir une reprise rapide et robuste dans les PM (Pays Membres) par des transformations économiques inclusives, résilientes et équilibrées de nos modèles socio-économiques actuels.

Au cours des prochains mois, nous déploierons des efforts pour coordonner « la manière dont nous pouvons collectivement ouvrir la voie à un avenir de croissance durable pendant la période post-COVID 19 », en particulier à la lumière du nouvel exercice de réalignement stratégique que la Banque entreprend actuellement.

En conclusion, je voudrais adresser mes sincères remerciements à tous les États membres pour leur soutien et leur engagement continus. Je remercie également le Secrétariat du COMCEC pour sa coopération continue, en particulier en ces temps difficiles

J'attends avec impatience les recommandations et propositions pratiques qui favoriseront et renforceront la coopération entre nos États membres. J'assure les honorables membres du COMCEC du soutien du Groupe de la BID.

Merci, Monsieur le Vice-Président

ANNEXE

6

Original: English

**DISCOURS DE M. FUAT OKTAY, VICE-PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE TÜRKİYE TIENDRA LORS DE LA SESSION DE CLÔTURE DE LA
38ÈME REUNION DU COMCEC
(29 NOVEMBRE 2022, İSTANBUL)**

BİSMİLLAHİRRAHMANİRRAHİM.

Chers Ministres

Très Chers Participants,

ESSELAMU ALEYKÜM VE RAHMETULLAHİ VE BEREKATUH.

QUE LA PAIX, LA MISÉRICORDE ET LES BÉNÉDICTIONS D'ALLAH SOIENT
SUR VOUS.

Après des négociations très fructueuses, nous avons conclu avec succès la 38ème
Réunion Ministérielle du COMCEC.

Je pense que toutes les décisions sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord
donneront un nouvel élan à notre coopération et j'invite tous nos pays à mettre en œuvre
ces décisions de manière méticuleuse.

Mes Précieux (ses) Frères et Sœurs,

Comme vous le savez, alors que nous laissons lentement derrière nous une période de
pandémie qui a profondément affecté le monde entier, il n'a malheureusement pas été
possible de compenser rapidement les dommages et les vulnérabilités économiques qui
se sont produits. De nombreux secteurs, notamment l'énergie et les produits agricoles,
dont la production s'est ralentie pendant la période de pandémie, ont été confrontés à
une forte inflation dans le monde entier en raison de l'augmentation du coût des intrants.
En outre, les événements importants qui ont affecté la politique mondiale au cours des
derniers mois ont également entraîné de lourdes factures économiques à bien des égards.

Grâce au rôle actif que nous avons joué dans le corridor céréalier de la mer Noire, qui a été établi et se poursuit grâce aux initiatives pionnières de notre Président, le commerce international des produits agricoles a pu se poursuivre et de nombreux pays ont pu accéder à ces produits vitaux.

Au moment où nous traversons des défis aussi difficiles, en tant que pays Islamiques, nous devrions utiliser nos mécanismes de coopération économique et commerciale de manière plus fonctionnelle et nous concentrer sur des mesures qui augmenteront les échanges entre nous et assureront une croissance régulière de nos économies.

Dans ce cadre, je voudrais déclarer que je considère la date du 1er Juillet 2022, date à laquelle le Système de Commerce Préférentiel de l'Organisation de la Coopération Islamique (TPS-OIC), le projet phare du COMCEC dans le domaine du commerce, sera effectivement mis en pratique, comme une étape importante dans l'approfondissement de notre coopération dans le domaine du commerce.

A ce stade, je souhaite que les décisions prises pour l'avenir du TPS-OIC lors de la réunion du Comité des Négociations Commerciales organisée en marge de notre réunion soient également de bon augure.

Je voudrais exprimer ma conviction que cette importante initiative ne se limitera pas seulement aux pays participants actuels et au domaine de la coopération commerciale, mais qu'elle apportera également de nouvelles opportunités pour d'autres domaines de coopération et qu'elle attirera d'autres pays par un effet domino. À cette occasion, j'espère que le système commercial préférentiel sera développé et qu'il ouvrira la porte à une participation plus large et à une coopération commerciale plus complète dont tous les pays membres bénéficieront.

Précieux Participants,

Comme vous le savez, du 24 au 27 Novembre 2022, le 8ème Sommet Mondial Halal et la 9ème Foire Halal de l'Organisation de la Coopération Islamique se sont tenus à Istanbul, sous le patronage de notre pays. Je voudrais remercier le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (ICDT), l'Institut des Normes et de la Métrologie des Pays Islamiques (SMIIC), en particulier le Ministère du Commerce de la

République de Turquie et nos Ministères et Institutions concernés pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'organiser avec succès des événements importants tels que le Sommet Mondial du Halal, qui a été établi pour révéler les derniers développements et tendances du secteur halal dans le monde et pour discuter des décisions qui façonneront l'avenir du secteur, et la 9ème Foire du halal de l'Organisation de la Coopération Islamique, qui a introduit de nouveaux produits et services dans ce secteur.

Honorables Délégués,

L'un des projets les plus importants à l'ordre du jour du COMCEC est sans aucun doute le Centre d'Arbitrage de l'OIC. Je pense que le Centre, qui est une plate-forme établie pour le règlement immédiat des différends commerciaux et d'investissement entre les pays membres de l'OIC, sera un centre accessible pour les activités commerciales et d'investissement des pays Islamiques avec d'autres pays ainsi qu'entre eux. Je pense que l'établissement du Centre à Istanbul, l'un des plus importants centres commerciaux et financiers du monde, est une opportunité très importante en termes de fonctionnalité et d'efficacité du Centre.

Participants Distingués,

Avec le fonds d'investissement établi sur la base de l'Indice Islamique 50 de l'OIC/du COMCEC, qui vise à développer et à approfondir la coopération financière entre les pays Islamiques, nous sommes heureux de développer un produit tangible dans lequel nos investisseurs du monde Islamique peuvent investir sous le toit du COMCEC. Je considère que la mise à disposition de nos investisseurs d'un tel instrument concret d'investissement halal est très importante en termes de mobilité des capitaux entre nos pays.

Dans ce contexte, l'achèvement de l'infrastructure technique du Fonds dans 7 pays est un développement appréciable. Je crois sincèrement que les Institutions Financières Islamiques de nos pays, notamment la Banque Islamique de Développement, effectueront le travail nécessaire pour présenter le Fonds à ses investisseurs et encourager les investissements dans le Fonds.

Dans ce contexte, je trouve très précieuses les discussions sur la promotion du Fonds au sein du panel organisé en marge de notre réunion réalisée en vue de promouvoir le Fonds.

D'autre part, je pense que nous devons accélérer nos travaux pour mettre en œuvre des initiatives telles que la Bourse de l'Or et la Bourse de l'Immobilier, qui sont des projets importants en termes de produits d'investissement numériques basés sur les métaux précieux et l'immobilier, dès que possible avec votre soutien, et j'invite tous nos pays à contribuer à ces efforts.

Précieux Délégués,

Je trouve que le fait que la Session Ministérielle d'Échange de Vue de cette année ait abordé la question de " La Fourniture Efficace de l'Assistance Sociale à la Lumière des Impacts de la Pandémie COVID-19 " est extrêmement significatif et pertinent face aux difficultés posées par la pandémie mondiale.

En effet au cours de la Pandémie mondiale, nous avons une fois de plus constaté l'importance de l'aide sociale, qui est d'une grande importance pour assurer la justice en matière de revenus et surtout pour lutter contre la pauvreté.

Dans des situations extraordinaires telles que les pandémies, apporter le soutien nécessaire aux citoyens à faibles revenus, qui constituent la couche la plus vulnérable de la société, et utiliser ces soutiens de la manière la plus efficace possible est considéré comme l'un des paramètres les plus importants de la compréhension de l'état social d'aujourd'hui.

À cet égard, j'espère que les discussions de la Session Ministérielle d'Échange de Vues contribueront à développer une compréhension commune et des politiques efficaces dans ce domaine important.

En ce qui concerne l'efficacité de l'aide sociale, nous avons constaté de nombreuses bonnes pratiques qui peuvent servir d'exemple au Monde entier, notamment dans les pays Islamiques pendant la période de Pandémie. À cet égard, je crois que le partage des connaissances et des expériences entre nos pays membres est vital pour l'efficacité

de l'assistance sociale et je voudrais affirmer que nous avons de nombreuses histoires à raconter au monde à cet égard.

Participants Distingués,

Aujourd'hui, les plateformes numériques sont devenues un outil important pour une prestation plus rapide, plus efficace et plus transparente des services publics. Il est devenu nécessaire d'élaborer des politiques communes en tant qu'états membres et de tirer parti des possibilités offertes par la transformation numérique dans la numérisation, dont l'impact se fait de plus en plus sentir dans tous les domaines de la vie. Nous voyons à quel point il a été juste d'ajouter l'année dernière à nos domaines de coopération un domaine important et en pleine expansion comme la transformation numérique.

Les progrès que notre pays et d'autres pays frères ont réalisés ces dernières années dans ce domaine et le point qui a été atteint à l'échelle internationale nous imposent la responsabilité de partager nos connaissances institutionnelles, notre expérience et nos équipements avec nos pays frères.

Dans ce contexte, je souhaite que le Programme de Transformation Numérique du COMCEC, dont les préparatifs ont été achevés dans une courte période d'un an, finalisé lors de la réunion tenue avec la participation des hauts fonctionnaires responsables de la transformation numérique dans le cadre de notre réunion, et officiellement lancé hier, soit de bon augure pour tous nos pays.

Honorables Ministres,

Une autre question que je voudrais partager avec vous concerne les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Comme vous le savez, les PME sont les éléments les plus fondamentaux de l'économie dans la Géographie Islamique. Les PME sont les acteurs les plus importants non seulement du développement économique et commercial, mais aussi de la vie sociale. Les PME, qui peuvent réaliser rapidement des changements et des transformations et ainsi s'adapter rapidement et facilement aux nouvelles conditions du marché, sont la locomotive du développement économique. Comme dans le Monde, les PME constituent une très grande partie des entreprises de notre pays.

Dans ce cadre, compte tenu de l'importance des PME dans notre vie économique et sociale, je crois que l'exploration des possibilités de coopération entre nos pays membres dans le contexte des PME et l'établissement de mécanismes appropriés nous apporteront des avantages significatifs. À cet égard, je considère également que l'établissement d'un programme de PME dans le cadre du COMCEC est très important. Je crois que grâce au programme de PME, la coopération existante entre nos pays peut être portée à une base orientée vers les résultats, constructive et durable.

Participants Distingués,

Une autre question que je voudrais mentionner dans mon discours est celle des Groupes de Travail et des Mécanismes de Financement du COMCEC. Les groupes de travail établis dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC poursuivent leurs activités sans ralentissement. Avec les recommandations politiques produites par les Groupes de Travail, ils constituent une base importante pour la convergence des politiques entre les pays membres.

J'invite tous les pays membres à suivre de près la mise en œuvre des recommandations politiques élaborées par les Groupes de Travail du COMCEC et adoptées au niveau Ministériel.

Je voudrais également inviter nos pays membres à utiliser au maximum les instruments de financement de projets dans le cadre des programmes de soutien aux projets du COMCEC. J'attache une importance particulière à l'inclusion de nouveaux types de projets tels que le partage d'expériences par l'échange d'experts et l'analyse des besoins dans le cadre du Mécanisme de Soutien aux Projets du COMCEC cette année. Je voudrais remercier le Bureau de Coordination du COMCEC pour ses efforts dans ce sens.

Participants Honorables,

Comme vous le savez, le thème de la Session Ministérielle d'Echange de Vues de l'année prochaine a été fixé à "Renforcer les Capacités de Commerce en Ligne des Pays Membres de l'OCI".

Au cours des dernières années, le commerce en ligne est devenu un élément indispensable du réseau commercial mondial. Comme de nombreuses autres industries, le secteur du commerce en détail a subi une transformation importante avec l'avènement de l'internet. Aujourd'hui, les consommateurs de presque tous les pays peuvent facilement obtenir le produit qu'ils souhaitent depuis l'autre bout du monde.

Dans ce contexte, ces dernières années, nous avons assisté à la croissance rapide du commerce en ligne mondial avec l'augmentation rapide de la diffusion de l'internet. Selon le Forum Mondial du Commerce en Ligne, le chiffre d'affaires du commerce en ligne dans les ventes en détail a dépassé 5,2 trillions de dollars dans le monde en 2021. Ce chiffre devrait atteindre de nouveaux sommets dans les années à venir.

Afin de saisir les nouvelles opportunités qui se présentent dans ce contexte, je pense que nous, en tant que pays de l'OIC, devons achever nos préparatifs en termes d'infrastructure juridique et de capacités institutionnelles et humaines. De ce point de vue, je voudrais exprimer que je trouve le thème de l'Echange de Vues Ministériel de l'année prochaine très approprié et utile, et je souhaite que les préparatifs qui seront faits soient de bon augure.

Avec ces sentiments et ces pensées, je voudrais exprimer une fois de plus ma profonde gratitude aux délégations de tous les pays, au Secrétariat Général de l'OIC, aux Organisations de l'OIC et aux autres organisations internationales pour leurs précieuses contributions.

Je souhaite de mon Seigneur le Tout-puissant que nos discussions, nos délibérations et les décisions prises lors de la session d'échange de vues aient des résultats bénéfiques pour le monde Islamique et approfondissent notre coopération en tant que Oumma Islamique.

Je vous souhaite à tous un bon voyage en pleine sécurité et des jours pleins de santé sur votre chemin de retour vers vos pays d'origine depuis Istanbul.

ESSELAMU ALEYKŪM VE RAHMETULLAHĪ VE BEREKATUH.

ANNEXE

7

Original: English

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES GÉNÉRALE DE LA 19^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE DU COMCEC

La 19^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC tenu avec succès le 4 octobre 2022, dans un format uniquement virtuel avec le thème "Accroître l'internationalisation des PME dans les Pays Membres de l'OCI". Au cours de la réunion, la réunion du groupe de travail sur le commerce a délibéré sur les recommandations politiques relatives à l'amélioration de l'internationalisation des PME. À la lumière des principales conclusions du rapport et des délibérations intenses de la 19^{ème} réunion, le groupe de travail a formulé les recommandations de politique générale suivantes:

Recommandation politique 1: Promouvoir la formalisation des PME et éliminer l'informalité en réduisant, entre autres, le temps et le coût de l'enregistrement et en réduisant les charges administratives.

Raisonnement: Partout dans le monde, en particulier dans les pays en développement, l'activité informelle des petites et moyennes entreprises (PME) est un problème important. Étant donné que les PME sont un moteur de la croissance économique nationale, la formalisation des PME informelles est essentielle pour accroître la productivité, créer de meilleurs emplois et soutenir une croissance inclusive. L'OCDE a publié plusieurs documents et lignes directrices enrichis de bonnes pratiques, tels que les Principes de Bonnes Pratiques pour le contrôle et la mise en œuvre de la réglementation (OCDE, 2014), la Boîte à outils de l'OCDE sur le contrôle et la mise en œuvre de la réglementation (OCDE, 2018) et La formalisation des micro-entreprises dans l'ANASE: repères (OCDE, 2020). La recommandation générale est de ne pas prendre de mesures trop strictes pour décourager les PME. Plus précisément, des mécanismes de mise en œuvre sont recommandés, complétés par d'autres réformes telles que la facilitation de la formalisation. Étant donné que l'État est le plus gros acheteur de biens et de services, les pouvoirs publics devraient utiliser les marchés publics pour pénaliser ou inciter les PME locales à les soutenir et à les promouvoir autrement. La réduction du temps et du coût de l'enregistrement et la réduction des charges administratives encourageraient la formalisation. Une inscription rapide et facile réduirait le coût de la formalisation. Simplifier l'enregistrement des entreprises et le rendre moins coûteux ou gratuit serait attrayant pour les PME informelles. La réduction de la charge des entreprises formelles, l'accès au financement, les

services de développement des entreprises et les marchés publics seraient les composantes des mécanismes fondés sur des incitatifs.

Recommandation politique 2: Adopter une définition uniforme des PME et identifier clairement les objectifs des lois et réglementations relatives aux PME.

Raisonnement: Avant de prendre des mesures pour améliorer l'internationalisation des PME, il est important d'adopter une définition uniforme des PME pour plus de clarté et de comparabilité. Cette définition peut varier d'un pays à l'autre ; cependant, elle est utile si une norme internationale (lorsque cela est possible) est adoptée à des fins de comparaison. Tout type d'intervention politique a besoin d'une base légale pour être légitime. Le type de lois et de réglementations peut changer en fonction de la structure constitutionnelle et des besoins de chaque pays, mais la prémisse principale est la même en ce qui concerne l'internationalisation des PME : Il s'agit de promouvoir globalement les politiques en faveur des PME en établissant des principes de base, des politiques fondamentales et d'autres questions fondamentales liées aux politiques en faveur des PME, et de clarifier les responsabilités de l'État et des institutions publiques locales, de contribuer au développement sain de l'économie nationale, à son intégration dans l'économie mondiale et à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Recommandation politique 3: Faire de l'internationalisation des PME une partie des documents de politique nationale en développant une stratégie pour les PME, en définissant cette stratégie dans un document pluriannuel contraignant et en positionnant les politiques d'internationalisation des PME dans le contexte de cadres politiques plus larges.

Raisonnement: Comme l'indique le rapport, l'internationalisation des entreprises, en particulier des PME, a des répercussions considérables sur le développement, telles qu'une croissance économique à plus forte valeur ajoutée, de meilleures possibilités d'emploi, une réduction de la pauvreté et une plus grande prospérité. Par conséquent, c'est un bon candidat pour faire partie du programme politique du gouvernement central. La stratégie pour les PME, parfois appelée cadre politique, devrait englober les diverses facettes du développement des PME, y compris, mais sans s'y limiter, la création d'un environnement favorable aux entreprises, la promotion de l'entrepreneuriat, l'apport d'un soutien financier, la création d'une culture de l'innovation, le commerce électronique et l'internationalisation des PME. La définition de la stratégie dans un document pluriannuel contraignant peut fournir des éclaircissements à toutes les parties prenantes sur la voie à suivre et comprend des objectifs concrets et des instruments politiques appropriés dans divers domaines d'action des PME. Positionner les politiques d'internationalisation des PME dans le contexte de cadres politiques plus larges y compris les politiques

industrielles, d'innovation ou régionales, est nécessaire. Tous ces cadres devraient refléter les priorités du programme de développement national, la préférence pour l'approche de l'internationalisation dans l'ensemble de l'économie, ou la division institutionnelle des responsabilités entre le niveau central et les autres niveaux de gouvernement.

Recommandation politique 4: Soutenir le cadre institutionnel par les moyens financiers et les garanties gouvernementales nécessaires pour faciliter l'accès des PME au financement lorsqu'elles se lancent sur les marchés internationaux.

Raisonnement: L'accès au financement est toujours un problème majeur pour les PME, qu'elles opèrent au niveau national ou international. Entrer sur le marché international est un grand pas pour une petite entreprise. Il faut du temps aux PME pour établir des relations de confiance dans d'autres pays. Il est plus difficile pour les PME de recevoir des paiements pour l'exportation dans un court laps de temps. Les institutions financières du pays peuvent considérer l'activité des PME comme risquée et préfèrent ne pas prêter aux PME. À cet égard, le soutien au financement du commerce et les garanties fournies par le gouvernement sont les outils les plus importants pour l'internationalisation. Afin de faciliter l'accès des PME au financement lorsqu'elles se lancent sur les marchés internationaux, les institutions gouvernementales telles que l'Exim Bank (Banque d'import-export) ou la SME Bank (banque PME) sont des candidats naturels pour fournir un financement commercial aux PME. Si ces institutions ne sont pas disponibles dans le pays, la banque centrale déléguera cette tâche à une institution privée. Des campagnes publicitaires menées par les institutions publiques ou les banques locales permettraient d'informer les PME sur l'accès au financement commercial. Les banques sont réticentes à prêter aux PME en raison du coût du traitement des prêts et du risque de défaut de paiement. Ces obstacles peuvent être surmontés en fournissant une garantie. Pour ce faire, le gouvernement devrait faire appel à des experts ayant de l'expérience et des connaissances en matière de transactions de crédit. Toutes les demandes de garantie ne conviennent pas, et l'agence doit effectuer une vérification de crédit. Il doit également développer des systèmes efficaces pour que les prêts dans les banques qui pourraient être garantis puissent être traités efficacement. Le taux de la garantie peut varier considérablement d'un programme à l'autre, de près de 50 % à plus de 90 %. Un taux de garantie élevé crée un risque moral en réduisant la diligence raisonnable et le risque du prêteur. Cela permet également aux PME de continuer à compter sur la garantie et aux entreprises non rentables de continuer à survivre et de devenir des entreprises zombies. Les demandes de garanties doivent être examinées sur le fond et ne pas faire l'objet d'un népotisme au profit de personnes ou d'entreprises politiquement

liées. Les garanties émises sur la base de préférences politiques augmentent le taux de défaut de paiement et le montant des subventions publiques. Cela peut également avoir pour conséquence que des emprunteurs potentiels qui valent plus soient écartés du marché (ADB, 2015).

Recommandation politique 5: Catégoriser les PME en fonction de leur capacité et de leur potentiel d'internationalisation et les impliquer dans des programmes d'aide à l'exportation en fonction des résultats du système de tri.

Raisonnement: Dans de nombreux pays, il existe de nombreuses institutions responsables de la croissance, du renforcement des capacités et de l'exportation des PME. Si l'on considère que chaque institution doit examiner les candidatures pour son programme, une quantité énorme de main-d'œuvre est nécessaire. Pour mieux utiliser les ressources et réduire les coûts, les principales institutions responsables des PME devraient les trier et mettre les résultats à la disposition des autres parties prenantes. Les nouveaux programmes de financement exigeraient que les PME obtiennent une cote de référence comme critère d'admissibilité en fonction de la nature du programme. De plus, l'institution principale qui effectue la notation dirigerait les PME vers différents programmes en fonction de leurs besoins. Des systèmes obligatoires décourageraient les PME de postuler ou de travailler de manière formelle. Par conséquent, le système devrait être volontaire. Les PME participeraient au système s'il y avait un incitatif à demander des programmes de financement, p. ex., au moyen de critères établis a priori. Pour tirer le meilleur parti du système de notation, partagez les résultats avec d'autres parties prenantes. Chaque fois qu'ils conçoivent un nouveau programme, ils demanderont aux candidats un résultat de notation. Une fois qu'ils auront collecté les candidatures, ils utiliseront les résultats du tri pour les présélectionner.

Recommandation politique 6: Soutenir les ressources de gestion et humaines des PME conformément aux exigences d'une internationalisation réussie.

Raisonnement: L'afflux de travailleurs instruits et expérimentés dans les PME dépend du développement d'organismes de formation solides et de réseaux nationaux de formation (ADB, 2015). Les diplômés entrent sur le marché du travail en cherchant un emploi dans les petites et les grandes entreprises. Ces nouveaux travailleurs ont besoin d'une formation axée sur la participation aux marchés mondiaux (par exemple, des cours de langue), surtout si les entreprises qui les emploient sont des PME. En outre, le degré élevé auquel les compétences deviennent désuètes rend difficile pour les travailleurs âgés de trouver un emploi, alors que le vieillissement démographique exige de meilleures conditions d'employabilité et de travail pour les travailleurs âgés. L'automatisation et la

numérisation devraient réduire davantage la demande de tâches manuelles et récurrentes et accroître la demande de compétences sociales et de résolution de problèmes afin d'assurer la complémentarité entre les machines et les travailleurs (OCDE, 2018). Par conséquent, l'amélioration de l'apprentissage tout au long de la vie est essentielle. Pourtant, il existe un manque de sensibilisation. De plus, il est bien connu que la formation en cours d'emploi est particulièrement coûteuse pour les PME. La main-d'œuvre y est plus réduite et les ressources moins nombreuses. Les taux de rétention sont faibles, et le risque de vol par d'autres entreprises est abondant. Pour apporter un leadership et des ressources humaines aux PME exportatrices, les pouvoirs publics doivent développer et soutenir tous les niveaux d'éducation, de l'école primaire à l'enseignement supérieur hautement qualifié et à la formation professionnelle. Pour s'assurer que les étudiants reçoivent une éducation de haute qualité, le gouvernement devrait mettre en place un système de certification institutionnelle afin de garantir qu'un programme de formation adéquat est fourni par un enseignement de haute qualité. Le système de formation doit fournir des compétences pour les secteurs clés et essayer d'anticiper les compétences nécessaires pour les secteurs nouveaux et émergents. De nombreuses PME produisent pour de grandes entreprises et certaines exportent directement. Elles ont donc besoin de travailleurs compétents pour occuper leurs postes. Des possibilités de formation adaptables devraient être envisagées par les PME elles-mêmes ainsi que par les prestataires de formation publics et privés. Par exemple, la formation peut être proposée à temps partiel pendant les périodes creuses de la semaine ou du mois. Des cours de langue ou de communication peuvent être proposés pour améliorer les relations avec les partenaires étrangers. La manière traditionnelle d'assurer la formation consiste à envoyer les travailleurs dans des programmes de formation. Cependant, une autre option consiste à faire venir des instructeurs dans l'entreprise, afin de gagner du temps et que la formation puisse se concentrer sur les tâches spécifiques de chaque entreprise. Les PME sont souvent mal informées sur les programmes de formation financés par l'État, comme l'aide à la scolarité, les bourses d'études ou les subventions partielles. Les organismes publics devraient assurer la sensibilisation nécessaire pour s'assurer que les PME connaissent ces programmes.

Recommandation politique 7: Fournir des mécanismes d'orientation permettant aux PME d'améliorer leurs produits en fonction des normes et certifications requises spécifiques au marché et aux produits.

Raisonnement: Les PME doivent comprendre les normes requises pour leurs produits dans les pays cibles. Pour prouver les normes des produits, des certifications sont requises pour de nombreux produits. Il est coûteux et

chronophage pour les PME de répondre aux exigences des pays cibles en matière de normes et de certifications. Le gouvernement appuierait les MPME en fournissant les renseignements nécessaires au moyen d'un portail en ligne bien conçu. Il existe de nombreux exemples qui pourraient être utilisés. Lorsque les PME sont prêtes à exporter, elles sont confrontées à des exigences de normalisation et de certification. Il leur est très difficile de comprendre les procédures. Ils bénéficieraient grandement d'un soutien gouvernemental semi-formalisé. Il existe des institutions internationales qui fournissent des services de conseil pour les besoins des PME en matière de normalisation et de certification pour l'exportation. Les pouvoirs publics doivent orienter leurs PME vers ces institutions pour obtenir des conseils. Le COMCEC est une grande communauté de pouvoirs publics qui ont une expertise dans l'exportation de certains biens. Par conséquent, la communauté s'entraiderait en matière de normalisation et de certification pour accroître les exportations des PME de la région.

Recommandation politique 8: Soutenir l'image de marque des PME en créant une marque nationale et en incluant les produits des PME dans la marque nationale.

Raisonnement: L'image de marque définit un nom et une image uniques pour un produit ou un service dans l'esprit des consommateurs et lie un client à un fournisseur. Wendelin, (2004) explique que la réputation de la marque a un impact psychologique sur l'achat. La différenciation par rapport à la concurrence est l'un des avantages les plus importants de l'image de marque. Pénétrer les marchés internationaux est un processus difficile qui aide les produits et services à devenir connus dans le monde entier, conduisant à une adoption plus rapide. Il est plus difficile pour les PME de créer leurs propres marques. Au lieu de cela, les pouvoirs publics peuvent créer une marque nationale et regrouper les PME sous la marque nationale. Les PME devraient être regroupées sous la marque nationale sur la base d'une liste de critères. Les pouvoirs publics devraient promouvoir la marque nationale dans le monde entier.

Recommandation politique 9: Effectuer régulièrement des analyses d'impact des programmes mis en œuvre et les partager de manière transparente avec le public.

Raisonnement: L'évaluation de l'impact des programmes de financement est très importante pour mieux allouer les ressources. Elles aident le gouvernement à concevoir de meilleurs programmes chaque année, et les PME reçoivent de meilleurs services du gouvernement lorsque les programmes sont améliorés sur la base des résultats de l'évaluation d'impact. Une évaluation régulière est nécessaire pour améliorer encore les programmes. L'évaluation continue des programmes permet au gouvernement de cerner les faiblesses des programmes. Si un

programme n'atteint pas ses objectifs sur une période donnée, les décideurs devraient le repenser. L'évaluation d'impact permet aux décideurs de prendre des décisions sur les programmes. Toutefois, pour des raisons de responsabilité, ils doivent également être publiés régulièrement à l'intention du public.

Dispositifs pour la Réalisation du Conseil Stratégique:

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de à financer ar le du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le bureau de coordination du COMCEC peut soutenir le financement les projets retenus. Ces projets peuvent inclure des programmes de formation, des visites d'étude, des ateliers, l'organisation de séminaires, le partage d'expériences entre pairs, l'évaluation des besoins et la production de matériel/documents promotionnels.

**RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA
19^{ÈME} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES TRANSPORTS ET LES COMMUNICATIONS**

La 19^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC (GTTC) s'est tenue virtuellement et avec succès le 11 octobre 2022 sur le thème "Impacts économiques et sociaux des infrastructures de transport: Un aperçu des pays membres de l'OCI". Au cours de la réunion, le GTTC a délibéré sur les recommandations politiques relatives à l'impact économique et social des infrastructures de transport. À la lumière des principales conclusions du rapport et des délibérations intenses de la 19^{ème} réunion, le groupe de travail a formulé les recommandations de politique générale suivantes:

Recommandation politique 1: Pour de meilleurs influence économiques et sociaux des infrastructures de transport, développer/Améliorer une stratégie globale comprenant les composantes de la capacité de développement, de planification et de programmation.

Raisonnement: Un ensemble de conditions préalables doit être en vigueur pour qu'une infrastructure de transport influence l'économie. En plus des investissements dans les infrastructures de transport, des variables économiques telles qu'une main-d'œuvre de haute qualité, des économies locales pratiques et des attentes doivent être disponibles en premier lieu. De plus, le cadre politique et institutionnel doit soutenir le développement économique. Ces trois conditions préalables majeures doivent être disponibles en même temps. Dans ce cadre, une structure systématique et institutionnelle solide est nécessaire pour la planification des transports, l'identification et la préparation des projets, l'évaluation préalable, la passation des marchés, la supervision et le suivi, et l'évaluation ex post. Pourtant ces étapes spécifiques doivent être bien guidées d'abord par un cadre politique stratégique à moyen ou long terme qui fixe les priorités macro, locales et sectorielles.

Recommandation politique 2: Afin de mieux répondre aux besoins intégrer les projets d'infrastructures de transport aux politiques nationales supérieures.

Raisonnement: Tout projet d'investissement doit apporter des avantages à un pays et améliorer le bien-être des citoyens. Tous les apports de ressources utilisés par un projet d'investissement ont une opportunité en ce sens que, sans le projet, ils pourraient être utilisés et créer de la valeur en dehors de l'économie, soit dans le secteur privé, soit dans un projet différent du côté public. Les évaluations ex ante des projets de transport pourraient fournir au gouvernement des informations

indiquant si le projet génère ou non une optimisation des ressources. À cet égard, l'analyse économique du projet est un outil très critique et utile visant à garantir que les ressources rares sont allouées de manière efficace. À cette fin, plusieurs éléments/étapes doivent être considérés et adoptés efficacement, tels que l'identification du ou des projets, la faisabilité technique, l'analyse économique du ou des projets, l'analyse financière du ou des projets et les évaluations des risques. À cet égard, chaque projet doit d'abord refléter et répondre aux priorités du pays, qui sont identifiées dans les documents de politique pertinents du pays. Pour cette raison, d'abord, une perspective plus macro pourrait être employée en utilisant des méthodes d'analyse qualitative/quantitative telles que l'analyse de critères multifactoriels, etc.

Recommandation politique 3: Conformément aux analyses économiques et financières de haute qualité promouvoir la hiérarchisation des projets d'infrastructures de transport.

Raisonnement: Pour diriger les ressources rares du pays vers les domaines les plus nécessaires, les projets doivent être évalués selon des normes objectives et comparables pour développer un pool de projets potentiels. Puis, en tenant compte de certains indicateurs cruciaux tels que les capacités de financement du pays, le bénéfice marginal du projet, ou l'urgence des besoins qui conduit au projet, les projets doivent être priorisés soit au sein du secteur, soit sur une base intersectorielle. À cette étape, l'analyse des alternatives/options, l'analyse coûts-avantages (ACA), les méthodologies d'analyse économique plus larges, l'analyse de la durabilité, la sensibilité et l'analyse des risques jouent un rôle essentiel.

A cet égard, afin de bénéficier de l'effet de synergie et des avantages de réseau du système de transport, une approche multimodale devrait être développée. Des améliorations concernant non seulement l'identification et la préparation de l'évaluation des projets, mais aussi la prévision de l'effet économique et social des infrastructures et des services de transport sont essentielles.

De plus, dans les évaluations, toutes les considérations susceptibles d'affecter la société et l'économie doivent être considérées de manière plus large. Ainsi, en adoptant une analyse des entrées-sorties fournissant la production, les multiplicateurs de revenu et les liens sectoriels en amont/en aval dans l'économie, des méthodologies d'équilibre général calculables doivent être utilisées en plus de la méthodologie standard de l'ACA pour saisir les effets sociaux et économiques plus larges. En plus des critères standards fixés pour évaluer la faisabilité des projets, l'adoption d'un délai de récupération comme mesure supplémentaire pourrait également fournir aux décideurs des perspectives d'évaluation pratiques.

Recommandation politique 4: Renforcer les conditions d'une meilleure évaluation des risques des projets d'infrastructures de transport.

Raisonnement: L'identification des risques dans la phase de planification d'un projet et l'agencement des valeurs d'influence sont devenus une base fondamentale pour les projets d'infrastructures de transport. Malgré des projets robustes et bien planifiés, si les risques possibles ne sont pas identifiés et évalués au préalable des problèmes inattendus surgiront probablement à n'importe quelle étape du projet. Par conséquent, ce processus peut devenir une condition préalable à l'augmentation du succès ainsi qu'à la minimisation des problèmes d'un projet. Une évaluation des risques doit être incluse dans l'ACA. Ceci est essentiel, car l'incertitude existe toujours intrinsèquement dans un projet d'investissement. À cet égard, l'analyse de sensibilité, l'analyse qualitative des risques, l'analyse probabiliste des risques et les étapes de prévention et d'atténuation des risques devraient être intégrées aux analyses. Les approches qualitatives et quantitatives telles que l'analyse de Monte Carlo, le processus de hiérarchie analytique (PHA), la technique d'ordre de préférence par similarités à la solution idéale (TOPSSI), la méthode d'organisation du classement des préférences pour l'enrichissement des évaluations (PROMETHEE), l'évaluation quantifiée des risques liés aux coûts (EQRC) pourrait être envisagée pour l'évaluation systématique.

Recommandation politique 5: Améliorer la qualité des statistiques sur les projets d'infrastructures de transport et assurer la transparence dans la divulgation des informations.

Raisonnement: Des statistiques de transport fiables sont essentielles pour le développement des infrastructures de transport. Des statistiques de transport devraient être produites et publiées en termes de transport intérieur, international et de transit séparément en tonnes-km et en passagers-km ainsi qu'en tonnes et en passagers pour faire une évaluation concrète sur la façon d'améliorer les systèmes existants. En outre, il serait utile de produire des statistiques sur la satisfaction des utilisateurs, telles que les retards de transport, les temps de trajet et la fiabilité, pour voir les goulots d'étranglement et améliorer la situation actuelle des systèmes de transport. Afin de fournir aux investisseurs potentiels un environnement d'investissement prévisible, les documents sur la préparation des projets et les processus pertinents, etc., pourraient également être partagés avec le public. De plus, pour attirer le secteur privé et pour un meilleur suivi et évaluation publique la réserve de projets avec ses principales caractéristiques devrait être rendue publique pour une meilleure planification pour toutes les parties prenantes. Les documents sur la préparation des projets et les processus pertinents doivent être partagés avec le public afin d'offrir aux investisseurs potentiels un environnement

d'investissement prévisible. À cet égard, la mise en place d'un système d'information sur les transports robuste peut être prise en compte pour une meilleure réalisation de cette recommandation.

Recommandation politique 6: Mieux utiliser les mécanismes alternatifs de financement et d'approvisionnement, y compris les partenariats public-privé (PPP) et mettre en œuvre une analyse ex post pour améliorer l'impact économique et social des infrastructures de transport.

Raisonnement: Pour surmonter les goulots d'étranglement dans le transport et la logistique, des mécanismes de financement alternatifs peuvent être mobilisés, y compris le secteur privé. Le PPP peut être introduit par un cadre réglementaire solide et un renforcement des capacités pour s'assurer qu'il apporte un bon rapport qualité-prix et qu'il est financièrement viable. Le PPP est un mécanisme de passation des marchés complexe, où la capacité de préparation de projet, d'appel d'offres et de gestion des contrats du public est d'une importance particulière. Afin d'assurer la mise en œuvre efficace des PPP, des directives connexes pour la préparation d'une analyse de rentabilisation, la gestion des appels d'offres et des contrats doivent être préparées. D'autre part, l'influence économique et social des projets doit être analysé et mesuré scrupuleusement comme il était prévu avant la réalisation du projet, afin déterminer si les projets ont affecté l'ensemble du pays tant sur le plan économique que social. Les prévisions faites pour un projet dans l'étude de faisabilité pourraient être régulièrement comparées au volume d'utilisateurs réalisé après la mise en service du projet pour déterminer dans quelle mesure les prévisions s'écartent des chiffres réels. Le même cas pourrait également être valable pour d'autres composantes estimées du projet telles que le coût d'investissement ou la période d'investissement du projet. Ces données pourraient être utiles pour déterminer l'étendue des risques pour les projets potentiels, ce qui est important si le projet est réalisé en tant que PPP.

Dispositifs pour la Réalisation du Conseil Stratégique:

Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications:

Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de à

financer ar le du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le bureau de coordination du COMCEC peut soutenir le financement les projets retenus. Ces projets peuvent inclure des programmes de formation, des visites d'étude, des ateliers, l'organisation de séminaires, le partage d'expériences pairs à pairs, des évaluations des besoins et la production de matériel/documents promotionnels.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES GÉNÉRALE DE LA 19^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TOURISME DU COMCEC

Le Groupe de travail du COMCEC sur le tourisme (GTT) a tenu avec succès sa 19^{ème} réunion le 5 octobre 2022, dans un format uniquement virtuel, avec pour thème "Gestion durable des Ressources Humaines dans le Secteur du Tourisme". Au cours de la réunion, le groupe de travail sur le tourisme a délibéré sur les recommandations politiques relatives à la promotion d'une gestion durable des ressources humaines. À la lumière des principales conclusions du rapport et des délibérations intenses de la 19^{ème} réunion, le groupe de travail a formulé les recommandations de politique générale suivantes :

Recommandation politique 1 : Améliorer/développer des politiques stratégiques de durabilité d'alerte COVID-19 et d'ajustement à la nouvelle normalité dans les ressources humaines

Raisonnement : L'épidémie mondiale a eu de graves effets sur l'industrie, notamment en termes de capital humain. Il est essentiel de rétablir l'engagement et la confiance du capital humain dans l'industrie du tourisme. Des professionnels des ressources humaines compétents et expérimentés sont passés à d'autres secteurs ou ont créé leur propre entreprise en raison de l'épidémie mondiale qui paralyse le secteur. Il est d'une grande importance de réintroduire ces employés dans le secteur du tourisme. Les plans de crise du secteur du tourisme doivent être préparés de manière claire, cohérente et durable et partagés de manière transparente avec toutes les parties prenantes, en particulier avec les employés. Avec l'épidémie mondiale, les attentes des clients vis-à-vis des employés ont également changé. Dans ce contexte, des efforts doivent être faits pour sensibiliser les employés à l'évolution des préoccupations et des attentes des clients. Après le COVID-19, les entreprises touristiques doivent s'adapter au nouvel ordre mondial, utiliser les nouvelles technologies avancées normales, répondre aux attentes des clients et attirer davantage de visiteurs. Encourager les entreprises de tourisme à s'adapter au nouvel ordre mondial, en préparant des plans de crise clairs, cohérents et durables après la pandémie et en partageant, encourageant, guidant et responsabilisant de manière transparente les employés afin d'assurer un accès à long terme à des ressources humaines durables et talentueuses. Par conséquent, les recherches suggèrent qu'un plan mondial de gestion des crises des ressources humaines du tourisme peut être élaboré contre d'éventuelles crises qui pourraient survenir à l'avenir. Adopter un mécanisme pour sécuriser les communautés basées sur le tourisme.

Recommandation politique 2 : Promouvoir la formation continue, les écoles de tourisme, les programmes de certification, les programmes d'échanges

internationaux et les possibilités de stages en vue d'améliorer le service et la qualité dans l'industrie du tourisme.

Raisonnement : L'éducation touristique augmente le niveau de service en améliorant les connaissances du personnel des entreprises touristiques. Pour cette raison, en étroite coopération et collaboration avec le secteur privé, la planification de la formation des employés devrait être prioritaire. La création de conseils consultatifs de l'industrie dans les écoles de tourisme pour une collaboration accrue sur le contenu des programmes d'éducation touristique et de « formation des formateurs » ciblant les instructeurs de tourisme aiderait à combler l'écart entre ce qui est nécessaire des ressources humaines en tourisme et ce qui est fourni dans les écoles de tourisme. La formation en cours d'emploi est très importante pour les employés qui manquent d'expertise et de formation. L'objectif de l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre et des services devrait être d'améliorer le rendement des employés. Préparer une stratégie locale pour diffuser une campagne de sensibilisation sur l'importance des activités touristiques sur l'économie locale afin de maintenir l'implication de la population locale dans les activités touristiques pour fournir des revenus directs. Afin d'augmenter le rendement des employés, il est important d'amener une main-d'œuvre instruite dans l'industrie. Développer des formations en cours d'emploi, ouvrir des écoles de tourisme, élargir les programmes de langue, les programmes de certificat et les programmes d'échanges internationaux pour les employés du tourisme en éducation touristique et avoir accès à des possibilités de stage. Par conséquent, les formations en cours d'emploi, les écoles de tourisme, les programmes de certificat, les programmes d'échanges internationaux et les possibilités de stage devraient être élargis pour apporter un capital humain éduqué à l'industrie.

Recommandation politique 3 : Assurer la pérennité du bien-être du personnel/des employés par le biais, entre autres, de récompenses, de primes, d'augmentations de salaire ou de la possibilité pour les employés de devenir actionnaires et de conditions de travail favorables.

Raisonnement : Afin de déterminer la satisfaction de la clientèle, il est nécessaire de donner la priorité à la satisfaction du personnel. La gestion durable des ressources humaines devrait tenir compte de stratégies et d'un environnement de travail qui favorisent le bonheur et le bien-être des employés. L'industrie du tourisme peut prospérer avec l'utilisation de nombreuses méthodes de motivation internes. Encourager les techniques de motivation interne telles que les récompenses, les primes ou les augmentations de salaire pour assurer la satisfaction

des employés. Afin d'avoir des employés plus motivés, leur permettant de devenir actionnaires d'une entreprise de tourisme. En offrant des conditions de travail favorables, les ressources humaines deviennent plus durables. Par conséquent, l'industrie du tourisme doit créer un système qui augmentera la productivité globale du personnel, augmentera la capacité d'innovation et leur permettra de fournir un meilleur service. Les personnes peuvent aider les lieux de travail à atteindre leurs objectifs et leurs plans en intégrant avec succès le recrutement, la sélection, la formation, les évaluations de performance, les équipes de culture organisationnelle et la formation. Il convient de donner un intérêt particulier à la formation professionnelle du tourisme et de l'hôtellerie pour assurer la durabilité des ressources humaines au sein de l'industrie.

Recommandation politique 4 : Accroître la synergie entre les entreprises et les partenaires grâce à une interaction renforcée entre les agences de voyage, les entreprises touristiques, les hôtels et les voyagistes.

Raisonnement : Il est essentiel de maintenir une communication et une interaction efficaces et solides entre les entreprises touristiques. À des fins gouvernementales, il devrait y avoir une interaction forte et durable entre les agences de voyages, les entreprises touristiques, les hôtels et les voyagistes. Pour les dirigeants de l'industrie comme pour les planificateurs et les décideurs politiques, une analyse comparative précise et une définition claire des problèmes seront les principes directeurs. La synergie entre les entreprises touristiques aide l'industrie à se développer avec succès, à minimiser les problèmes qui peuvent survenir et à fournir un service de qualité dans l'industrie. Il contribue également à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie en élaborant des stratégies de développement des ressources à long terme et une connaissance organisationnelle de la contribution du pays à l'industrie du tourisme.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques :

Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC : Dans le cadre du Financement des

Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le financement des projets COMCEC, les pays membres participant aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le bureau de coordination du COMCEC peut financer les projets retenus. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et la préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de supports / documents de formation.

- 1. Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC :** Lors de ses futures réunions, le Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC peut travailler sur les domaines politiques mentionnés antérieurement et les sous-domaines du point de vue du secteur privé.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES GÉNÉRALE DE LA 19ème REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE

La 19ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC (AWG) s'est tenue virtuellement et avec succès le 10 octobre 2022 sur le thème "Transformer les systèmes alimentaires après la COVID-19: Systèmes de Connaissances et d'Information Agricoles dans les Pays Membres de l'OIC". Lors de la réunion, le Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture (AWG) a délibéré sur les recommandations politiques liées à l'amélioration des connaissances agricoles et des systèmes d'information. À la lumière des principales conclusions du rapport et des délibérations intenses de la 19ème réunion, le groupe de travail a formulé les recommandations de politique générale suivantes:

6 Recommandation politique 1: Développer un mécanisme solide pour coordonner et consulter les acteurs afin de fournir un cadre commun dans lequel tous les acteurs peuvent opérer de manière alignée et harmonisée.

Raisonnement: Il est important d'établir un certain type d'organe de coordination vaguement défini pour les diverses composantes de l'AKIS afin de fournir un cadre commun dans lequel tous les intervenants peuvent opérer de manière alignée et harmonisée. La coordination ne doit pas être trop stricte pour décourager la concurrence pour l'innovation.

Afin d'harmoniser les politiques et les stratégies telles que la priorisation de la recherche et l'innovation, au niveau minimum les mécanismes sont nécessaires. Le Conseil suprême de la science et de la technologie, le Conseil de l'agriculture et des forêts de la Turquie et le Congrès des plantes (Plantekongressen) du Danemark sont de bons exemples de mécanismes de coordination et de consultation entre les parties prenantes.

Recommandation politique 2: Utiliser les partenariats public-privé pour une gouvernance et un financement efficace de l'AKIS.

Raisonnement: Gérer les nouveaux défis auxquels l'agriculture est confrontée, tels que le changement climatique, les risques géopolitiques, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, nécessite une bonne conception des politiques, des investissements soutenus et un cadre de financement solide. Pendant que le public est l'acteur dominant dans la gouvernance et le financement de l'AKIS, le secteur privé joue un rôle de plus en plus important à travers des programmes commerciaux pour vendre ses ressources, ses produits et ses capacités d'innovation. Le public devrait améliorer les modèles d'interaction entre toutes les parties prenantes,

concevoir et appliquer un cadre réglementaire favorable, fournir des financements. Les mécanismes de PPP peuvent jouer un rôle déterminant dans l'augmentation du volume des services de recherche, de vulgarisation et de conseil pour l'agriculture. Les PPP sont des accords spéciaux visant à maximiser la qualité du service en exploitant la créativité et la synergie des secteurs public et privé. Les PPP bien conçus en mobilisant les ressources et les capacités des acteurs privés et du public apportent des avantages sociaux.

Recommandation politique 3: Afin de préparer la main-d'œuvre de demain, investir dans de nouvelles compétences pour l'agriculture en développant des liens et des réseaux entre les jeunes et les institutions AKIS.

Raisonnement: Pendant que la main-d'œuvre agricole vieillit, assurer l'intérêt et la participation des nouvelles générations à venir dans l'agriculture est essentiel pour la compétitivité et la durabilité de l'industrie. Pour agrandir l'emploi des jeunes dans l'agriculture, de nouveaux mécanismes doivent être mis en place pour améliorer leurs connaissances et compétences techniques

Les programmes de développement des talents pour attirer les jeunes à choisir une carrière dans l'agriculture pour les étudiants de troisième cycle ainsi que les jeunes agriculteurs sont un élément essentiel de la transformation de l'AKIS. Ces programmes devraient inclure de nouvelles technologies agricoles telles que la précision, une meilleure utilisation des données et des techniques de développement des entreprises. Les jeunes agriculteurs et les agro-entrepreneurs pourraient être encouragés à participer à des forums mondiaux, qui transmettent et permettent aux jeunes de discuter de leurs priorités et défis locaux et d'identifier des solutions innovantes et réalisables pour un meilleur avenir alimentaire.

Recommandation politique 4: Afin de mieux exploiter leur potentiel en termes d'investissement, de création d'emplois et de productivité agricole, inclure les travailleurs agricoles saisonniers dans l'AKIS.

Raisonnement: Alors que l'agriculture crée majoritairement des emplois saisonniers, le nombre de travailleurs saisonniers est souvent sous-estimé. Dans de nombreux pays, les travailleurs saisonniers constituent une partie importante de la production des produits les plus stratégiques au sein des Pays Membres de l'OIC. Le marché du travail agricole saisonnier est en croissance dans la région de l'OIC. Les niveaux d'éducation et de compétence des travailleurs saisonniers varient considérablement, ils sont souvent exclus des services de vulgarisation. Les programmes de formation pour eux se concentrent plutôt sur les droits des travailleurs et la protection de la santé. Afin de mieux exploiter leur potentiel en

termes d'investissement, de création d'emplois et de productivité agricole, un AKIS efficace devrait inclure les travailleurs saisonniers en tant que composante importante de l'écosystème agricole.

Recommandation politique 5: Développer un système solide pour un suivi et une évaluation efficace dès le début afin de mieux comprendre l'impact de l'AKIS.

Raisonnement: Pour voir l'influence du système, la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation solide dès le début est cruciale. La matrice de rapport de l'industrie publique, privée, des ONG, des OP, des institutions universitaires et de recherche, des agences de développement, des ONGI, des IFI par le biais d'approches ascendantes et participatives sert à renforcer les partenariats et à créer un sentiment d'appropriation et de consensus entre les acteurs. L'AKIS a besoin d'un système qui évalue son influence et ses résultats pour transmettre ces informations aux unités d'élaboration et de coordination des politiques. Un mécanisme de rapport est nécessaire pour coordonner les intérêts mutuels du triangle AKIS.

Recommandation politique 6: Afin de répondre au besoin d'informations localisées et personnalisées, renforcer les systèmes de technologies de l'information et de la communication (TIC) pour AKIS.

Raisonnement: Les systèmes TIC permettent aux producteurs un accès adéquat et opportun aux informations techniques et commerciales. Les systèmes de TIC grâce à la création de réseaux d'information locaux, régionaux et mondiaux permettent à un plus grand nombre d'agriculteurs de bénéficier des connaissances et des informations existantes. Ces réseaux permettent des approches collaboratives et interdisciplinaires de la résolution de problèmes et des pratiques de recherche. Les TIC pourraient être intégrés dans l'AKIS de plusieurs manières, telles que les chaînes de radio et de télévision agricoles, les portails internet, les médias sociaux et les services mobiles. Les connaissances et les informations diffusées par l'intermédiaire de ces systèmes comprennent des informations sur le changement climatique, l'alerte précoce en cas de sécheresse et de conditions météorologiques extrêmes, les maladies et les données sur les prix et les marchés. Les systèmes TIC offrent également de nouvelles possibilités aux agriculteurs de partager leurs expériences les uns avec les autres.

Recommandation politique 7: Développer un écosystème AgriTech et FoodTech pour la création et la croissance de nouvelles entreprises et soutenir celles existantes.

Raisonnement: Développer un écosystème AgriTech et FoodTech est essentiel pour faciliter la transition des systèmes agroalimentaires afin de répondre à la fois aux demandes des consommateurs et aux objectifs de développement durable. AgriTech afin d'améliorer le rendement, l'efficacité et la rentabilité est l'intersection des produits, des services et des applications dérivés de l'agriculture, tandis que la FoodTech est l'intersection de l'agriculture, de l'alimentation et de la technologie tout au long de la chaîne de valeur, de la récolte, du stockage, de la transformation à la distribution et au détail. AgriTech comprend des capteurs de terrain, des drones, des logiciels de gestion agricole, de la robotique, de l'agriculture verticale. Plates-formes, produits et services de livraison de nourriture directement aux consommateurs FoodTech pour innover dans la transformation des aliments et améliorer les ingrédients alimentaires, les aliments de nouvelle génération et les boissons telles que le lait et la viande à base de plantes, la gestion des déchets et les emballages alimentaires. Le développement d'un tel écosystème est nécessaire pour attirer des investissements mondiaux croissants dans l'agriculture qui contribuera à la création et à la croissance de nouvelles entreprises. Le volume des investissements dans AgriTech a atteint 5,2 milliards de dollars en 2021.

Recommandation politique 8: Développer un réseau virtuel des institutions AKIS de l'OCI pour accroître la collaboration entre les Pays Membres de l'OCI.

Raisonnement: Alors que différentes sources de connaissances sont nécessaires pour traiter des questions agricoles vitales, la compétitivité agricole dépend d'actions collaboratives pour l'innovation. La collaboration transfrontalière dans la recherche et l'innovation crée un marché de la recherche plus intégré. Le développement d'un réseau virtuel d'institutions AKIS de l'OCI faciliterait le partage d'expériences entre les pays membres de l'OCI. Un tel réseau virtuel peut créer un inventaire des projets et expertises existants, mettre en valeur les meilleures pratiques. Le réseau AKIS virtuel de l'OCI peut progressivement conduire à un mécanisme de développement et d'exécution de projets conjoints où les institutions de financement, les instituts de recherche, les universités, les entreprises privées et les OP interagissent pour des projets d'innovation.

Moyens disponibles pour Réaliser les Recommandations Politiques:

Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC: Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés. Le groupe de travail peut travailler sur une hiérarchisation et un séquençage des domaines politiques.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de à financer ar le du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le bureau de coordination du COMCEC peut soutenir le financement les projets retenus. Ces projets peuvent inclure des programmes de formation, des visites d'étude, des ateliers, l'organisation de séminaires, le partage d'expériences pairs à pairs, des évaluations des besoins et la production de matériel/documents promotionnels.

**RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES GÉNÉRALE DE LA
19^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ**

La 37^{ème} session du COMCEC a convenu de la "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de la COVID-19 dans les pays membres de l'OCI" comme thème de la Session d'échange de vues lors de la 38^{ème} session du COMCEC et a demandé au Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté (GTAP) du COMCEC de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et de les présenter à la 38^{ème} session ministérielle du COMCEC. Outre les questions liées à la prestation de cette assistance sociale pendant la pandémie de COVID-19, le GTAP a également examiné les défis et les options politiques possibles liés au passage à des systèmes intégrés de suivi et d'information dans la fourniture de l'assistance sociale. Dans ce cadre, le Groupe de travail a proposé les défis et problèmes suivants ainsi que des recommandations pour faciliter l'adoption de systèmes intégrés pour les pays Membres de l'OCI pour leur soumission à la 38^{ème} Session ministérielle du COMCEC.

DÉFIS ET PROBLÈMES LIÉS À LA FOURNITURE DE L'ASSISTANCE SOCIALE PENDANT LA COVID-19

- Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a effacé plusieurs années d'efforts de lutte contre la pauvreté. La contraction économique a été relativement plus lente dans les pays membres de l'OCI; cependant, l'impact sur la pauvreté a été drastique.
- La pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation significative de la pauvreté et du nombre de personnes confrontées à la famine dans les pays membres de l'OCI.
- La réponse politique en termes de soutien économique et d'allègement de la dette a été relativement plus lente parmi les pays membres de l'OCI que dans le reste du monde.
- Il existe une relation négative entre la couverture de l'assistance sociale et l'adéquation de l'assistance sociale entre les pays membres de l'OCI.

- Au fur et à mesure que le nombre de bénéficiaires augmente, le montant total du transfert reçu par tous les bénéficiaires en tant que part du bien-être total diminue, entraînant des contraintes de ressources dans les pays membres de l'OCI.
- Les outils de protection de l'assistance sociale ne sont pas suffisamment diversifiés parmi les pays membres de l'OCI. Alors que les programmes d'assurance sociale et de soutien au marché du travail sont fréquemment utilisés par de nombreux pouvoirs publics, de tels outils sont moins courants dans les pays membres de l'OCI.
- Les programmes d'assistance sociale n'ont pas été suffisamment soutenus par les politiques du marché du travail, telles que les subventions salariales, la formation et le temps de travail subventionné dans plus de la moitié des pays membres de l'OCI pendant la pandémie de COVID-19. De telles politiques du marché du travail augmentent l'efficacité de l'assistance sociale en limitant le chômage et en protégeant l'adéquation des emplois entre les travailleurs et les employés.

DÉFIS ET PROBLÈMES LIÉS À L'ADOPTION DE SYSTÈMES INTÉGRÉS D'ASSISTANCE SOCIALE

- Avec le changement climatique et le réchauffement climatique à des niveaux alarmants, des catastrophes naturelles plus fréquentes et à des niveaux de catastrophe plus élevés sont attendues dans le monde entier.
- Au sein des pays, les couches pauvres et fragiles de la population sont généralement celles qui sont les plus exposées aux effets négatifs des chocs. Ainsi, les pouvoirs publics ont donc besoin de systèmes d'assistance sociale flexibles et rapides pour répondre aux chocs soudains et protéger les segments les plus fragiles de la société.
- Bien qu'il y ait une tendance claire parmi les gouvernements du monde entier à passer à des systèmes intégrés, l'adoption de tels systèmes varie considérablement selon les pays membres de l'OCI.
- Les systèmes intégrés de suivi et d'information dans l'assistance sociale sont les plus courants dans les pays Membres de l'OCI de la Région MENA et de la Région Asie et les moins courants parmi les membres de la région Afrique.

- Alors que la plupart des membres de l'OCI manifestent un engagement politique fort en faveur de l'adoption de systèmes de suivi et d'information entièrement intégrés dans la prestation de l'assistance sociale, peu de pays membres disposent de systèmes efficaces qui comportent une inclusion dynamique des bénéficiaires et une plate-forme de données unique.
- L'absence de registres sociaux et l'existence de numéros d'identité nationaux uniques réduisent considérablement la vitesse à laquelle les pays peuvent construire les blocs de base des systèmes intégrés de prestation d'assistance sociale.
- Les lois sur la confidentialité des données individuelles, qui sont des exigences cruciales pour le bon fonctionnement des systèmes intégrés, en sont encore à leurs balbutiements dans certains pays membres.
- Le manque d'infrastructures techniques et de savoir-faire est le principal défi contre la construction de systèmes intégrés.
- Les erreurs de ciblage, l'incertitude économique, les problèmes de coordination entre les institutions gouvernementales et la difficulté d'atteindre les groupes minoritaires sont d'autres défis importants auxquels sont confrontés les pays membres dans la mise en place de programmes d'assistance sociale efficaces.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE

Compte tenu des défis et des problèmes évoqués ci-dessus, une série de recommandations de politique générale sont les suivantes :

a. Recommandations générales

- Lancer des programmes d'échange de personnel et de formation entre les pays membres ayant des niveaux d'intégration différents dans les systèmes d'assistance sociale. Les programmes d'échange de personnel et de formation peuvent faciliter la coordination entre les membres et permettre d'apprendre de l'expérience de chacun. Ces programmes devraient être conçus aux niveaux technique et politique.
- Faire de la protection sociale intégrée la principale priorité politique.

- Déterminer la structure détaillée de l'assistance sociale existante en identifiant quelle organisation dispose de quels ensembles de données, comment ils les utilisent, à quelle fin, ainsi que les outils de partage des données entre les différents programmes.
- Déterminer les ressources financières, humaines et organisationnelles actuellement consacrées aux programmes d'assistance sociale et leur expansion possible dans un cadre intégré.
- Investir dans l'infrastructure des données, les compétences techniques et les ressources humaines pour permettre un meilleur ciblage, une meilleure prestation et une meilleure fourniture des services et des paiements en espèces.
- Identifier les groupes de population ayant besoin d'une assistance sociale et que les programmes existants ne parviennent pas à atteindre.
- Promouvoir une meilleure coordination entre les différentes organisations et institutions responsables de la gestion des programmes d'assistance sociale dans une structure de gouvernance collaborative au niveau local et national.
- Identifier les forces et les faiblesses de chaque programme existant aux stades de la sensibilisation, de l'évaluation, de la fourniture et de la gestion.
- Déterminer les sources des lacunes de chaque programme en assurant une inclusion dynamique des groupes insuffisamment couverts par les structures existantes, tels que les pauvres en milieu rural, les femmes, les travailleurs informels, etc.
- Identifier tous les ensembles de données disponibles qui devraient être reliés aux programmes sociaux, tels que les registres d'état civil, les dossiers fiscaux, les registres d'adresses, les certificats de naissance et le statut des revenus.

b. Recommandations pour les pays à faible niveau d'interopérabilité et à programmes multiples

- Améliorer la prestation des programmes existants en introduisant une interface de données numériques, des systèmes de paiement numériques avec de meilleures interfaces client.
- Élargir la portée de l'interopérabilité entre les programmes existants grâce au partage de données, aux vérifications multiples et à l'ajustement

dynamique des données dans un registre de bénéficiaires unique ou au développement de plates-formes de données binaires interopérables.

- S'attaquer à l'insuffisance de la sensibilisation des groupes que les programmes existants ne parviennent pas à couvrir en complétant le système à la demande par des outils administrés et en adaptant des stratégies de sensibilisation spécifiques à chaque groupe, qui présente des circonstances particulières.
 - Développer un système de registre unique qui garde une trace de "qui obtient quoi, quand et comment".
 - Concevoir un système de réclamations commun qui permette une protection sociale adaptative et un retour d'information dynamique fournie par les clients.
 - Développer une passerelle de paiement unique qui conserve des données sur toutes les transactions accessibles à toutes les organisations.
 - Explorer les méthodes permettant de connecter les bases de données de protection sociale avec d'autres bases de données institutionnelles qui peuvent conduire à une intégration plus poussée dans une structure plus holistique.
- c. Recommandations pour les pays présentant un niveau élevé d'interopérabilité mais ne disposant pas d'un système bénéficiaire totalement intégré**
- Développer les plateformes de données interconnectées existantes en un système de bénéficiaires unique en identifiant les obstacles les plus cruciaux (tels que les barrières institutionnelles, le partage insuffisant des données et le manque d'infrastructure technique).
 - Concevoir des méthodes pour fournir à tous les bénéficiaires existants et potentiels des identifiants uniques, généralement obtenus à partir des registres sociaux, afin de rendre la sensibilisation et l'évaluation des besoins plus efficaces et efficaces.
 - S'assurer qu'il existe une passerelle de paiement unique, une interface client fonctionnelle, une plateforme de traitement des réclamations et une plateforme d'analyse des données ayant accès à toutes les bases de données des programmes d'assistance sociale.

- Créer des outils pour exploiter pleinement les bases de données existantes (papier ou numériques) qui peuvent être transformées en un registre social efficace.
- Concevoir une mise en œuvre pilote à petite échelle d'un système entièrement intégré, valider les résultats et étendre au niveau national.

d. Recommandations à l'intention des pays dotés d'un système intégré de bénéficiaires

- Développer des méthodes pour améliorer la portée des programmes sociaux en concevant des programmes spécifiques pour chaque groupe social et en élargissant l'horizon de l'inclusion dynamique.
- Développer des plateformes de données supplémentaires pour accroître l'efficacité, la précision et la validité des données d'assistance sociale existantes.
- Fournir un environnement de collaboration totale entre toutes les institutions et organisations dans le domaine de l'assistance sociale.
- Développer des systèmes de surveillance numérique sophistiqués, des outils d'alerte précoce intelligents pour mieux identifier les personnes qui ont besoin d'assistance sociale.

**RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA
18^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COOPÉRATION
FINANCIÈRE DU COMCEC**

Le Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC (GTCF) a tenu avec succès sa 18^{ème} réunion le 3 octobre 2022, dans un format uniquement virtuel, avec le thème des "Efforts de normalisation dans la finance islamique". Au cours de la réunion, le GTCF a délibéré sur les recommandations politiques relatives à l'amélioration des efforts de normalisation dans le secteur de la finance islamique. À la lumière des principales conclusions du rapport et des délibérations intenses de la 18^{ème} réunion, le groupe de travail a formulé les recommandations de politique générale suivantes:

Recommandation politique 1: Élaborer un plan directeur stratégique complet qui définit clairement les exigences de normalisation et d'harmonisation (aux niveaux mondial et local). **Raisonnement:** Le succès de l'industrie des services financiers islamiques (IFSI) dépend de l'élaboration d'un plan directeur complet avec une orientation stratégique claire reflétée dans les plans, les stratégies et les politiques des agences gouvernementales et des organisations d'autorégulation représentant les parties prenantes de l'industrie. Une fois la normalisation institutionnalisée, les politiques, directives et lignes directrices seront axées sur la réalisation de cet objectif stratégique.

Recommandation politique 2: Établir un cadre de gouvernance centralisé de la *Charia* pour garantir la conformité de l'industrie des services financiers islamiques aux normes relatives aux produits de la *Charia*, à la résolution des litiges et à l'établissement de rapports.

Raisonnement: Un cadre de gouvernance de la *Charia* à deux niveaux renforcerait la confiance du public dans l'écosystème de la finance islamique grâce à des freins et des contrepoids appropriés, en assurant la cohérence et l'uniformité des pratiques de l'industrie et la conformité des opérations de marché avec les principes de la *Charia*. Alors que les conseils de la *Charia* au niveau des institutions sont chargés de surveiller les opérations commerciales courantes, le rôle du Conseil central de la *Charia* au niveau de la juridiction est d'émettre des décisions générales et larges de la *Charia* (fondées sur des principes) et d'examiner les nouveaux contrats et produits de la finance islamique. Le Conseil central de la *Charia* servira les intérêts de toutes les parties prenantes en s'assurant que les institutions financières islamiques (IFI) mettent dûment en œuvre les normes, règlements et résolutions de la *Charia*. En outre, le Conseil central de la *Charia* contribuerait au règlement des

litiges en fournissant des éclaircissements et une interprétation correcte de la *Charia* sur toute question controversée relative au droit commercial islamique portée devant une juridiction ou un tribunal arbitral.

Recommandation politique 3: Assurer une révision périodique des normes afin qu'elles reflètent la dynamique et les besoins actuels du marché.

Raisonnement: Afin de s'assurer que les marchés sont dynamiques, efficaces, compétitifs et innovants, le processus de normalisation ne devrait pas être rigide. Une révision périodique des normes reflétant les demandes de l'industrie profiterait à toutes les parties prenantes, ce qui pourrait être réalisé en introduisant une plateforme spéciale (réunions, périodiques, etc.) pour discuter des questions connexes.

Recommandation politique 4: Améliorer les cadres juridiques, réglementaires et de surveillance afin de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs du marché.

Raisonnement: Il est nécessaire de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs du marché afin d'assurer la neutralité fiscale afin que les transactions financières islamiques ne soient pas taxées différemment des transactions conventionnelles. En outre, la simplification de la documentation juridique liée à la finance islamique et l'harmonisation des cadres juridiques, réglementaires et de surveillance rendront la normalisation plus efficace.

Recommandation politique 5: Améliorer la coordination entre les organismes de réglementation et les organismes internationaux de normalisation.

Raisonnement: Un système efficace de coopération entre les organismes de surveillance devrait être mis en place pour coordonner l'élaboration des normes et assurer leur conformité et leur application. Le développement d'une communication constructive entre les organismes internationaux de normalisation islamique (tels que l'AAOIFI, l'IFSB et l'IIFM et tout autre organisme de normalisation pertinent qui pourrait être créé à l'avenir dans le but de normaliser les produits et les pratiques de la finance islamique) et les régulateurs nationaux, ainsi que son amélioration continue, garantiront une adaptation et une adoption sans heurts des normes internationales à l'écosystème national. En outre, la représentation adéquate des pays membres dans les organismes internationaux de normalisation serait une condition préalable à la prise en compte des directives spécifiques à chaque pays pour l'adaptation d'une norme spécifique. La création de comités de recherche et de travail nationaux et internationaux dédiés à l'harmonisation et à la normalisation internationales peut aider à réduire les

divergences et à obtenir une plus grande connectivité en comblant le fossé entre les acteurs industriels locaux et internationaux. L'OCI pourrait fournir une plate-forme de collaboration, de coordination et de discussion sur les activités liées à la normalisation et à l'harmonisation de la finance islamique et offrir une assistance financière et technique dans cette direction. Cette plateforme aiderait également à concevoir des plans directeurs stratégiques pour le développement de l'IFSI avec une normalisation/harmonisation intégrée, offrant des programmes de formation et de dialogue politique pour les régulateurs. Elle pourrait également jouer un rôle important dans le règlement des différends concernant les questions transfrontalières liées aux IFSI, notamment sous les auspices du nouveau centre d'arbitrage de l'OCI situé à Istanbul.¹

Recommandation politique 6: Développer un capital humain de qualité en incluant des modules liés à la normalisation dans les programmes d'enseignement supérieur, en organisant des formations et des séminaires et en introduisant l'accréditation des programmes universitaires de finance islamique.

Raisonnement: Le succès de la normalisation en finance islamique repose en grande partie sur le développement du capital humain, c'est pourquoi les experts en finance islamique, tels que les érudits de la *Charia*, les juristes et les régulateurs, devraient avoir pour priorité de développer leur capacité de connaissance. Les exigences minimales de qualification devraient être fixées pour les membres des conseils consultatifs de la *Charia*, qui sont également tenus de suivre les modules de développement professionnel continu, avec un accent particulier sur les domaines liés à la normalisation. En outre, la mise en place d'une agence internationale d'accréditation académique pour la « licence » des programmes académiques de finance islamique dans le monde répondra aux besoins de normalisation de l'industrie ainsi que de s'assurer que les diplômés de finance islamique ont les connaissances, les compétences et les attributs requis pour le domaine.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques:

Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

¹ Pour plus de détails, veuillez consulter: <https://www.mondaq.com/turkey/arbitration-dispute-resolution/897458/organization-of-islamic-cooperation-arbitration-center-established-in-istanbul>

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du financement des projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à propositions de projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour concrétiser les recommandations politiques mentionnées ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le mécanisme de financement de projets du COMCEC. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels/documents de formation, etc.

ANNEXE

8

Original: Anglais

**LISTE DES DOCUMENTS DE BASE CONSIDÉRÉS ET/OU
PRÉSENTÉ À LA TRENTE-HUITIÈME SESSION DU COMCEC
(Istanbul, 28-29 novembre 2022)**

1.	Rapport annuel de situation du COMCEC 2022.....	OIC/COMCEC/38-22/D(1)-CCO
2.	Faire fonctionner la coopération: Stratégie du COMCEC pour la construction d'un Monde Islamique Interdépendant.....	OIC/COMCEC/38-22/D(2)-CCO
3.	Rapport du Secrétariat Général de l'OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(3)-OIC
4.	Perspectives économiques de l'OCI 2022 : Réaliser Une Récupération Durable et Résiliente après la Pandémie de COVID-19"	OIC/COMCEC/38-22/D(4)-SESRIC
5.	Mémoire sur la Coopération Commerciale / SPC-OCI.....	OIC/COMCEC/38-22/D(5)-CCO
6.	Actes de la 19ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC	OIC/COMCEC/38-22/D(6)-CCO
7.	Recommandations Politiques de la 19ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC	OIC/COMCEC/38-22/D(7)-CCO
8.	Résumé exécutif - Rapport annuel sur le commerce intra-OCI.....	OIC/COMCEC/38-22/D(8) -ICDT
9.	Rapport sur les foires commerciales et expositions de l'OCI.....	OIC/COMCEC/38-22/D(9)-ICDT
10.	Rapport sur les questions relatives aux activités de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).....	OIC/COMCEC/38-22/D(10)-ICDT
11.	Rapport de Progrès de la ITFC sur l'amélioration du Commerce intra-OCI ...	OIC/COMCEC/38-22/D(11)-IsDB-ITFC
12.	Rapport sur le Programme d'assistance technique (TAP) de la BID pour l'intégration régionale et mondiale dans le commerce.....	OIC/COMCEC/38-22/D(12)-IsDB
13.	Rapport d'activité sur le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID)	OIC/COMCEC/38-22/D(13)-IsDB
14.	Programme spécial pour le développement de l'Afrique (SPDA)	OIC/COMCEC/38-22/D(14)-IsDB
15.	Business Intelligence Center Program (Renseignement des Affaires/Centre Informatique Décisionnelle) de l'OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(15)-IsDB
16.	Rapport du SMIIC	OIC/COMCEC/38-22/D(16)-SMIIC
17.	Rapport sur les activités de l'ICCIA.....	OIC/COMCEC/38-22/D(17)-ICCIA
18.	Mémoire sur les Transports et les Communications	OIC/COMCEC/38-22/D(18)-CCO
19.	Actes de la 19ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC.....	OIC/COMCEC/38-22/D(19)-CCO
20.	Recommandations Politiques issues de la 19ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC.....	OIC/COMCEC/38-22/D(20)-CCO
21.	Mémoire sur le Tourisme.....	OIC/COMCEC/38-22/D(21)-CCO

22.	Actes de la 19ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC.....	OIC/COMCEC/38-22/D(22)-CCO
23.	Recommandations de Politiques Générale de la 19 ^{ème} Reunion du Groupe de Travail sur le Tourisme	OIC/COMCEC/38-22/D(23)-CCO
24.	Mémoire sur la coopération agricole.....	OIC/COMCEC/38-22/D(24)-CCO
25.	Actes de la 19ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC	OIC/COMCEC/38-22/D(25)-CCO
26.	Mémoire sur la Réduction de la Pauvreté	OIC/COMCEC/38-22/D(26)-CCO
27.	Actes de la 19ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la réduction de la pauvreté.....	OIC/COMCEC/38-22/D(27)-CCO
28.	Recommandations Politiques de la 19ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Réduction de la Pauvreté.....	OIC/COMCEC/38-22/D(28)-CCO
29.	Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFTP (2020-2025).....	OIC/COMCEC/38-22/D(29)-SESRIC
30.	Vers la réalisation des priorités du développement durable dans les pays de l'OCI: Rapport de Progrès....	OIC/COMCEC/38-22/D(30)-SESRIC
31.	Liste des Activités des Institutions de l'OCI sur la mise en œuvre des SGD.....	OIC/COMCEC/38-22/D(31)-CCO
32.	Mémoire sur la Coopération Financière	OIC/COMCEC/38-22/D(32)-CCO
33.	Actes de la 18ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC.....	OIC/COMCEC/38-22/D(33)-CCO
34.	Recommandations politiques de la 18ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC.....	OIC/COMCEC/38-22/D(34)-CCO
35.	Recommandations de politique générale pour la Session d'échange de vues.....	OIC/COMCEC/38-22/D(35)-CCO

Les rapports sont disponibles sur le site internet du COMCEC. (www.comcec.org)
